

MÉTÉOROLOGIE
Ensoleillé. Très froid.
Min.: 15 sous zéro
Max.: zéro
Aperçu pour dimanche:
Ensoleillé. Moins froid

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

FÊTE DU JOUR
Sainte Martine

LES ÉMISSIONS
TEMOIGNAGE
sur 50 postes
du lundi au samedi

La commission Blier, qui a étudié les problèmes intermunicipaux de l'île de Montréal, recommande: Formation d'un conseil général de Montréal Fusion de services définis comme régionaux

Laporte: "C'est un premier pas!"

Le rapport de la Commission Blier constitue un premier pas sur la voie de la coordination essentielle des services municipaux sur l'ensemble du territoire de l'île de Montréal.

Tel est le commentaire qu'a fait hier soir M. Pierre Laporte, ministre des affaires municipales, en rendant public le rapport de plus de 100 pages préparé à sa demande par le comité de trois personnes. M. Laporte a ajouté qu'il étudiera soigneusement le rapport au cours des deux prochaines semaines et qu'il ne pouvait pour l'instant faire connaître ses vues sur les recommandations qu'il contient.

Le président du comité d'étude, M. Camille Blier, sous-ministre adjoint des affaires municipales, n'a pu être rejoint par la presse. Il est actuellement en vacances.

La Commission Blier, chargée d'enquêter sur les problèmes intermunicipaux de l'île de Montréal, a recommandé hier dans son rapport:

- Formation d'un Conseil général de Montréal;
- Fusion de six services municipaux définis comme régionaux;
- Intégration et/ou coordination de huit fonctions municipales définies comme communautaires;
- Répartition du coût de ces services et fonctions entre tous les contribuables de la collectivité montréalaise, c'est-à-dire des 29 municipalités actuelles de l'île.

Le rapport unanime du comité d'études sur les problèmes intermunicipaux de l'île de Montréal est rendu public aujourd'hui par M. Pierre Laporte, ministre des affaires municipales.

Selon la Commission, la fusion intégrale de tous les services municipaux et de toutes les structures municipales est le moyen le plus direct de réaliser le double objectif qu'elle envisage.

Il ne paraît toutefois pas possible à la Commission de réaliser ce double objectif d'efficacité des services et d'équité dans la taxation sans modifier les structures politiques et administratives. La fusion comporte cependant, pour l'île de Montréal, des difficultés d'ordre pratique qui peuvent entraîner des délais.

En conséquence, la Commission propose une option, une autre structure politique et administrative qui, à son avis, pourrait réaliser rapidement le double objectif visé. Il s'agit de ce que les membres sont convenus d'appeler le "Conseil général de Montréal", formé des représentants des conseils municipaux de l'île de Montréal et qui, affirmant-ils, rend possible une rationalisation des services publics de caractère régional à l'intérieur des structures politiques et administratives existantes.

Selon la Commission Blier, les services suivants sont de caractère régional, et ils doivent être fusionnés:

- 1—Le bien-être social;
- 2—L'estimation;
- 3—La protection contre l'incendie;
- 4—La police;
- 5—La santé;
- 6—Le transport en commun.

En outre, il existe d'autres fonctions municipales qui, à cause de leur caractère communautaire, doivent être unifiées ou coordonnées dans le meilleur intérêt de l'agglomération montréalaise. Voici quels sont ces services, comme les énumère la Commission Blier: aqueducs et égouts (usines), bibliothèques, Cour municipale, incinérateurs, parcs régionaux, Place des arts, planification à l'échelle régionale et voies principales de communication.

La Commission rejette donc la fusion intégrale des services municipaux et des structures municipales. Elle rejette aussi différentes solutions qui lui avaient été proposées, telles la régie, le gouvernement métropolitain, le système des arrondissements, et autres.

COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE

Les membres de la Commission sont convenus d'appeler "collectivité montréalaise" l'ensemble des citoyens de l'île de Montréal, même si, à quelques égards, la population de la partie ouest de l'île peut avoir des intérêts différents.

Ils expriment l'avis que les problèmes intermunicipaux d'un ensemble urbain comme l'île de Montréal résultent, en grande partie, de l'accroissement extrêmement rapide de la population qui, malgré son éloignement de la grande ville, revient à exercer la plupart de ses activités. Dans quelle mesure ce phénomène affecte-t-il l'île de Montréal et ses citoyens? Pour y répondre, la Commission a retenu un certain nombre de faits:

- 1—La ville de Montréal occupe, dans l'île, une superficie d'environ 40,000 acres, comparée à une superficie totale d'environ 115,000 acres, et sa population atteint les 2/3 de la population totale, soit 1,200,000 sur 1,800,000.
 - 2—Les banlieues sont peuplées, en grande partie, d'anciens résidents de Montréal.
 - 3—Certaines villes telles Westmount, Outremont, Hampstead, Saint-Michel, sont totalement ou partiellement enclavées dans le territoire de la ville de Montréal.
 - 4—Le mouvement quotidien de la population s'effectue principalement vers la grande ville.
- Ce mouvement se fait en toute liberté, sans aucune restriction administrative et sans aucune contribution fiscale particulière.

Voir page 10: La commission Blier



Le président Blier

Saulnier: "Je suis d'accord"

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, a déclaré hier soir qu'il "endosse entièrement les recommandations de la Commission Blier, si elles ne vont pas aussi loin que ce que nous avons préconisé depuis quelques années, démontrant l'urgence de mettre en commun certaines ressources de l'île de Montréal". Il a ajouté qu'il appartient maintenant aux autorités provinciales d'adopter les mesures qui assureront le développement harmonieux de l'île.

Voir page 10: Saulnier

Témoignant à l'enquête Dorion, Guy Rouleau dépose "la lettre"

par Jean-Pierre FOURNIER



Le député Rouleau

Guy Rouleau, député de Dollard et ex-secrétaire parlementaire du premier ministre, a consigné hier au dossier l'original d'une lettre que la Commission Dorion recherchait depuis un mois afin d'établir la véracité des dépositions relatives au mystérieux tète-à-tête du 14 juillet au 439-C de la Chambre des communes.

Me Pierre Lamontagne prétend qu'au cours de cette entrevue, soi-disant convoquée pour traiter de l'affaire Jos. Bonanno (patron de la Mafia qui combattait alors un ordre de déportation), Me Raymond Denis, directeur de cabinet du ministre de la citoyenneté et de l'immigration, a offert de lui verser \$20,000 s'il relâchait son opposition à la libération sous caution de Lucien Rivard (Me Lamontagne représentait le gouvernement américain dans la cause d'extradition intentée à Rivard, soupçonné de contrebande de stupéfiants, et il avait mandat de s'opposer à sa mise en liberté).

Me Denis a nié de bout en bout l'accusation portée par Me Lamontagne, son "ami", et il a fourni une tout autre version de l'entrevue du 14 juillet.

Dans son témoignage, la lettre déposée hier par M. Guy Rouleau constitue un élément essentiel. Elle permet d'avérer le motif qu'il a invoqué pour la convocation soudaine de Me Lamontagne à son bureau de la Chambre des communes et renforce la crédibilité de sa déposition relative à une entrevue du 15 juillet entre son ministre, M. René Tremblay, et Me Raymond Daoust, procureur de Bonanno et de Rivard.

Denis s'est appuyé sur cette lettre, adressée par Me Daoust au député Guy Rouleau le 9 juillet pour justifier sa précipitation à convoquer Me Lamontagne à son bureau et à mener un rendez-vous entre son ministre et le procureur de Bonanno. La lettre, a-t-il expliqué au tribunal, priait le député Rouleau d'intercéder auprès du ministre de la citoyenneté et de l'immigration afin qu'il exerce son pouvoir discrétionnaire en faveur de Bonanno; en conséquence, il (Denis) avait jugé opportun de mener une entrevue entre Me Daoust et le ministre Tremblay (entrevue qui eut lieu le 15 juillet) et de rencontrer au préalable Me Lamontagne (procureur du gouvernement canadien dans la cause Bonanno afin de se renseigner à fond sur le dossier).

La lettre, qui est devenue hier le document numéro 32, corrobore entièrement cette partie du témoignage de Denis. Elle dispose, par surcroît, d'un débat sur un point de

Le bref avait été obtenu par Rivard que les autorités judiciaires des États-Unis réclament pour le traduire en justice sous une accusation de complicité dans une affaire de stupéfiants.

Les avocats de Rivard invoquent que l'extradition de leur client est illégale en regard des usages internationaux en la matière. A quoi le juge rétorque que les accords canado-américains au sujet de la répression du trafic des stupéfiants sont très clairs à ce sujet et justifient pleinement la décision prise au Canada conformément à la demande de la justice américaine.

Voir page 10: Témoignant à



Gignac sera prévenu de parjure

(P.C.) Au début de la séance de vendredi, le juge Dorion a fait savoir qu'à la suite de l'analyse d'une partie de la preuve présentée devant lui, il en était venu à la conclusion qu'il y avait lieu de référer au procureur général de la province, Me Claude Wagner, cette partie du dossier afin de porter une plainte de parjure contre Robert Gignac "sur un point important de son témoignage".

M. Dorion n'a pas précisé davantage sur quel point exactement la plainte était basée.

M. Dorion n'a pas précisé davantage sur quel point exactement la plainte était basée.

Voir page 10: Gignac

Marcel Pepin: l'attitude de M. Lesage est "inquiétante"

Le secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux a qualifié d'"inquiétante", hier soir, l'attitude du premier ministre Jean Lesage dans la grève de la Régie des alcools. M. Marcel Pepin commentait alors l'invitation que M. Lesage a faite aux grévistes de retourner immédiatement au travail, en échange de quoi ils recevraient des propositions généreuses concernant la sécurité d'emploi.

Interrogé à l'émission télévisée "Aujourd'hui" (Radio-Canada), M. Pepin s'est étonné de voir un premier ministre passer ainsi par-dessus un syndicat légalement constitué pour faire directement appel à ses membres. C'est là une attitude inquiétante, a-t-il précisé.

Il a signalé, à propos des offres "généreuses" du premier ministre, qu'il s'appliqueraient moyennant un retour immédiat au travail: pourquoi ne pas faire ces offres tout de suite, au cours des négociations? Il a ajouté que l'offre ne devait être une indemnité de 36 semaines en cas de mise à pied, mais uniquement dans le cas des employés qui ont 20 années de service.

Pour ce qui est de l'affirmation du premier ministre selon laquelle ce sont seulement une dizaine de soi-disant délégués qui ont rejeté la dernière offre patronale concernant la sécurité d'emploi, M. Pepin a rappelé que cette offre a été rejetée au cours de réunions générales des syndicats et a relevé que le vote a été secret.

Il a également relevé les résultats précis du vote: à Montréal, 888 grévistes ont voté pour le rejet de cette proposition au cours d'une réunion au Plateau, tandis que 19 ont approuvé son acceptation; à Québec, au scrutin secret également, le résultat a été de 277 à 26 en faveur de son rejet.

M. Pepin a dit espérer que le gouvernement et la Régie des alcools procéderaient comme les autres employeurs et passeront par les syndicats lé-

galement constitués. Il a signalé, à cet égard, que les employés de la RAQ gagnent en moyenne moins de \$60 par semaine, soit au moins \$30 de moins que le salaire moyen dans l'industrie manufacturière au Canada.

Pour ce qui est du caractère prémédité de la grève, M.

Pepin a affirmé que le premier ministre ne peut pas faire grief aux grévistes de ne pas avoir observé la loi.

Enfin, M. Pepin a invité toute la population à se rendre au Carré Phillips à 1 h. cet après-midi afin de participer à une manifestation en faveur des grévistes.

LESAGE: la grève ne leur donnera ni plus ni moins!

QUEBEC. (Par M.T.) — "La grève ne change absolument rien et ne changera absolument rien. Elle ne leur donne absolument rien. Ils n'auront ni plus, ni moins," a déclaré catégoriquement, hier, à l'Assemblée législative, le premier ministre, en parlant de l'arrêt de travail à la Régie des alcools du Québec.

Puis reprenant en d'autres termes ce qu'il avait affirmé la veille, il a précisé: "Mais ils auront plus s'ils retournent au travail, parce que les conditions qui seront acceptées dans le contrat s'appliqueront à partir du jour du retour au travail."

Quelques secondes plus tôt, M. Jean Lesage avait soutenu que les chefs syndicaux devraient suggérer aux grévistes de retourner au travail "afin, a-t-il expliqué, que je cesse de recevoir des lettres comme j'en reçois et comme ma femme en reçoit de gens qui sont dans la misère à cause de cette situation."

Il a ajouté que les négociateurs de la Régie étaient prêts à soumettre leurs offres quant à la hausse des salaires.

Voir page 10: Lesage

PLACE DES ARTS: le médiateur indique aux parties son mandat

La médiation effective dans le but de trouver une solution à l'imbroglio syndical de la Place des Arts débutera mardi prochain, le 2 février, sous la présidence du juge François Chevalier, de la Cour supérieure, de Hull.

C'est le juge lui-même qui a fait part de cette nouvelle, à la suite d'une première rencontre, hier après-midi, avec les représentants des deux syndicats rivaux, l'Union des artistes de Montréal et l'Actors' Equity Association.

"Les pourparlers se sont engagés sous le signe de la coopération la plus entière, a dit le juge, et je me repose sur les assurances réitérées par les représentants des deux syndicats pour mener à bien la tâche que j'entreprends."

M. Chevalier a rappelé que cette première rencontre avait pour objectif de préciser la nature de son mandat, d'en arrêter les détails quant aux réunions futures et d'en déterminer la durée. Il a ajouté: "J'ai moi-même indiqué aux parties en cause que je considérais le 28 février comme la date à laquelle je compte obtenir les résultats espérés. Si une entente complète n'est pas atteinte, et selon les progrès qui auront pu alors être réalisés, je verrai s'il est à propos de demander aux deux

parties un prolongement de mon mandat."

Rappelons que l'étude de la requête en injonction interlocutoire, réclamée par l'Actors' Equity à l'encontre de l'entente accordée à l'Union des artistes la juridiction syndicale exclusive à la Place des Arts, doit reprendre le lendemain.

D'autre part, l'injonction intermédiaire accordée au syndicat américain se termine le deux mars, à quatre heures de l'après-midi. Les deux syndicats sont convenus au début de la semaine dernière de recourir aux services d'un médiateur.

Dans sa déclaration d'hier, le juge Chevalier a ajouté: "Il est entendu que mes fonctions sont strictement celles d'un médiateur amiable compositeur et que, pour l'instant, les aspects juridiques qui font actuellement l'objet de procédures judiciaires ne sont pas affectés par cette médiation."

Les pouvoirs et devoirs du conseil général de Montréal

La Commission Blier suggère une nouvelle structure qu'elle désigne sous le nom de "Conseil général de Montréal."

Ce Conseil aurait le pouvoir et le devoir de fusionner, de coordonner ou d'intégrer, dans les délais qu'il jugerait utiles, tous les services municipaux et toutes les fonctions municipales décrites comme régionaux ou communautaires (voir autre article) et d'en répartir le coût entre tous les contribuables de l'île de Montréal. Il devrait confier l'administration de tous les services municipaux placés sous sa juridiction à une ou plusieurs municipalités de l'île de Montréal et il aurait, mutatis mutandis, les mêmes pouvoirs et obligations que les conseils municipaux.

Le Conseil général serait formé de 70 représentants des conseils municipaux de l'île de Montréal, soit huit (8) pour le secteur est, quarante-six (46) pour le secteur central-est (soit la ville de Montréal elle-même), douze (12) pour le secteur central-ouest, et quatre (4) pour le secteur ouest, la population servant de base à la représentation. Les municipalités n'ayant pas une population suffisante pour avoir une représentation distincte seraient groupées pour fins de représentation. La distribution des siè-

ges serait révisée à tous les deux ans.

La juridiction du Conseil général s'étendrait à toutes les municipalités de l'île de Montréal pour toutes les matières qui relèvent de sa compétence et aucune municipalité ne pourrait, dans ces matières, prendre d'initiative sans l'approbation du Conseil. La Commission déclare que toutes les immobilisations pour fins régionales devraient être faites par le Conseil régional.

La répartition du coût des services et fonctions régionales se ferait de la façon suivante: "Toutes les municipalités qui ont des services ou qui administrent des fonctions que la Commission a définies comme régionales continueront de les administrer localement jusqu'à ce que le Conseil général en décide autrement. Le budget de ces services et de chacune de ces fonctions est dans chaque municipalité, une dépense à recouvrer du Conseil général. Le Conseil général rembourse les municipalités pour ces dépenses à même le revenu produit par l'imposition d'un taux de taxe uniforme appliqué à l'évaluation foncière imposable uniformisée dans toutes les municipalités."

Voir page 10: Les pouvoirs et

Le différend CECM Alliance (1)

LA QUESTION LA PLUS LITIGIEUSE: les traitements; un écart de \$2,000,000

par Jules LeBLANC

Au cours de deux réunions générales distinctes, tenues mardi soir, l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal et la Fédération of English Speaking Catholic Teachers ont décidé de recourir à un arbitrage (plutôt qu'à un arbitrage) afin de régler le différend qui les oppose à la Commission des écoles catholiques de Montréal. Environ 8,000 professeurs et quelque 205,000 élèves, répartis dans 350 écoles, sont en cause. La convention collective a pris fin le 31 août dernier et les négociations en vue de son renouvellement ont débuté à la mi-juin. Elles ont abouti à une impasse à la mi-novembre et l'intervention d'un conciliateur, au cours du mois de décembre, n'a pas permis de résoudre le différend. Les principales questions litigieuses concernent les traitements et les classes surpléées. A la suite d'entrevues avec des porte-parole de l'Alliance des professeurs et de la CECM, LE DEVOIR fait le point sur les négociations.

Parmi les clauses monétaires, une douzaine n'ont pas encore été réglées. Une seule de ces clauses, cependant, est majeure et constitue, en réalité, le point où le désaccord est le plus accentué: l'échelle de tra-

vre pas la hausse du coût de la vie d'un an, en pratique, à une "diminution relative" de salaire en ce qu'elle représente une diminution du pouvoir d'achat du salaire.

Les professeurs soutiennent que la hausse du coût de la vie est de 4.3 p.c., soit, en l'occurrence, une augmentation globale de salaire d'environ \$2,000,000 pour l'année en cours et autant pour 1965-66. De son côté, la CECM affirme que la hausse du coût de la vie est de 3 p.c., soit une hausse de salaire de quelque \$1,500,000 pour chacune des deux années. De part et d'autre, on puise ses données à la même source: le Bureau fédéral de la statistique.

L'écart vient de ce que ces deux pourcentages ne s'appliquent pas à la même période. Les professeurs considèrent la période 1962-64, soit la durée de la convention collective échue, tandis que la CECM envisage la période 1964-66, soit la hausse prévue pour la durée de la convention collective à signer; selon la CECM, la hausse de 4.3 p.c. survient entre 1962 et 1964 a été couverte par la convention collective.

Et nous voici au noeud du problème: les salaires actuels

ment. Deux questions importantes sont directement et étroitement liées à cette clause: les suppléments et la parité. Le tout constitue un problème très complexe.

En ce qui a trait à l'échelle de traitement, le désaccord porte principalement sur la hausse globale de salaire qui devrait être accordée. Dans leur demande initiale, les professeurs réclamaient une hausse de \$4,000,000 pour 1964-65 (1); au cours des négociations, ils ont réduit leur demande jusqu'à environ \$2,500,000. De son côté, la CECM offre \$1,500,000. Le fossé est donc de \$1,000,000.

La première difficulté concernant les traitements vient de ce qu'environ 73 p.c. des quelque 7,000 membres de l'Alliance sont dans les deux catégories inférieures (2) parce qu'ils possèdent un diplôme inférieur au brevet A: en effet, près de 4,800 d'entre eux (68 p.c.) sont dans la catégorie I (brevet B ou 13 années de scolarité) et 350 (5 p.c.) sont dans la catégorie II (14 années de scolarité). Dès lors, une légère augmentation de traitement dans les deux catégories inférieures entraîne une hausse globale considérable. A cet égard, il est intéressant de noter qu'à un moment des négociations, les deux parties se sont entendues sur les quatre catégories supérieures de l'échelle, mais n'ont pas réussi à s'entendre sur les deux premières catégories.

Les salaires actuels

Une deuxième difficulté concerne la hausse du coût de la vie. On sait qu'une augmentation de traitement qui ne "cou-

vre pas la hausse du coût de la vie d'un an, en pratique, à une "diminution relative" de salaire en ce qu'elle représente une diminution du pouvoir d'achat du salaire.

Les professeurs soutiennent que la hausse du coût de la vie est de 4.3 p.c., soit, en l'occurrence, une augmentation globale de salaire d'environ \$2,000,000 pour l'année en cours et autant pour 1965-66. De son côté, la CECM affirme que la hausse du coût de la vie est de 3 p.c., soit une hausse de salaire de quelque \$1,500,000 pour chacune des deux années. De part et d'autre, on puise ses données à la même source: le Bureau fédéral de la statistique.

Et nous voici au noeud du problème: les salaires actuels

ment. Deux questions importantes sont directement et étroitement liées à cette clause: les suppléments et la parité. Le tout constitue un problème très complexe.

En ce qui a trait à l'échelle de traitement, le désaccord porte principalement sur la hausse globale de salaire qui devrait être accordée. Dans leur demande initiale, les professeurs réclamaient une hausse de \$4,000,000 pour 1964-65 (1); au cours des négociations, ils ont réduit leur demande jusqu'à environ \$2,500,000. De son côté, la CECM offre \$1,500,000. Le fossé est donc de \$1,000,000.

La première difficulté concernant les traitements vient de ce qu'environ 73 p.c. des quelque 7,000 membres de l'Alliance sont dans les deux catégories inférieures (2) parce qu'ils possèdent un diplôme inférieur au brevet A: en effet, près de 4,800 d'entre eux (68 p.c.) sont dans la catégorie I (brevet B ou 13 années de scolarité) et 350 (5 p.c.) sont dans la catégorie II (14 années de scolarité). Dès lors, une légère augmentation de traitement dans les deux catégories inférieures entraîne une hausse globale considérable. A cet égard, il est intéressant de noter qu'à un moment des négociations, les deux parties se sont entendues sur les quatre catégories supérieures de l'échelle, mais n'ont pas réussi à s'entendre sur les deux premières catégories.

Les salaires actuels

Une deuxième difficulté concerne la hausse du coût de la vie. On sait qu'une augmentation de traitement qui ne "cou-



M. Nault (Alliance)

des enseignants montréalais sont-ils suffisants?

Dans toutes ses offres, la CECM a offert une hausse globale d'environ \$1,500,000, de façon à ne couvrir que la hausse prévue du coût de la vie; seule, la façon de répartir cette somme, semble-t-il, à varier.

La CECM considère en effet que ses enseignants sont bien payés actuellement. A l'appui de sa thèse, elle invoque les résultats de diverses études comparatives qu'elle a fait effectuer et dans lesquelles le salaire de ses professeurs (3) a été comparé à celui: a) des professeurs du Protestant School Board of Greater Montreal

Voir page 10: CECM-Alliance

Yvon Dupuis promet de s'expliquer en Chambre

M. Yvon Dupuis, qui a quitté vendredi dernier le cabinet Pearson ou il était ministre d'Etat, a averti hier par lettre l'orateur de la Chambre, M. Alan MacNaughton, qu'il expliquera aux Communes, dès l'ouverture de la prochaine session, "les raisons qui ont motivé ma démission comme ministre d'Etat."

C'est le premier ministre Pearson lui-même qui a annoncé vendredi dernier, sans en révéler la raison, que M. Dupuis était limogé. Le député de St-Jean-Berville-Napierville a pour sa part prétendu qu'il n'avait pas été chassé du cabinet fédéral mais qu'il avait démissionné de son propre chef, après avoir sollicité une enquête sur les soupçons qui pèsent sur lui.

Pressé par les partis de l'opposition de révéler les raisons de la démission de M. Dupuis, M. Pearson a refusé de le faire sous prétexte que la Gendarmerie royale effectuait présentement une enquête dans le comité de l'ancien ministre, à la demande du ministre de la justice.

De bonne heure hier matin, M. Dupuis a remis à la Presse Canadienne une copie de la lettre qu'il a envoyée à M. MacNaughton et qui est datée du 29 janvier. En voici le texte:

M. l'orateur,

Veuillez prendre avis par la présente, que le 16 février prochain, je me lèverai sur une question de privilège, dès l'ouverture de la première séance de la Chambre des Communes.

Ce sera la première occasion qui me sera fournie, d'expliquer à la Chambre, les raisons qui ont motivé ma démission comme ministre d'Etat.

Je base ma question de privilège sur des fausses déclarations ou interprétations qui ont été données dans certains milieux à la suite de sa démission et qui, à mon sens, constituent une flagrante violation de privilège.



VENTES par le SHERIF

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

No 652 785
SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT.

demanderesse
DAME PAULINE WILLIAMS-MERCIER-TRUDEAU, défenderesse.

Un emplacement ayant front sur l'avenue Walkley, en face de la subdivision numéro trois cent cinquante-trois du lot originaire numéro cent cinquante-deux (152-S.E. pte 353) aux sudits plan et livre de renvoi officiels, mesurant vingt-neuf pieds et neuf dixièmes d'un pied de largeur sur cent dix-sept pieds de profondeur, borné en front vers le nord-est par l'avenue Walkley, en arrière par une partie de la subdivision numéro cent cinquante-trois du lot originaire numéro cent cinquante-deux (152-S.E. pte 353) sur le plan, d'un côté au nord-ouest par le résidu dudit lot numéro 152-353, et de l'autre côté au sud-est par le lot numéro 152-352 ci-dessus décrit.

Avec et sujet à un droit de vue réciproque, en faveur et contre la propriété ci-dessus décrite et contre la propriété adjacente au sud-est, concernant les deux balcons en face de chacune des bâtisses érigées sur ledits emplacements, tel qu'établi comme servitude par un acte enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 846778, subseqüemment ratifié par un acte enregistré au même bureau d'enregistrement sous le numéro 114145.

Tel que ladite propriété subsiste présentement, avec tous ses droits, membres et appartenances, sans exception ou réserve d'aucune sorte.

Pour être vendu à mon bureau, en la ville de Montréal, le DIX-NEUVIÈME jour de FÉVRIER 1965, à ONZE heures de l'avant-midi.

No 652 979.
THE IMPERIAL LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA, demanderesse, vs ANTONIO TRENTIN, défendeur.

Comme appartenant au défendeur, mais en la possession du mis-en-cause.

Un emplacement situé en la ville de St-Léonard de Port Maurice et composé de :

Le lot deux de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent trente-sept (437-

52-2) au cadastre officiel de la paroisse du Sault-au-Récollet, mesurant quarante-quatre pieds et quatre dixièmes d'un pied (44'4") de largeur sur quatre-vingt-trois pieds de profondeur, mesure anglaise plus ou moins.

Avec la bâtisse dessus érigée et portant les numéros civiques 4270, 4272 et 4274, rue des Érables, circonstances et dépendances, avec tous les droits inhérents à icelui, sans exception ou réserve, et particulièrement sujet à la servitude en faveur de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, créée par un acte enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 1490988.

Ensemble avec et sujet à une servitude réciproque de droit de vue sur la propriété présente-ment vendue et en sa faveur et sur l'emplacement adjacent au nord-est et en sa faveur, le tout tel que créé par un acte de création de servitude enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 846778, subseqüemment ratifié par un acte enregistré au même bureau d'enregistrement sous le numéro 114145.

Un dépôt de \$2512.00 sera exigé de chaque et tout enchérisseur, conformément à un jugement rendu par l'honorable juge André Demers, le neuvième jour de décembre 1964.

Pour être vendu à mon bureau, en la ville de Montréal, le DIX-NEUVIÈME jour de FÉVRIER 1965, à ONZE heures de l'avant-midi.

No 652 205.

LA BANQUE DE MONTRÉAL, demanderesse, vs JEAN-GUY CLOUTIER, défendeur.

ARMAND GAGNON, mis-en-cause.

Comme appartenant au défendeur, mais en la possession du mis-en-cause.

"Ce certain emplacement ayant front sur la rue Alphonse Aubin, en la ville de Montréal-Nord, district de Montréal, mesurant trente-trois pieds et quatre dixièmes d'un pied de largeur sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds et formant partie des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet et composé comme suit :

a) La subdivision trois de la subdivision soixante-quinze du lot vingt-sept (27-75-3).

b) La subdivision un de la subdivision soixante-seize dudit lot vingt-sept (27-75-1).

c) La subdivision deux cent soixante-quinze du lot vingt-huit (28-75-1) et

d) La subdivision un de la subdivision deux cent soixante-seize dudit lot vingt-huit (28-75-1).

Les dimensions ci-dessus sont de mesure anglaise et plus ou moins. Avec la bâtisse dessus érigée, ne portant pas encore de numéro civique, le mur sud-est d'icelle est mitoyen.

Sujet à une servitude en faveur de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, permettant à ladite compagnie d'installer ses poteaux, fils, câbles, etc., le tout tel qu'établi par un acte de convention exécuté devant J.R. Miquelon, notaire, le sixième jour de juin dix-neuf cent cinquante-huit, enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Montréal, sous le numéro 1340654, ledit enregistrement a été déposé et appliqué à cette propriété dans un document enregistré sous le numéro 1343259.

Tel que ladite propriété subsiste présentement avec tous ses droits, membres et appartenances sans exception ou réserve d'aucune sorte.

Un dépôt de \$850.00 sera exigé de chaque et tout enchérisseur, conformément à un jugement rendu par l'honorable juge Paul Langlois, le 31 décembre 1964.

Pour être vendu à mon bureau, en la ville de Montréal, le DIX-NEUVIÈME jour de FÉVRIER 1965, à DEUX heures de l'après-midi.

No 648 823.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA, demanderesse, vs PETER RODERICK MARTIN, défendeur.

"Ce certain emplacement ayant front sur 'Bellevue Drive', dans le village de Pinecourt, connu et désigné comme étant le lot de subdivision numéro cent trente et un du lot originaire numéro cent soixante-sept (167-13) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Jeanne de l'Île-Perrot, mesurant 100 pieds de largeur de front et en arrière, sur 60 pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins.

Avec la bâtisse dessus érigée et portant le numéro civique 292 de ladite 'Bellevue Drive'.

Sujet à la servitude en faveur de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, établie par un acte et enregistré au bureau d'enregistrement du comté de Vaudeville, sous le No 78617.

Avec droit de passage à perpétuité, en commun et avec les autres y ayant des droits semblables vers, sur et par-dessus la grève, y compris toute extension qui peut plus tard y être exécutée) composé de :

a) Cette partie du lot numéro cent soixante-huit (P. 168) dudit cadastre sise entre le chemin public (boulevard Duhamel) et la rivière Ottawa; et

b) Cette partie du lot numéro cent soixante-quatre (P. 174) dudit cadastre, bornée au nord-est par ledit chemin public, au sud-est par la partie dudit lot No 168 ci-dessus décrite, dans le paragraphe a), au sud-ouest par la rivière Ottawa et au nord-ouest par cette portion dudit lot No 174 appartenant à Roland Gravel, ses représentants ou ayants droits.

Une servitude à l'effet du précédent ayant été établie par destination de propriétaire.

Et de plus, avec le droit à perpétuité en commun avec les au-

tres y ayant des droits semblables utiliser comme un parc et terrain de jeu ces portions des lots numéros cent soixante-huit (P. 168) et 174 dudit cadastre, ayant front sur le chemin public (Boulevard Duhamel), bornées au nord-est par les lots 174-164 (une rue) et 168-185 (une rue) au sud-est par le lot 168-184 (une rue) et au nord-ouest par le lot 174-163 (une rue), tous dudit cadastre, (excepté cette portion dudit lot 168 appartenant à E. Larouche, ses représentants ou ayants droit, et cette portion dudit lot 174 appartenant à Demoiselles Irène et Maria Daoust, leurs représentants ou ayants droit); une servitude à cet effet ayant été établie par destination de propriétaire."

Pour être vendu à la porte de l'Église paroissiale de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes, le DIX-NEUVIÈME jour de FÉVRIER 1965, à ONZE heures de l'avant-midi.

No 744 277.
DAVID RALPH TAYLOR, demandeur, vs CHARLES CHASE, défendeur.

"Le quart indivise d'un emplacement ayant front sur la rue Albany, en la ville de Jacques-Cartier, connu et désigné comme étant la subdivision numéro cent un du lot originaire numéro cent quarante - deux (142-101) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Antoine de Longueuil, mesurant cinquante pieds de largeur sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise plus ou moins. Avec toutes les bâtisses dessus érigées y compris celle qui porte les numéros civiques 1010 et 1012 de ladite rue Albany. Tel que le tout subsiste présentement, avec tous les intérêts, membres et appartenances."

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Chambly, le DIX-NEUVIÈME jour de FÉVRIER 1965, à ONZE heures de l'avant-midi.

Le Shérif, L.P. CAISSE C.R. Bureau du Shérif, Montréal, 28 janvier 1965.

AVIS

Avis, est par le présent donné, conformément à l'article 1571 du Code civil, que le contrat daté du 31 janvier 1965, par lequel M. et Mme P. Regé ont transféré et assigné tous ses droits, actuels et futurs, à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau du Régistrateur, pour la division d'enregistrement de Montréal, le 25 janvier 1965, sous le numéro 1803682.

LA BANQUE DE MONTRÉAL, 26 janvier 1965.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 669 437

DAME MADELEINE MOUCHE, secrétaire, domiciliée et résidant dans la cité et district de Montréal, épouse commune en biens de Gabriel Lemaire, demanderesse, vs GABRIEL LEMAIRE, de résidence inconnue, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur GABRIEL MOUCHE de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 27 janvier 1965.

Claude PAQUETTE, député-protonotaire, LAJOIE, GELINAS, LAJOIE, BOURQUE & LALONDE, Avocats.

215, rue St-Jacques, Montréal 1.

Procureurs de la demanderesse.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, no 623. 281, Dame Gertrude Ethier, demanderesse vs Roland Ethier et al., défendeurs.

AVIS DE LICITATION

AVIS est par le présent donné qu'en vertu d'un jugement de la Cour Supérieure, siègeant à Montréal, dans le district de Montréal, et rendu par l'honorable juge F.R. Hannon, le 14 décembre 1964, dans une cause dans laquelle Dame Gertrude Ethier, commise, épouse légalement séparée de corps de Paul Lelièvre, des cités et district de Montréal, est demanderesse, et Roland Ethier, Marie-Marthe Ethier, Régis Lelièvre en sa qualité de tuteur à Jean-François Lelièvre, Madame Isabelle Trudeau, tous des cités et district de Montréal, sont défendeurs, est ordonnée la licitation de l'immeuble désigné comme suit :

"Un emplacement ayant front sur la rue Christophe-Colomb, en la ville de Montréal, connu et désigné sous le no quatre cent trente et un du lot originaire numéro cent quatre-vingt-trois (483-49), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet, contenant 25 pieds de largeur par 130 pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, avec droit de passage en commun avec ceux y ayant droit aux chemins ordinaires et d'usage dans la ou les ruelles pouvant desservir ledit emplacement, avec une maison et autres constructions dessus érigées, les numéros civiques 6783, 6785, 6787, 6789, 6791, de la rue Christophe-Colomb."

L'immeuble ci-dessus désigné sera mis à l'enchère et vendu au plus offrant et dernier enchérisseur, le VINGT-TROIS FÉVRIER 1965, à DIX HEURES et TREIZE heures de l'avant-midi, à la salle d'audience du Palais de Justice de Montréal ou à toute autre salle, tel que requis par les circonstances, et toute opposition afin d'annuler, afin de charges ou afin de distraire, la dite licitation devra être déposée au greffe du Protonotaire de la dite Cour Supérieure, avant le jour fixé ci-dessus, et toute opposition afin de distraire la dite licitation, devra être déposée au greffe du protonotaire de la dite Cour, au moins douze jours avant le jour fixé comme susdit pour la vente et adjudication, et à défaut par les parties de déposer les dites oppositions dans les délais prescrits, les dites oppositions ne pourront être prises en compte.

Un dépôt de \$1,600.00 sera exigé avant la vente de tout offrant ou enchérisseur.

Montréal, le 26 décembre 1964.

Lajoie Gélinas Bourque & Lajoie, 215 St-Jacques Ouest, Montréal, P.Q.

AVIS

Avis est par le présent donné, conformément aux dispositions de l'article 1571 du Code civil, que le contrat daté du 20 janvier 1965, par lequel M. et Mme P. Regé ont transféré et assigné tous ses droits, actuels et futurs, à la Banque Royale du Canada tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Montréal, le 25 janvier 1965, sous le numéro 1804039.

Montréal, le 28 janvier 1965.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS

Avis est par le présent donné, conformément aux dispositions de l'article 1571 du Code civil, que le contrat daté du 20 janvier 1965, par lequel M. et Mme P. Regé ont transféré et assigné tous ses droits, actuels et futurs, à la Banque Royale du Canada tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée par bordereau dans la division d'enregistrement de Montréal, le 25 janvier 1965, sous le numéro 1803798 et dans la division d'enregistrement de Frontenac le 25 janvier 1965, sous le numéro 83968.

Montréal, le 27 janvier 1965.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

CANADA PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 663 359

BLAIR RENTAL SERVICE LTD., corps politique et incorporé, d'ici un mois, vs MARCEL NADEAU, de 223 Dequon, Sept-Îles, District de Hauteville, demanderesse, vs MARCEL NADEAU, de 223 Dequon, Sept-Îles, District de Hauteville, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur MARCEL NADEAU de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 27 jour de janvier 1965.

NORMAND DESROCHES, Député-Protonotaire

ISIDORE BULLER, Avocat.

455 rue Craig Ouest, Suite 210 Montréal.

Proc. de la demanderesse.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 625 385

WILLIAM KOWALSKI, demandeur, vs PETER KURPIA & al., défendeurs.

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, mise-en-cause.

AVIS DE LICITATION

AVIS est donné qu'en vertu d'un jugement de la Cour Supérieure, siègeant à Montréal, dans le district de Montréal, et rendu par l'honorable juge F.R. Hannon, le 14 décembre 1964, dans une cause dans laquelle William Kowalski, buandier, de la Ville de Lachine, district de Montréal, est demandeur et Peter Kurpia, de la Ville de Lachine, district de Montréal, et Dr Samuel Tomluk, médecin, du district de Lachine, sont défendeurs, est ordonnée la licitation de l'immeuble désigné comme suit, savoir :

Un certain emplacement ayant front sur la Quarante-quatrième Avenue, dans la Cité de Lachine, composé des lots originaux numéros quatre-vingt-sept et quatre-vingt-huit (87 et 88) aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Lachine.

Chacun des dits lots mesure cinquante pieds de largeur et le dit lot numéro quatre-vingt-sept mesure cent soixante-deux pieds et neuf pouces dans sa ligne nord et cent soixante-trois pieds et deux pouces dans sa ligne sud, avec une superficie de huit mille cent quarante-huit pieds carrés (8,148 p.c.); ledit lot numéro quatre-vingt-huit mesure cent soixante-trois pieds et deux pouces en profondeur dans sa ligne nord et cent soixante-trois pieds et sept pouces en profondeur dans sa ligne sud.

Les mesures susdites sont toutes de mesure anglaise et plus ou moins.

Avec toutes les bâtisses y érigées, y compris le cottage de deux étages en bois, portant le numéro civique 370 de la dite Quarante-quatrième Avenue.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec les servitudes actives et sujet aux servitudes passives et inhérentes, et toutes servitudes apparentes ou occultes, sans exception ni réserve.

Les immeubles ci-dessus désignés seront mis à l'enchère et adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur, le TREIZE AVRIL 1965, à DIX HEURES et TREIZE heures de l'avant-midi, cour tenant, dans la salle d'audience du Palais de Justice, à Montréal, ch. 31, sujet aux charges, clauses et conditions indiquées dans le cahier des charges déposé au greffe du protonotaire de la dite Cour; et que toute opposition à fin d'annuler, à fin de distraire ou à fin de distraire la dite licitation, devra être déposée au greffe du protonotaire de la dite Cour, au moins douze jours avant le jour fixé comme susdit pour la vente et adjudication, et à défaut par les parties de déposer les dites oppositions dans les délais prescrits par le présent, elles seront forcloses du droit de le faire.

Un dépôt de \$1,600.00 sera exigé avant la vente de tout offrant ou enchérisseur.

Montréal, 28 janvier 1965.

Hector LANGLOIS, C.R., Avocat du demandeur.

M. Gordon réclame un effort concerté d'industrialisation

CALGARY — Le ministre fédéral des finances, M. Walter Gordon, a déclaré hier qu'en vue d'atteindre les objectifs fixés pour 1970 par le Conseil économique du Canada, le pays doit maintenir ses prix au niveau de la concurrence et éviter l'inflation.

Après avoir, ce mois-ci, le Conseil économique avait déclaré dans sa première revue annuelle que l'économie doit croître à un rythme très rapide en vue d'absorber l'augmentation anormale de la force ouvrière due au grand nombre de naissances après la dernière guerre, il y a 20 ans.

M. Gordon, qui s'adressait à une association de géologues du pétrole de l'Ontario, a souligné que l'ouest du Canada a déjà subi une croissance industrielle remarquable. Ses expériences, a-t-il dit, peuvent être une leçon pour d'autres régions.

Le ministre a fait remarquer que notre économie est toujours

sujette aux vicissitudes de la concurrence aussi bien ici qu'à l'étranger.

D'autre part, a-t-il précisé, l'expansion industrielle crée plus d'emplois que l'agriculture et les ressources naturelles. Il faudra en tenir compte en vue d'atteindre les buts du CEC en 1970.

Le Canada diminue le prix de son blé d'exportation

WINNIPEG — La Commission canadienne du blé a réduit de 7 à 13 cents le boisseau, le prix de la majeure partie de ses exportations de blé.

Il s'agit de la plus récente d'une série de mesures semblables prises par le Canada et les États-Unis, depuis quelques temps.

Par ailleurs, le prix du blé Durum n'a pas été modifié.

Seules, les catégories nordiques qui forment le gros du volume du blé d'exportation, ont été touchées par la réduction.

Bien que les autorités aient refusé de parler d'une guerre des prix, c'est la troisième fois cette semaine que le Canada effectue des coupures. Pour leur part, les États-Unis ont fait baisser les prix deux fois en augmentant le taux des subside.

Cette série de réductions Canada-USA a débuté lundi lorsque le Canada a diminué le prix de trois catégories de blé de qualité inférieure, qui est

expédié dans les ports du Pacifique.

Selon les autorités, il s'agit d'un geste destiné à combattre la concurrence française et australienne sur le marché chinois. Le Canada a conclu une vente de 27 millions de boisseaux au pays communiste, grâce à ces prix réduits.

La mesure prise aujourd'hui par le Canada a réduit le prix d'exportation du blé nordique, de la catégorie 1, de \$2.01 à \$1.91 le boisseau.

La plus importante réduction touche les catégories nordiques No 3 et 4, dont les prix ont baissé de 13 cents le boisseau. Ce blé est expédié depuis les ports du Pacifique, du Saint-Laurent et de l'Atlantique.

Le prix du blé nordique, catégorie No 4, est également réduit de 13 cents, relativement aux expéditions du port de Churchill, sur la baie d'Hudson, mais la catégorie No 3 n'est réduite que de 10 cents.

Des journalistes en Côte d'Ivoire

WASHINGTON — Un groupe de journalistes américains et canadiens a pris l'avion à New York hier soir pour effectuer un séjour en Côte-d'Ivoire sur l'invitation du gouvernement de ce pays.

Ce groupe, qui arrive aujourd'hui à destination, via Dakar, et qu'accompagne M. Anatole Visson, conseiller pour les relations publiques auprès de l'ambassadeur de Côte-d'Ivoire à Washington, comprend notamment :

MM. Nathan Adams, New York Journal American, Windsor Booth, National Geographic Magazine, Drummond Burgess, The Gazette de Montréal, Oscar Naumann, Journal of Commerce, Michel Roy, Le Devoir, de Montréal.

Avant le départ de ces journalistes pour ce pays, M. Konan Bedie, ambassadeur de Côte-d'Ivoire à Washington, a offert une réception en leur honneur.

Le Bureau fédéral de la statistique a établi ces chiffres en se basant sur les rapports que lui ont soumis les services administratifs des provinces au cours de l'année dernière. Il y aurait eu environ 457,000 naissances au Canada l'an dernier. En 1963, 465,000 naissances avaient été enregistrées.

Le taux de natalité pour 1964 s'établissait donc à 23.8 par 1,000 habitants, soit le taux le plus bas depuis le début de la deuxième guerre mondiale. Ce taux indique également un déclin pour la septième année consécutive. En 1957, le taux des naissances s'établissait à 28.2.

En considérant le nombre des naissances, nous constatons une diminution constante depuis 1959, alors que 479,300 nouveaux citoyens avaient vu le jour. Une fois tous les chiffres compilés, le bureau fédéral s'attend à noter une augmentation des naissances en 1964 par rapport à 1963 seulement dans la province du Nouveau-Brunswick.

Il y a eu 142,000 mariages au Canada l'an dernier. En 1963, ce nombre était de 131,000. Précédemment, c'est en 1946 qu'on avait enregistré le plus grand nombre de mariages en une année, soit 137,400.

Les BPS s'attendent à noter, une fois son travail terminé, que le nombre des mariages aura augmenté dans toutes les provinces, sauf dans l'Île-du-Prince-Édouard en 1964.

Il y aurait eu par ailleurs 147,000 décès au Canada en 1964. Ce nombre est à peu près égal à celui de l'année précédente. A cause de la population toujours plus nombreuse, ceci signifie une diminution du taux des mortalités. A 76 décès par 1,000 habitants, ce serait en fait le taux le plus bas jamais vu au Canada.

Le nombre des décès aurait diminué, relativement à l'année 1963, dans les diverses provinces sauf au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, en Alberta et en Colombie britannique.

Parlementaires

GENÈVE — M. Alan MacNaughton, président de la Chambre des communes du Canada, qui effectuera un voyage à titre privé en Suisse, a rencontré à Genève M. de Blonay, secrétaire de l'Union interparlementaire. MM. MacNaughton et de Blonay ont discuté différentes questions relatives à l'organisation de la conférence interparlementaire, qui se tiendra à Ottawa du 8 au 17 septembre prochain. M. Alan MacNaughton, qui a été l'hôte à Genève de l'ambassadeur Rae, représentant permanent du Canada auprès de l'office européen des Nations unies, part aujourd'hui pour Londres, où il assistera aux obsèques de Sir Winston Churchill.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844 - 3361

— Téléphonez deux jours à l'avance —

AIDE DOMESTIQUE

Aide générale, pas de cuisine, soin enfant 5 ans, bon salaire. Logé et nourri. Appeler entre 8 h et 5 h. 822-82 et après 6 h. 483-6231. 1-2-65

A LOUER

BUREAUX A LOUER
BOUL. HENRI-BOURASSA
1,500 p. carrés, 2e étage, édifice neuf, air climatisé, subdivision, au choix du locataire. Saisie Populaire. Tél. DU. 7-7631. 2-2-65

AUTOS A VENDRE

5 automobiles à vendre, balance, finances. Bonnes conditions. 866-4278. 1-2-65

CHAMBRE A LOUER

A Outremont, dans maison privée. Accommodation à discuter. 271-7581. 1-2-65

EDUCATION

Étudiante donnerait cours de natation privés à adultes ou enfants. Tél. 277-5549. 1-2-65

FEMMES DEMANDEES

Secrétaire privée BILINGUE Steno-dactylo minimum 5 ans expérience. Écrire et envoyer curriculum vitae et mentionner salaire désiré, à Case 1144 Le Devoir, Montréal. 1-2-65

Demande des infirmières licenciées pour le service général, semaine de 5 jours, 40 heures de travail, une demi-heure repas quotidiens inclus. Salaire à l'heure en ligne. Prime de soirée et prime de nuit. Prime supplémentaire pour cours postdoctoral, certificat et baccalauréat. Congés statutaires, jours de maladie cumulatifs. Vacances annuelles 4 semaines après 1 an (3 semaines après 1 an), 5 semaines après 3 ans (3 mois continué etc.). S'adresser à : Directrice du Nursing, Hôpital Général, 1330, 8355 Terrasse Champlain, Lasalle. 1-2-65

H

Le président de la CTM: l'augmentation des tarifs du transport en commun est inévitable

L'augmentation des tarifs du transport en commun à Montréal est inévitable, a déclaré hier, M. Lucien L'Allier, ing., président et gérant général de la Commission de transport de Montréal, au cours d'une conférence de presse qui a suivi la présentation de son premier rapport annuel de la CTM.

M. L'Allier a assumé ses nouvelles fonctions le 15 août dernier. Il était auparavant directeur des travaux publics de la ville de Montréal et ingénieur en chef du métro. M. L'Allier a succédé au brigadier J.-Guy Gauvreau.

La CTM a enregistré un déficit d'exploitation de \$1.190.878, au cours de l'année qui se terminait le 30 novembre. La Commission ne peut accumuler des déficits, a commenté M. L'Allier. Il a souligné que les augmentations de salaires prévues depuis juillet 1964 viendront grever davantage le budget et augmenter le déficit.

Les revenus de la Commission se sont élevés à \$40.062.055, en comparaison de \$39.285.123 l'année précédente. Les véhicules de la CTM ont transporté 5.937.217 voyageurs de plus. Les dépenses ont atteint \$41.261.933, au lieu de \$40.395.470, en 1963.

M. L'Allier a précisé que le déficit accumulé atteint \$1.324.655. Il serait plus élevé s'il n'y avait eu ventes d'immeuble d'une valeur qui surpasse de \$576.059 celle inscrite aux livres, ainsi que la vente de valeurs de placement et le rachat à escompte d'émissions de la CTM.

Le rapport annuel de la CTM, que la ville a confié à la Commission de diriger et de surveiller l'exécution des travaux du métro jusqu'à leur parachèvement.

Parmi les innovations apportées en 1964 au service de

la CTM, signalons trois lignes nouvelles; le service s'étend à Saragay depuis l'annexion.

Des négociations ont lieu avec la Compagnie d'autobus Inter-Cité quant au service dans le quartier Rivière-des-Prairies.

La CTM se félicite du succès de la tournée panoramique "Promenade" inaugurée au cours de l'été dernier; plus de 90.000 passagers adultes et 25.000 de moins de douze ans sont montés dans l'autobus du circuit touristique.

Comme il faut remplacer 300 vieux autobus, un certain nombre de véhicules neufs seront achetés cette année, au moyen de soumissions publiques dans tous les pays. Le métro, quand il sera en service en 1966, entraînera la diminution de 200 autobus.

Le regain d'intérêt que connaissent les systèmes de transport urbain se traduit à Montréal par des crédits de \$213.700.000 pour la construction d'un métro de 15,5 milles.

Un statut approuvé par le gouvernement de la province modifie la constitution de la commission. Ainsi, la CTM doit demander des soumissions pour toute dépense qui dépasse \$5.000.

La campagne de "M. Galant" en vue d'accélérer le service a déjà donné d'excellents résultats, explique le rapport annuel et l'éducation du public se poursuit.

Le contrat de travail de la CTM avec ses employés expirait le 11 juillet 1964. La Commission des relations ouvrières accordait la reconnaissance syndicale au Syndicat des employés du transport de Montréal (CSN), le 18 décembre. Les négociations avec le nouveau syndicat doivent être entamées prochainement.

Des membres de la SSJB demandent: où sont les procès-verbaux du congrès du 15 oct.?

L'épreuve de démocratisation au sein de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal est rendue en cour.

Le juge Georges Reid, de la Cour supérieure, a émis hier un bref de mandamus contre la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, à la requête de neuf membres de la société. Ceux-ci entendent faire inscrire au livre des procès-verbaux de la SSJB une résolution adoptée le 15 octobre 1964 amendant les règlements de la société de façon à ce qu'une représentation plus large soit accordée aux membres, à l'occasion du congrès général.

Selon les requérants, un tel amendement a été et bien été adopté, en bonne et due forme, au congrès général spécial tenu le 15 octobre 1964, mais le conseil général de la société a fait savoir par lettres que le procès-verbal de la réunion n'existe pas et qu'aucun amendement au règlement de la société n'a été adopté ce jour-là.

S'agit-il d'une "omission, d'une négligence ou d'un refus", se demandent les requérants?

A tout événement, ils veulent que d'ici huit jours apparaisse au livre des procès-verbaux l'amendement au règlement, tel qu'il a été adopté au congrès spécial du 15 octobre.

Les requérants sont Georges Desrosiers, médecin de Duvernay; Hervé Addy, vendeur de Montréal; Jacques Simard, dessinateur de Montréal; Yves Mi-

ron, professeur de Montréal; Jean Archambault, "représentant", de Montréal; Serge Courtemanche, "représentant", de St-Vincent-de-Paul; Dominique Léger, publiciste de Duvernay; Raymond Lemieux, architecte de St-Léonard; et Louis Joncas, "représentant", de St-Léonard.

Le fond du problème est la question de savoir qui aura droit de vote aux congrès généraux de la société.

Le règlement de la SSJB dit, à l'article 31, que la "représentation des sections (au congrès) est basée sur les effectifs inscrits au secrétariat général au 31 décembre précédent".

L'amendement suggère n'attribuer rien à cela.

Mais l'alinéa poursuit: "Toute section spéciale ou régionale ayant 20 membres actifs en règle à cette date a droit d'élire un délégué officiel au congrès. Elle a droit à un deuxième délégué à partir de quarante membres et à un troisième délégué si elle compte cent membres ou plus. Toute section paroissiale et locale comptant à cette même date au moins cinquante membres actifs a droit à un délégué; elle a droit à un deuxième délégué si elle compte au moins cent membres actifs et à un troisième délégué si elle compte deux cents membres actifs et plus."

Dans l'amendement qui, selon les requérants du bref de mandamus, a été adopté le 15 octobre dernier, il est dit que: "Toute section spéciale, régionale, paroissiale, locale ou au-

tres, a droit à un délégué par 50 membres actifs... Le minimum de délégués par section sera de un et le maximum sera de 25 délégués."

Dans une chronologie des faits, les requérants signalent que lors du congrès général d'octobre, convoqué en bonne et due forme à l'université de Montréal, le président de la société a quitté la salle aussitôt après les discussions sur les lettres de créance des délégués. Les 38 délégués présents ont nommé un nouveau président. Le quorum est de quinze. L'amendement à l'article 31 des règlements est alors adopté à l'unanimité.

La semaine suivante, la SSJB a été invitée à lire l'amendement au livre des procès-verbaux. Le 22 décembre, un groupe de représentants de sections et les conseillers généraux de la société se rencontrent. Ces derniers affirment qu'ils n'ont pas encore obtenu de réponse de leurs conseillers juridiques sur l'opportunité d'insérer l'amendement au cahier des procès-verbaux.

Le 4 et le 5 janvier, quatre délégués de deux sections s'expriment par lettre au secrétaire administratif de la SSJB, M. Gérard Turcotte de leur faire parvenir une copie amendée du règlement du 31 de la SSJB de Montréal et le procès-verbal du congrès du 15 octobre.

À propos du procès-verbal, M. Turcotte écrit: "La demande a été soumise au conseil général qui prie M. Turcotte de faire savoir aux signataires de la lettre qu'il est impossible de vous faire parvenir le procès-verbal du congrès général spécial du 15 octobre puisqu'il n'existe pas de tel document dans les livres de la société."

A propos de l'amendement, M. Turcotte écrit cette fois: "La demande a été soumise au conseil général qui prie M. Turcotte de faire savoir aux signataires de la lettre qu'il est impossible de vous faire parvenir une copie certifiée du règlement du 31 tel qu'amendé au congrès spécial du 15 octobre 1964, puisqu'aucun amendement au règlement de la société n'a été adopté le 15 octobre 1964..."

La nouvelle venant de Moscou précisait que cette décision avait été prise après qu'un autre cargo soviétique, le Volkovgues, ait été prisonnier des glaces dans le Saint-Laurent en revenant de Montréal.

M. Stead a dit que le ministère des Transports pouvait facilement avec les brise-glaces qu'il possède résoudre les problèmes.

Le bâtonnier François Nobert est décédé hier

Le bâtonnier François Nobert, C.R., est décédé très tôt hier matin, à sa demeure, à la suite d'une maladie qui le minait depuis longtemps déjà. Il était âgé de 49 ans et 2 mois.

En Me Nobert, Trois-Rivières perd celui que l'on considérait comme l'âme de la Corporation Du Pont, projet en voie de réalisation pour unir les deux rives du fleuve St-Laurent, entre Trois-Rivières et St-Grégoire-le-Grand, dans le comté de Nicolet. Il était secrétaire-administrateur de la Corporation Du Pont depuis 1956 et il avait été à l'origine du projet, comme membre du comité de la traversée routière sur le fleuve, comité de la Chambre de commerce anisée de Trois-Rivières.

Le bâtonnier Nobert fit ses études au jardin de l'enfance, au séminaire St-Joseph des Trois-Rivières, où il obtint son baccalauréat ès-arts, puis il fit son droit à l'université Laval à Québec, d'où il sortit en

LE DEVOIR

MONTREAL, SAMEDI 30 JANVIER 1965

Confusion autour du brise-glace qui accompagnerait un cargo russe se dirigeant vers Montréal

OTTAWA. — Un haut fonctionnaire du ministère des Transports s'est dit plutôt surpris hier d'une nouvelle émanant de Moscou et voulant qu'un brise-glace soviétique accompagne un cargo de l'URSS qui ferait actuellement route vers Montréal.

"Il y a sûrement quelques points qui n'ont pas été bien saisis," a déclaré M. G. W. Stead, ministre adjoint suppléant pour les services maritimes.

Il a ajouté que le cargo en question, l'Indigirka, est l'un des derniers et des plus modernes cargos qui aient été construits et soient renforcés pour naviguer dans les glaces. Il serait ridicule de le faire accompagner par un brise-glace dans son voyage actuel de Leningrad à Montréal.

M. Stead a fait savoir que l'Union soviétique n'avait pas prévu le Canada de son intention d'envoyer ainsi un brise-glace, et "ordinairement, ils nous mettent au courant de tels faits".

La nouvelle venant de Moscou précisait que cette décision avait été prise après qu'un autre cargo soviétique, le Volkovgues, ait été prisonnier des glaces dans le Saint-Laurent en revenant de Montréal.

M. Stead a dit que le ministère des Transports pouvait facilement avec les brise-glaces qu'il possède résoudre les problèmes.

Nouvelles de la Législature

par Marcel THIVIERGE

Un marathon verbal et verbeux

Le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône est, à chaque session, l'occasion d'un marathon entre le premier ministre et le chef de l'opposition. Me Johnson a parlé durant 4 heures et 30 minutes. M. Lesage a commencé son discours jeudi soir, l'a poursuivi hier et le terminera mardi. Jusqu'ici, son temps au chronomètre est 3 heures et 15 minutes. Il pourra facilement se rendre à 6 heures. Le secrétaire de la province, avide de statistiques du genre, devrait faire le partage entre le verbiage et les paroles essentielles et évaluer le tout en taux horaire: 75 députés à \$15.000, 20 ministres à \$22.000, une quinzaine d'adjoints parlementaires à \$4.000, les dépenses générales de la Chambre, le journal des débats, les greffiers, etc. Le total divisé par le nombre d'heures que durera la session, etc. Bonne chance, M. Bona Arsenault! Il y a là de quoi occuper une formidable équipe d'étudiants, l'été prochain, à l'Office d'information.

Le Conseil d'orientation économique au travail

Le premier ministre a expliqué que le C.O.E., à cause de la pénurie de chercheurs dans de nombreux domaines importants de la vie économique, ne pouvait s'attaquer à tous les problèmes à la fois. Certaines modifications de structure seraient nécessaires à une véritable planification. Le C.O.E. a décidé de s'attaquer à certaines questions urgentes. Parmi celles-ci: 1) les fondements économiques d'une politique d'achat du gouvernement de Québec; 2) les facteurs de localisation industrielle dans une perspective de décentralisation; 3) les conséquences économiques de l'établissement d'un complexe sidérurgique; 4) la politique de mise en valeur des ressources naturelles; 5) l'aménagement du territoire; 6) les besoins futurs en main-d'œuvre dans la province.

Le chômage dans le Québec

Le premier ministre a fourni certains chiffres concernant le chômage dans le Québec. Le plus bas niveau de chômage a été atteint en septembre: 4,3 p.c. de la main-d'œuvre. En 1963, il était de 5,7 p.c. et de 5,3 en 1962. En octobre, avec le chômage saisonnier, il est monté à 5,1 p.c. pour baisser en novembre à 5 p.c. et remonter en décembre à 5,4 p.c. Il était en décembre 1963 à 6,8 p.c. et en décembre 1962 à 8,4 p.c. "C'est évident que je ne suis pas satisfait de ces chiffres," a dit M. Lesage, puisque, selon les économistes, le plein emploi se traduit par un pourcentage de 3 à 3,5 p.c. de chômage. "Mais nous remonçons la côte et cela, plus rapidement en proportion que tout le reste du Canada."

Une hausse marquée des investissements

La part du Québec dans les investissements totaux canadiens s'accroît sans cesse. Le pourcentage est passé de 24,81 p.c. en 1962 à 26,14 p.c. en 1964. Le taux d'investissements nets est plus élevé au Québec que dans toutes les autres provinces. À l'heure actuelle, il se situe à 17,8 p.c., soit \$2.686 millions. M. Lesage a cité quelques exemples: Wabush Mines, à Pointe-Noire, \$50 millions; General Motors, à Sainte-Thérèse, \$60 millions; Gaspé Copper, \$12 millions; Aluminum Co., \$32 millions; Dominion Steel, à Contrecoeur, \$25 millions; Dominion Rubber, à Saint-Jean, \$10 millions; Gaspesia Pulp & Paper, à Chandler, \$18 millions; Québec North Shore, à Baie-Comeau, \$19 millions; Consolidated Paper, à Grand-Mère, \$15 millions; Bathurst Paper, à New-Richmond, \$37 millions; Consolidated Paper, à Miller Bay, \$35 millions; Domtar Pulp & Paper, au lac Quévillon, \$55 millions, etc.

Le régime de rentes et l'Ontario

"Ce ne serait pas raisonnable de la part du gouvernement de Québec de présenter son projet de régime de rentes sans être au courant des conditions qu'exige l'Ontario pour adhérer au régime fédéral. M. Lesage a expliqué que ces conditions pourraient influencer le facteur de transférabilité. Le projet québécois est prêt. "Quelles sont les conditions de l'Ontario?" s'est demandé le premier ministre. Je les ignore. Si ces conditions de l'Ontario étaient acceptées par l'Assemblée législative, eh bien, nous aurons notre propre plan et nous ferons l'impossible pour que les pensions soient transférables dans toute la mesure du possible; mais ce sera à l'Assemblée législative d'en juger."

Trois ministres parleront

En plus de M. Lesage, trois autres ministres participeront au débat sur l'adresse en réponse au discours du trône. Ce sont le procureur général, Me Claude Wagner, le ministre de l'éducation, Me Paul Gérin-Lajoie, et le ministre de l'agriculture, M. Alcide Courcy. Ils répondront aux critiques qu'a formulées, dans son discours, le chef de l'opposition.

M. Bernier: "Je suis courtier d'assurance"

M. Jacques Bernier, nouveau député libéral de Matane, auquel la veille, le chef de l'opposition avait reproché d'avoir touché des commissions non méritées sur des contrats d'assurances du gouvernement, a répliqué, hier en Chambre: "Pour sa gouverne, je voudrais informer le chef de l'opposition que je suis courtier d'assurances depuis plus de 9 ans. Je ne vois pas, en tant que courtier et citoyen du Québec, ce qui m'aurait empêché, avant d'être élu député, de solliciter, de transférer des affaires d'assurance avec le gouvernement du Québec comme l'ont fait d'autres courtiers de mon comté et d'ailleurs dans la province."

Les vaches de Dorchester... en Chambre

Les vaches de Dorchester ont patagé, à deux ou trois reprises, sur le parquet de l'Assemblée législative. Hier, le premier ministre a justifié l'envoi d'un chevre d'une soixantaine de dollars à un citoyen du comté de Dorchester. Il avait travaillé en août comme "pointeur" pour le ministère de la voirie. Ce n'était donc pas une somme d'argent destinée à l'achat d'une des quelque 2.500 vaches légendaires dont il fut question au lendemain de élections partielles dans Dorchester. M. Gabriel Loubier, député U.N. de Belchase, et l'un des principaux organisateurs de l'U.N. dans Dorchester au cours de la campagne d'octobre, a répliqué qu'il avait en sa possession un autre chevre. Il a refusé de le prêter au premier ministre qui voulait évidemment en faire justifier l'envoi. M. Loubier l'a gardé. Une fois de plus, il aura l'occasion de ramener les vaches électorales sur le tapis.

Pour la neuvième fois... JAPON

voyage organisé au Japon

Direction personnelle: Mlle Marisol HONE

DEPART DE MONTREAL — 25 FEVRIER

Le voyage débute par un arrêt d'un jour à Vancouver et un séjour reposant de deux jours à Honolulu. C'est ainsi que le long trajet de plus de 20 heures (Montréal/Tokyo) est coupé en 3 étapes reposantes.

AU JAPON: Tokyo avec Nikko et le lac Chuzenji; Miyazoshita et le lac Hakone; Atami dans le décor de la Côte d'Azur du Japon, à l'époque des cerisiers en fleurs; Kyoto, Nara, Osaka, avec le spectacle inoubliable du théâtre Takarazuka.

HONG-KONG: L'île de Hong-Kong et Repulse Bay; le secteur de Kowloon et les Nouveaux Territoires; Aberdeen avec un dîner dans un restaurant flottant. Temps libre pour les bazards et magasins.

PHILIPPINES: Visite de Manille avec promenade à Tagaytay, à travers le seul décor tropical de l'Extrême-Orient.

RETOUR PAR LA CALIFORNIE

6 PAYS — 25 JOURS — \$1.923.00

NOTRE EXPERIENCE A VOTRE SERVICE

A la suite des croisières annuelles exécutées tous les ans depuis 1959, chaque fois sous la direction d'un membre du personnel de notre agence, nous offrons en grande exclusivité, dans la préparation des voyages autour du monde et au Japon, l'expérience pratique de cinq membres de notre personnel.

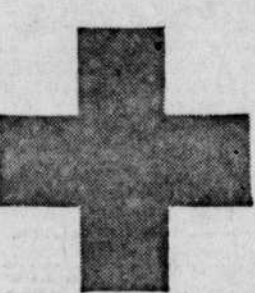
Autre voyage en préparation: OCTOBRE 1965

Pour renseignements et inscriptions

VOYAGES HONE

1460 Avenue Union — Montréal 2 — Tél.: 845-8221

Voici comment la Croix-Rouge a employé votre argent le mois dernier dans la Province de Québec



SERVICE DE TRANSFUSION SANGUINE	
1) Flacons de sang distribués gratuitement aux hôpitaux	15,030
2) Unités des sous-produits sanguins—albumine sérique—fibrinogène—gamma-globuline	743
3) Epreuves pré-natales—facteurs Rh	1,517
SECOURS AUX SINISTRÉS	
Personnes aidées dans la province de Québec	400
BUREAU D'ENQUÊTES	
Personnes retracées	10
NURSING	
1) Élèves inscrites aux cours de soins au foyer	38
2) Soins au foyer donnés aux malades	375
3) Articles prêtés aux malades à domicile	2,231
DÉTACHEMENT DE LA CROIX-ROUGE	
Nombre d'heures données par les membres bénévoles	1,153
SERVICES VOLONTAIRES	
Nombre d'heures	2,723
TRAVAUX FÉMININS	
Vêtements, layettes, etc., confectionnés	5,552
Tampons chirurgicaux préparés	173,680
BIEN-ÊTRE DES ANCIENS COMBATTANTS	
1) Vétérans aidés	762
2) Visites aux patients hospitalisés	3,874
3) Parents logés au Pavillon d'Accueil	145
4) Artisanat—Articles produits sous la surveillance de la Croix-Rouge	809
SÉCURITÉ AQUATIQUE	
1) Instructeurs actifs	110
2) Élèves reçus aux classes de natation	4,358
CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE	
Programme de formation sociale pour la jeunesse étudiante. Principes de base: Santé, Service, Civisme.	
Si vous désirez travailler pour la Société Canadienne de la Croix-Rouge, appelez votre section locale ou écrivez à la Division du Québec, Croix-Rouge Canadienne, 2170 ouest, boul. Dorchester, Montréal 25.	

La Solidarité va étendre son marché à la France

QUEBEC. — M. Albert Boulet, président du conseil d'administration de la compagnie d'assurance-vie La Solidarité, a annoncé que celle-ci va étendre son marché à la France. A la suite d'un accord conclu pour une période de 20 ans avec la Compagnie parisienne de garantie, cette dernière mettra ses 1.500 représentants à la disposition de La Solidarité. C'est depuis 1960 que La Solidarité étudie la possibilité de s'implanter en Europe. Les démarches réelles en vue de l'obtention d'un permis ont commencé l'année dernière, et ont abouti il y a quelques semaines. La Solidarité devient ainsi la seule compagnie canadienne-française d'assurance-vie à aborder ce marché.

LES COURS DU GESU

(COLLÈGE SAINTE-MARIE)

SERVICES CULTURELS POUR ADULTES

DEBUT DES COURS: 1er, 2, 3 et 4 février

SCIENCES RELIGIEUSES	ECONOMIE ET ADMINISTRATION
Religions et athéisme	Système et procédures
Questions d'actualité religieuse	La Direction du personnel
Commentaire de la Bible	Exploitation scientifique de la petite entreprise
PHILOSOPHIE	Théorie et pratique de la vente
Preuves de l'existence de Dieu	La comptabilité au service de l'entreprise
Teilhard de Chardin	Le droit dans les affaires
Jean-Paul Sartre et l'engagement sans Dieu	BEAUX-ARTS
Histoire de la philosophie moderne	Les peintres que nous aimons
PSYCHOLOGIE	Connaissance de la musique
Psychologie de l'adolescent	L'œuvre d'art dramatique
Psychologie de la personnalité	LITTÉRATURE
Psychopathologie de la personnalité	Littérature canadienne
Dynamique de groupe	La femme dans la littérature
LANGUE FRANÇAISE	Théâtre d'aujourd'hui
La composition française de tous les jours	Le roman contemporain
Stylistique française	Civilisations grecque et latine
Pratique de l'expression orale	GÉOGRAPHIE
Cours de prononciation française	Géographie humaine
Cours de lecture rapide	HISTOIRE ET CIVILISATIONS
LANGUE ESPAGNOLE	Civilisation orientale
Espagnol élémentaire	SCIENCE POLITIQUE
Espagnol intermédiaire	Pour utiliser les services de l'Etat
La cultura hispanica	Relations internationales de 1945 à nos jours
SCIENCES	
Biologie de l'homme	
SOCIOLOGIE	
Processus de socialisation	
La structure de la société	

Pour plus de renseignements demander un prospectus à l'adresse suivante:

LES COURS DU GESU

1180, rue BLEURY, Montréal 2

866-3611

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Opinion du lecteur

Contre un enseignement de l'histoire à la "franglaise"

par Arthur LEFRANÇOIS

professeur d'histoire au niveau secondaire

De hautes personnalités commencent à mettre en doute certaines recommandations de la Commission Parent, en ce qui concerne l'enseignement de l'histoire. Tantôt on fond en larmes, tel Mgr Gosselin pour qui "enseigner l'histoire d'une façon sèche... ce n'est pas avoir de cœur". De son côté, l'abbé Groulx "y voit l'offensive la plus astucieuse jamais conçue pour dénigrer les Canadiens français". Il va sans dire que ces deux opinions, sorties de leur contexte, peuvent être mal interprétées. Je me permets cependant de donner mon opinion dans le débat qui s'amorce.

Comme l'abbé Groulx, "je ne suis pas pour l'histoire-propagande. J'ai toujours cru qu'il suffirait de montrer notre histoire telle qu'elle est, sans l'amoindrir ni la grandir et qu'elle ferait elle-même sa propagande". Le rapport, de son côté, demande de réviser notre traditionnelle enseignement de l'histoire du Canada orienté vers une apologétique nationale et religieuse et recommande "de dissocier l'histoire et la prédication patriotique; le but de l'enseignement de l'histoire n'est pas en premier lieu la formation civique, patriotique ou religieuse". Ces deux prises de position me semblent parfaitement conciliables. De toutes façons, il est urgent de démystifier notre histoire. Chaque époque a produit de fortes personnalités et d'avantage de "nouilles": il n'y a pas de nation parfaite.

Le professeur d'histoire, plus que le professeur de littérature, doit éviter de tomber dans le sentimentalisme et le larmoyant, laisser choir une nomenclature de dates souvent "abâtardissantes" et tenter d'amener l'élève à constater les faits tels qu'ils furent. Ce qui fait essentiellement l'enrichissement de l'histoire, ce qui la rend humanisante, c'est de guider le jeune à partir de faits précis, à remonter aux causes immédiates et lointaines pour aboutir aux conséquences qui, à leur tour, engendrent d'autres événements. A cette fin, il nous faut, de la seconde, des bibliothèques bien garnies pour initier l'élève à la recherche.

Mais voilà que sous prétexte de bonne entente, la commission Parent souhaite une histoire du Canada à peu près identique pour les Canadiens d'expression française et d'expression anglaise. Cela tient plutôt de la fantaisie et de l'utopie. Certes il faut juger d'une époque en se replaçant dans la mentalité de cette même époque. Cependant le recul du temps permet une plus saine appréciation des jugements et des gestes des hommes qui nous ont précédés. Le dialogue n'est pas à sens unique. Ils ont les yeux clos ceux qui accusent le pacte de 1867 comme la cause de tous nos maux. Le rapport Durham provoque par les troubles de 1837 à profondément marqué notre histoire. Dans les grandes circonstances de la vie politique canadienne, qui ont été les perdants? Un peuple qui s'élève instinctivement dans son esprit, en une sorte de folie, les injustices dont il a été victime. Dans l'affaire Riel, c'est l'Ontario qui remporta une triste victoire; en ce qui concerne les deux crises de conscription, le vaincu fut le peuple du Québec. Dans la désastreuse étude du projet de drapeau d'État, qui sont ceux qui ont mené à bal les descendants des Loyalistes de 1783 qui sont plus attachés à une monarchie anachronique et à un empire mourant qu'à la réalité canadienne? Et dans ce domaine, ce fut pour plusieurs anglophones la dernière capitulation qu'on pouvait se permettre à l'égard des récalcitrants québécois.

Cela ne veut pas dire que l'histoire du Québec a toujours été d'une pureté virgine. Combien de premiers ministres et de gouvernements ont su incarner les aspirations de leurs sujets? Pour ma part, je ne vois qu'Honoré Mercier qui passa comme un météore. Le sage est trop près de nous pour qu'on puisse analyser son œuvre. Ses succès sont dus à la faiblesse du gouvernement minoritaire fédéral, mais il se voit accablé à certaines concessions comme celle-ci: "Les Canadiens français sont profondément royalistes". Dans la complexité de l'histoire canadienne ou deux peuples fiers se sont souvent trouvés à couteaux tirés, peut-on espérer un enseignement sec et précis, identique pour les deux groupes ethniques? Le racisme et le nationalisme peuvent être enrayés par le dialogue, un dialogue vrai où les deux principaux partenaires acceptent leurs erreurs et aplanissent les terrains de divergence. C'est seulement par cette voie que l'histoire pourrait devenir vraiment objective.

Qu'on se rappelle, en passant, la décision enfantine de l'ancienne société St-Jean-Baptiste de fraterniser avec l'élément anglophone à l'occasion du bicentenaire de notre appartenance à l'Angleterre. Le tollé général ne se fit pas attendre et contredisa les somptueuses fêtes qui auraient simplement marqué notre béate soumission. Je passe sous silence la visite de la reine qui fut une faute volontaire et pleinement consentie par Ottawa. Je suis porté à croire que Lesage a tout bonnement été mis au pied du mur, en regard aux concessions antérieures obtenues du fédéral.

Je ne donne que quelques points de vue esquissés rapidement. Ils suffisent, je crois, à motiver mon refus d'un programme et militaire, une seconde période qui s'achève vit la prépondérance de l'économie. Actuellement, on semble se pencher davantage sur les questions sociales. Et la question religieuse est un fait humain qui intéresse au plus haut point l'histoire. Comment faire le bilan d'une civilisation sans approfondir sa mentalité religieuse? A ce point de vue, le rapport est simplement neutre. Personne ne trouve à redire qu'on enseigne l'histoire égyptienne, grecque, romaine avec la smala de dieux qui s'y rattache. Par contre, en ce qui concerne l'histoire du Canada, je ne trouve rien, dans le rapport, qui suggère de belles synthèses sur l'évolution du sentiment religieux; c'est la politique et l'économie qui prennent tout. J'ai eu des professeurs agnostiques qui savaient faire abstraction de leur idéologie pour donner un enseignement cohérent et complet. Dans mes études universitaires, j'ai été profondément frappé par le souci d'objectivité de monsieur Marcel Trudel. Son *Chiniquy*, ses volumes sur l'Eglise au temps du régime militaire, essaient d'établir la vérité sans passion et sans parti-pris. Je ne connais que le frère Robert Sylvain, c.é. qui, par son *Gavacsi*, fait front commun avec Marcel Trudel. Loin de moi de vouloir moraliser et "sacraliser": On en a été suffisamment gavé.

D'autre part, le rapport Parent manque de réalisme dans un autre domaine tout aussi important. Il y eut un temps où l'histoire n'était que politique et militaire; une seconde période qui s'achève vit la prépondérance de l'économie. Actuellement, on semble se pencher davantage sur les questions sociales. Et la question religieuse est un fait humain qui intéresse au plus haut point l'histoire. Comment faire le bilan d'une civilisation sans approfondir sa mentalité religieuse? A ce point de vue, le rapport est simplement neutre. Personne ne trouve à redire qu'on enseigne l'histoire égyptienne, grecque, romaine avec la smala de dieux qui s'y rattache. Par contre, en ce qui concerne l'histoire du Canada, je ne trouve rien, dans le rapport, qui suggère de belles synthèses sur l'évolution du sentiment religieux; c'est la politique et l'économie qui prennent tout. J'ai eu des professeurs agnostiques qui savaient faire abstraction de leur idéologie pour donner un enseignement cohérent et complet. Dans mes études universitaires, j'ai été profondément frappé par le souci d'objectivité de monsieur Marcel Trudel. Son *Chiniquy*, ses volumes sur l'Eglise au temps du régime militaire, essaient d'établir la vérité sans passion et sans parti-pris. Je ne connais que le frère Robert Sylvain, c.é. qui, par son *Gavacsi*, fait front commun avec Marcel Trudel. Loin de moi de vouloir moraliser et "sacraliser": On en a été suffisamment gavé.

Le rapport Parent souligne des éléments très positifs, en ce qui regarde l'enseignement de l'histoire. Mais l'histoire universelle qu'il propose, européenne, asiatique, africaine, américaine constitue un plat indigeste. Que restera-t-il à apprendre au niveau universitaire?

En conclusion, s'il est vrai que l'histoire doit mousser le patriotisme, jetons un coup d'oeil sur la scène fédérale ou nos représentants ne disent que des arguties. Donnons-nous des hommes compétents, reformons nos mœurs électoralistes sans oublier les *grosses coisures*, bannissons le bon comme le mauvais patronage et le patriotisme s'épanouira sans qu'on fasse vibrer toutes les cordes du sentimentalisme. A tous fins pratiques, je n'ai pas le moindre désir de voir fusionner deux histoires qui dégèneraient en histoire franglaise.

Opinion libre

Convient-il ou non de tutoyer Dieu?

par le R. P. Pierre GOLLIER, de l'Oratoire

agrégé de l'Université, professeur de lettres

Pendant la Révolution, pour avoir l'air d'un patriote, il fallait tutoyer ses concitoyens. Aujourd'hui, dans l'Eglise de France, c'est à Dieu lui-même que chaleureusement et hardiment on doit dire "tu": la nouvelle traduction de la messe s'impose. Bien qu'on ait attendu 1964 pour reconnaître les exigences convergentes de la théologie et de la langue française, il faut croire que c'est mieux ainsi.

N'empêche que l'effet est déroutant. Au moment même où nous nous réjouissons d'entendre la messe en français, nous sentons qu'au fond de nous quelque chose est pris à rebrousse-poil par ce "tu" insolite (1).

Nous nous surprenons à parler comme les Flamands avec leur "Sais-tu, monsieur." "Sais-tu, madame," dont Baudelaire s'est gaussé en faisant dire à un Bruxellois de ses *Amoénités belgiques*: "Ça n'est pas possible, ça sais-tu, monsieur!" Aux termes de respect les plus solennels nous mêlons, nous aussi, un "tu" qui prend, du coup, un air de trivialité cocasse: "Nous supplions ta majesté, Seigneur." "Dieu tout-puissant, étends ton bras!" Nous disons même, comme s'il fallait faire tant de manières quand on se tutoie: "Seigneur, je ne suis pas digne de te recevoir." Voilà le style nègre-blanc qui nous sert désormais de langue sacrée. Pour le moment, Dieu merci! le *Pater* reste intact dans son ancienne et vénérable formule, jusqu'à

Lettre de Brazzaville

L'O.U.A. SAURA-T-ELLE SURVIVRE AUX INNOMBRABLES CONFLITS INTERAFRICAINS?

par Claude STEPHANE

Les réactions à l'opération humanitaire africaine-belge de Stanleyville ont mis en relief les divisions de plus en plus graves de l'Afrique et l'Organisation de l'Unité Africaine ressemble à un paravent troué: il ne cache rien du drame qui se joue sur ce continent. Tout craque du Nord au Sud et de l'Ouest à l'Est de l'Afrique. On n'entend plus que le bruit des armes les cris et les pleurs des victimes des horreurs qui marquent tant de pays africains des stigmates des guerres civiles ou des conflits frontaliers, quand ce ne sont pas les deux à la fois. Comment ne pas taxer de chimère le projet de M. Nkrumah visant à établir immédiatement un gouvernement continental africain? L'Europe Occidentale a mis des siècles, et après des guerres fratricides sans nombre avant de songer à jeter les bases de son unité et encore, n'a-t-elle pas surmonté tous les obstacles que le nationalisme étroit et le chauvinisme ont dressés sur sa route... Or, l'Afrique saute, elle, sans transition ou presque, de la vie tribale, de la naissance de l'âge du fer à celui de l'indépendance politique, de la coopération internationale et de l'atome...

(Suite à la page 10)

ENORME DECALAGE
Mis à part les pays d'Afrique du Nord, donc de l'Afrique musulmane blanche, l'idée d'indépendance nationale, la prise de conscience nationale n'existent pratiquement pas en Afrique. Seuls, certains cadres plus ou moins évolués des centres urbains (syndicalistes, fonctionnaires, etc...) prennent peu à peu conscience d'appartenir à une nation structurée. Les populations de brousse ne connaissent que le clan, la tribu, la race. En dehors de cela rien... L'une des grandes tragédies de l'Afrique actuelle réside dans l'énorme décalage existant entre les villes et la brousse car, mis à part les agglomérations même peu importantes, la brousse vit encore à l'heure des sorciers, des fétiches et du cannibalisme, exactement comme avant la conquête du continent par le colonisateur. Dans les villes, par contre, vous trouvez maintenant des milliers d'Africains s'efforçant, selon leurs moyens de vivre à la mo-

de européenne. Combien de siècles séparent le "bourgeois" noir roulant en Mercedes des paysans ou du pêcheur qui, quelques kilomètres plus loin, vit encore sous une hutte de feuillage et de bois mort...

OPINION DU LECTEUR

Pour la rééducation du parti libéral

Monsieur le directeur,
Je désire susciter la création avec les \$5 ci-inclus, d'un fonds spécial pour éduquer et réformer les membres québécois du Parti Libéral Fédéral.

Cette première contribution provient directement des fonds du parti libéral. Le billet bleu m'a été donné le samedi soir, 23 janvier, dans une enveloppe vierge de toute inscription, alors que je "couvais" une assemblée à laquelle l'orateur invité était M. Auguste Choquette, député fédéral du comté de Lotbinière.

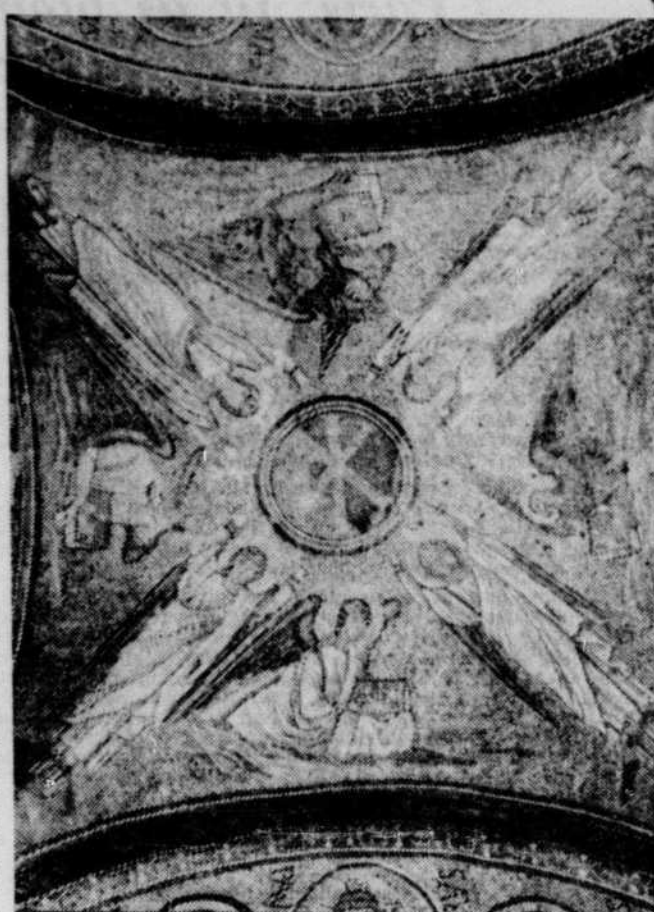
M. Choquette a justement recommandé aux jeunes libéraux de St-Sauveur de s'intéresser à la politique et d'essayer d'atteindre de hauts sommets dans la politique.

Je suis de son avis, et de tout cœur. Cependant, à ma connaissance, et ce, après avoir "couvert" de nombreuses campagnes électorales au Québec, les Libéraux fédéraux demeurent les seuls à continuer cette politique de cachets aux journalistes.

Etant donné que je suis un peu embarrassé et même gêné de remettre cet argent non-gagné, je prendrai la bonne habitude de l'envoyer au DEVOIR pour que ce fonds soit en bonnes mains. Je suggère à tous mes confrères journalistes du Québec de faire la même chose, en citant la provenance de l'argent en question, de façon à édifier le public.

Gerry McNeil
journaliste.

Note de la Direction: Sans créer le fonds de rééducation des libéraux fédéraux dont parle notre correspondant, LE DEVOIR peut bien garder "in trust" cette somme. Il la tient naturellement à la disposition de M. le sénateur Gélinas au cas où celui-ci tiendrait à la récupérer, si modeste soit-elle, pour la faire servir aux intérêts supérieurs du parti, à la condition toutefois qu'elle soit utilisée dans l'esprit qui anime notre correspondant.



une retraduction d'ensemble. Mais il ne perd rien pour attendre, et bientôt le "tu" régnera partout. Il faudra bien que l'*Ave Maria* s'y fasse: "Je te salue, Marie, le Seigneur est avec toi, tu es bénie." Belle prière! L'incongrue *Zazie* elle-même n'en viendrait pas.

Pour changer ainsi l'usage des millions et des millions de fidèles qui parlent français en Europe, en Asie, en Amérique, en Afrique, il faut qu'il y ait eu de graves raisons. De fait, des notes justificatives appuyaient le projet de traduction, quand il fut diffusé au printemps dernier, et depuis beaucoup d'arguments ont été lancés dans les assemblées compétentes et à la télévision. Mais, loin de rassurer, toutes ces explications consternent. Que de bévues à y relever! Il n'est pas jusqu'au *thou* anglais qu'on n'ait allégué comme un exemple à suivre, en le prenant pour un simple *tu*, comme si d'ailleurs on pouvait décider de l'usage particulier d'une langue d'après les habitudes des autres. Mais allons directement au cœur de la question.

Ce qui fait préférer le *tu*, c'est au fond son ambiguïté. On croit qu'il fait gagner sur tous les tableaux à la fois: celui du lyrisme dévot et celui du style hiératique. En effet, considère en général et dans l'abstrait, le *tu* a différentes valeurs. Il exprime surtout la familiarité (et l'on n'est pas fâché de risquer quelque audace dans ce sens par affectation de piété et pour

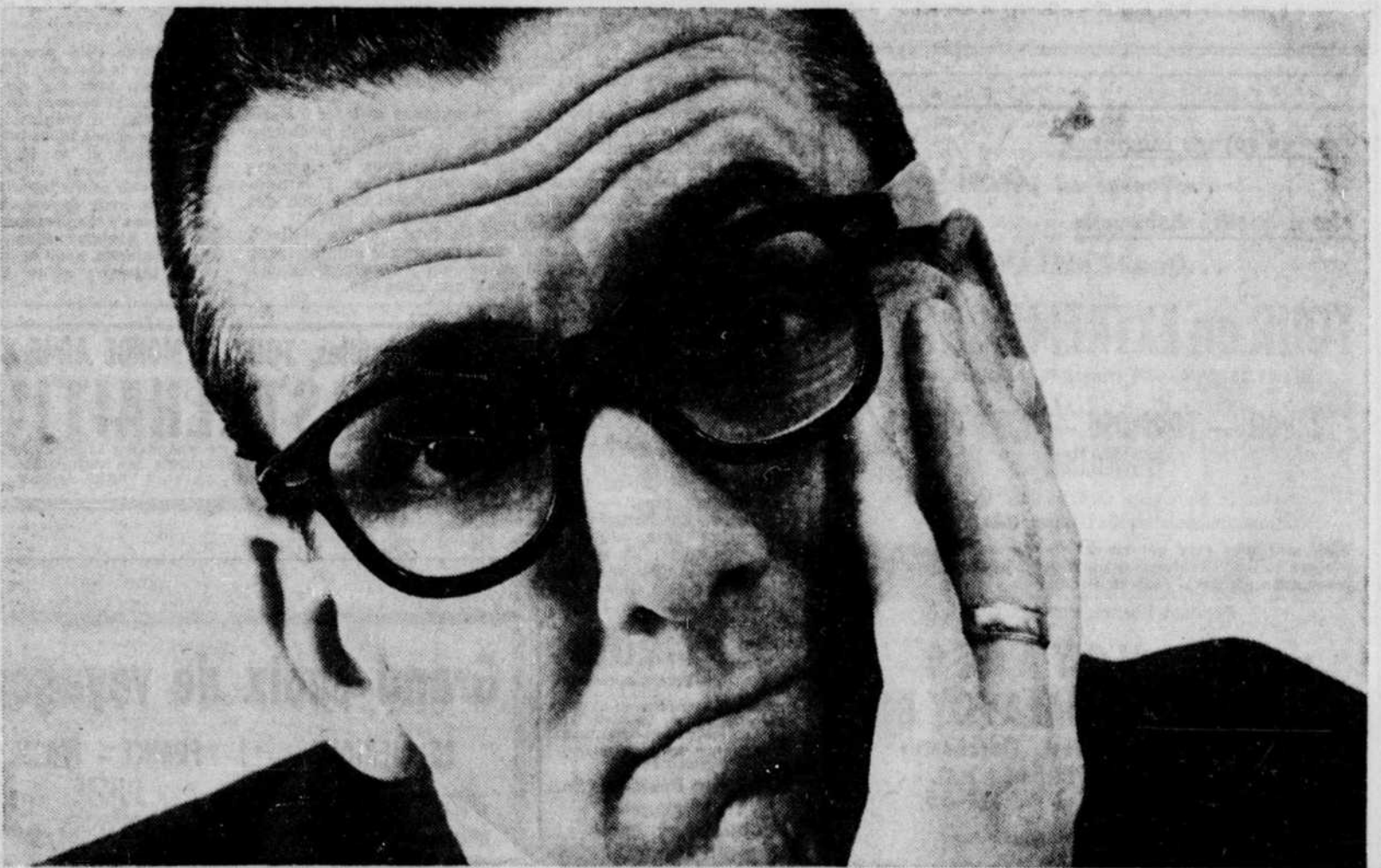
avoir l'air moderne); mais il traduit aussi parfois chez les poètes, le respect solennel qu'on doit à Dieu et au roi. Dans le cas particulier de la prière, qu'en est-il? Incontestablement, c'est le premier sens qui s'impose à l'esprit. Si tant de fidèles sont choqués, c'est qu'ils ressentent d'instinct le nouveau tutoiement comme le signe d'une familiarité accrue, donc comme une inconvenance (et comment pourraient-ils comprendre autrement d'après l'usage actuel de notre système pronominal?). C'est alors que, pour les rassurer, on se réfère à l'autre emploi de *tu*: l'emploi exceptionnel, comme si un même mot pouvait avoir en même temps deux valeurs aussi opposées que le sacré et la cérémonie; on se réclame des poètes, comme si, en prose, un procédé poétique produisait forcément le même effet qu'un vers; on assure docilement qu'il n'est pas de meilleur moyen que le *tu* de majesté pour exprimer en style relevé l'extrême respect à Dieu. Il suffirait, pour répondre, de s'en référer simplement au bon goût et de noter que c'est là mettre fâcheusement notre prière au ton d'un *Credo* d'opérette, tel que celui de *Poète et Paysan*: "Je crois en toi, maître de la nature..." Mais, puisque en définitive seul le *tu* de cérémonie est défendable de nous à Dieu et qu'il fait donc toute la question, mieux vaut examiner les faits de plus près.

Chacun a en mémoire les vers que François Villon adresse à Dieu ou à la Vierge: il vouvoie. C'est au dix-septième siècle que l'usage s'est répandu de tutoyer Dieu en vers, ainsi que le roi. Ce procédé ne saurait nous étonner à une époque où l'on eut plus que jamais l'idée que la poésie, pour être poétique, a besoin de certains "ornements." Mais que faisait-on en prose? Pascal écrivait: "Seigneur, je vous donne tout." Il n'était pas le seul; tout le monde vouvoyait Dieu: saint François de Sales, Berulle, saint Vincent de Paul, Bossuet, Bourdaloue, Malebranche, etc. Le *tu* n'apparaît que dans les citations traduites du latin: cette contamination est bien compréhensible. Ainsi, même au Grand Siècle, le *vous* était incontestablement le pronom de la prière vraie, de celle qui ne s'annoblissait pas des artifices du style "poétique."

La poésie française allait-elle rester longtemps fidèle au *tu* de majesté? On ne s'étonne pas que Voltaire se conforme la plupart du temps à la convention classique, et Lamartine aussi. Mais on s'étonne moins encore, puisqu'il s'agit d'une convention, que Victor Hugo s'en débarrasse: "Je viens à vous, Seigneur, Père auquel il faut croire." Si, dans les passages blasphématoires, Baudelaire dit *tu*, il vouvoie Dieu, au contraire, dans la fervente strophe qui termine *Bénédiction*. Verlain, dans *Sagesse*, ce livre d'une éphémère mais si profonde sincérité, dit *vous* au Père qui lui pardonne. Péguy vouvoie Dieu et la Vierge (2), et sa Jeanne d'Arc aussi vouvoie Dieu et la Vierge. Claudel en fait autant même et surtout dans ce *Magnificat* dont le style est si relevé et si sublime que l'ode n'en avait pas connu de pareil depuis Pindare. De quel éclat de rire n'aurait-il pas fustigé le *tu* coquet et précieux dont on nous fait aujourd'hui gratifier le Tout-Puissant!

Voilà l'usage de la langue française chez les plus grands maîtres comme chez les plus humbles fidèles. Apparemment, les "experts" de la commission de traduction n'ont pas le même goût. Vouloir traduire la messe en français — et c'est très bien — ils ont prétendu la mettre en une authentique langue moderne — et c'est encore très bien. Mais qu'ont-ils fait? Ils ont eu recours aux élégances surannées d'un artifice pseudo-classique! Est-ce une peccadille? Hélas! non: c'est le signe d'une inaptitude radicale à manier la langue française dans le cadre d'une traduction. Impossible d'en douter à voir comment ces tutoyeurs de Dieu multiplient les maladroites, les erreurs, les inconsciences, les incorrections, les omissions arbitraires, les approximations fantaisistes, les faux sens même. Il était difficile de faire plus mal sur des textes déjà vingt fois traduits. Va-t-on en rester là?

(1) Nous ne parlons ici que de l'usage chez les catholiques: les protestants en ont un autre, que leur tradition rend légitime pour eux.
(2) Exception qui confirme la règle: ses *Quatrains*, ils sont en vers de six et de quatre syllabes.



Vous vous demandez pourquoi une formule personnelle de déclaration d'impôt vous a été livrée par la poste au lieu de vous être remise par votre employeur?



Parce que nous pensons que c'est un progrès. Votre employeur n'a pas à s'occuper de la distribution des

formules. Vous risquez moins de perdre la vôtre. Et tout le monde reçoit la sienne en même temps. A domicile. Avec, dessus, son nom et son adresse. Et avec un numéro d'identification personnel qui accélère et simplifie les opérations administratives. Ce qui, à la longue, ménagera les deniers de l'Etat... donc les vôtres. Comme il nous

MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL
L'Hon. E. J. Benson, ministre



passera entre les mains 6,500,000 déclarations d'impôt cette année (et plus encore l'an prochain), vous voyez les avantages de cette nouvelle méthode. Vous pouvez nous aider à la rendre encore plus efficace en nous adressant au plus tôt votre déclaration d'impôt sur le revenu. Merci d'avance!

LA BONNE FORMULE
PUISQUE LA PLUS
COMMODE!



Voyages et tourisme — Voyages et tourisme — Voyages et tourisme — Voyages et tourisme —

Paris, tu as bien changé... tant mieux

par Yves Margraff

A-t-on assez dit que Paris était insupportable et surtout les Parisiens? A-t-on assez dit que l'hôtellerie parisienne pratiquait davantage le "coup-de-fusil" que le "tout-compris"? Et ces critiques ne sont pas seulement le fait des étrangers, quelques Français eux-mêmes ont élevé la voix, à tort ou à raison.

Las de défendre une cause qu'il commençait à croire perdue, le chroniqueur du tourisme du "DEVOIR", qui n'avait plus vu Paris qu'il aime depuis sept ou huit ans, a réservé une place sur un Boeing d'Air France et s'en est allé voir si Paris, réellement, avait tellement changé. Force lui fut, du reste, de constater que Paris avait étonnamment changé... mais en bien, n'en déplaise aux détracteurs de la plus belle ville du monde.

Paris a fait sa toilette et une toilette en profondeur. C'est un nouveau Panthéon, une nouvelle Madeleine, un autre Palais Garnier qui s'offrent désormais au regard ébahi du touriste qui ne soupçonnait pas les trésors cachés par une couche de crasse que l'on nommait pudiquement patine.

Mais ce ne sont pas seulement les édifices publics, les monuments historiques et classés qui ont ainsi retrouvé leur aspect d'origine. Les immeubles privés eux-mêmes ont connu et connaissent le jet de sable, la brosse d'acier et le décapant en pâte ou en liquide. Car les règlements municipaux prévoient sinon depuis toujours du moins depuis longtemps, qu'il appartient aux propriétaires de ravalier leur façade périodiquement pour garder à la ville un visage propre d'autant plus séduisant. Bien sûr, tant que l'Etat propriétaire ne donnait pas ces soins à ses propres immeubles, il était mal venu d'obliger les contribuables à le faire. L'autorité publique décida donc de nettoyer ses murs et les autres suivirent pour éviter l'amende. Et voilà pourquoi votre fille est muette... d'admiration devant ces nouveaux vieux monuments.

L'hôtellerie plus confortable

Le touriste nord-américain se plaint souvent de l'hôtellerie parisienne. (1) A-t-il raison?

Dans la mesure où il s'attend à trouver le même confort que dans les établissements américains, bien sûr, il a raison. Mais s'il veut admettre, au départ, qu'il ne va pas d'Amérique en Amérique, il constatera avec plaisir que la conception parisienne du confort en vaut bien une autre. Il découvrira même quelques raffinements inconnus de ce côté de l'Atlantique, témoin cette sortie de bain (peignoir) que l'on place dans les salles de bain des hôtels "trois étoiles" correspondant, selon la lettre qui suit (A, B, ou C), à la catégorie "moyenne" à "moyenne supérieure" pour le x x x A. N'est-il pas agréable aussi d'avoir tous les matins ses souliers cirés gratuitement sans être obligé de les descendre, soi-même et aux pieds, au cirer?

Et les prix? Ils sont plus élevés qu'en province bien sûr. On peut même affirmer que Paris est au nombre des villes chères, dans la même mesure que New-York, voire Montréal.

Dans un hôtel x x x A, à deux pas de Saint-Lazare et de la Madeleine, on peut pourtant occuper à deux une très belle et grande chambre avec salle-de-bain pour 62 frs la nuit, petit déjeuner compris, soit environ \$13.00 canadiens. Est-ce trop cher pour une chambre immense, très propre, dont les grandes fenêtres "à la française" et pour cause, s'ouvrent sur une façade toute propre du Lycée Condorcet?

Seul désagrément à l'hôtel du Printemps, puisqu'il s'agit de lui, on rencontre des peintres et des maçons dans les couloirs. Aussi des plombiers et des électriciens ce qui, à tout prendre, rassure sur les intentions de modernisation de la direction. Comme nous le disait sympathique directeur de l'établissement, M. Roger Martin: "Nous ne remanquons pas à ce que de fermer un étage à la fois durant les travaux, mais la demande dépasse assez largement les possibilités hôtelières de Paris".

On construit cependant quelques hôtels mais on modernise surtout car à Paris, surtout dans le centre, le terrain coûte les yeux de la tête et les règlements municipaux défendent de bâtir plus de neuf ou dix étages.

C'est probablement pourquoi la société Hilton a choisi de construire à Orly un hôtel énorme, "the-biggest-in-Paris" sans doute.

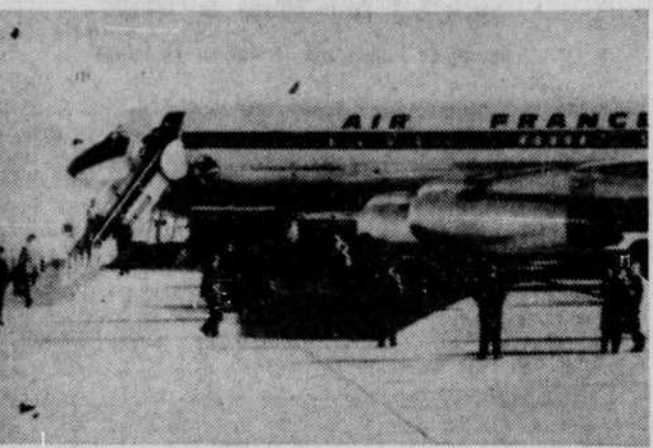
D'une manière générale, on peut pourtant se loger à Paris selon son budget pour autant qu'en pleine saison (au printemps et en automne surtout) on prenne la précaution de réserver d'avance pour profiter du meilleur choix. Dans la catégorie xxA, on peut très bien trouver une chambre à \$6 ou \$7 la nuit, petit déjeuner compris, avec cabinet de toilette dans bien des cas et, pour quelques dollars de plus, avec salle de bain.

Il y a aussi, bien sûr, les hôtels de luxe, "quatre étoiles", dont les prix sont élevés et c'est peut-être ceux-là qui déçoivent le plus les Nord-Américains qui s'attendent à trouver dans des établissements de cette classe, mieux que chez eux.

Une table égale à elle-même

On peut manger à la Tour d'Argent un canard numéroté. C'est vrai. Dans un tel cas, il vaut mieux ne pas penser à l'addition. On peut aussi manger chez Paul Chêne, dans le 16ème, une des meilleures cuisines de Paris plus chère bien sûr que celle d'une gargotte mais où l'on vous sert pourtant une sole remarquablement habillée pour 10 frs (environ \$2.00). Il est vrai qu'on ne s'y contente pas d'un plat de poisson et que l'addition normale montera facilement à \$10 ou \$12 par personne, voire davantage selon les vins qu'on choisira.

Mais il y a incontestablement un avantage à Paris, comme partout en France, c'est qu'à tous les niveaux, même le prix fixe, on mange bien. Le moindre casse-croûte relève de la bonne cuisine. C'est d'ailleurs mieux qu'un casse-croûte que l'on peut se faire servir dans 400 restaurants de Paris (2) qui offrent un repas trois plats pour moins de 7 francs. Ajoutez-y un



A moins de sept heures de Montréal, par Jet. (Photo Air France)

carafon, voire une demi-bouteille de vin bouché, le service 15% (auquel il ne faut pas joindre un pourboire comme le croient certains touristes), et vous aurez bien déjeuné ou dîné pour \$20 ou à peu près.

Les distractions

"Pour un dollar..." dit la chanson. C'est fou ce qu'on peut faire pour un dollar dans une ville comme Paris. Il y a quelque temps, le commissariat au tourisme avait édité une liste des distractions à bon compte dans la capitale française. Il y était fait mention des monuments que l'on peut visiter sans guère bourse délier, des promenades inoubliables qui ne coûtent que l'effort de les faire, des théâtres, des cinémas, où l'on peut s'offrir une place pour quelques francs.

Sauf erreur, il n'y était pas question d'un plaisir bien parisien, qui ne coûte vraiment pas cher et qui consiste, pour quelques tickets d'autobus à faire dans Paris un "sightseeing tour" bien plus authentique que celui, à quatre ou cinq dollars que vous imposent les agences spécialisées. Sur la plate-forme ouverte à tous les vents d'un vieux autobus dont on descend en marche avec souplesse, on se prend à chanter toutes ces chansons qu'a inspirées la plus belle ville du monde.

Le long des rues, il se promène, de la Madeleine à l'Opéra...

- (1) voir le dépliant: Hôtels sélectionnés de tourisme international.
- (2) voir le dépliant: 400 restaurants de Paris offrent un repas, 3 plats pour moins de 7 francs.

(On peut se procurer ces dépliants, et bien d'autres, à Montréal, au Service français du tourisme, 1170 rue Drummond).

Les escales d'Ulysse

En vedette l'été prochain à Blackpool: le Canada. Pour les adolescents, petit bal du Far West, rodeo et bivouac de caravanes. Mais il s'agira avant tout de favoriser le commerce, l'immigration et le tourisme. L'exposition sera, dit-on, la plus vaste du genre jamais conçue. Trois mois durant, la vie canadienne s'y manifestera sous tous ses aspects. Magnifique attraction, donc, pour la grande station balnéaire qu'est Blackpool.

Voici quelques semaines, nous faisons état dans cette page, du bel effort de services de tourisme de pays étrangers qui nous font parvenir leur documentation en français bien que cette langue ne soit pas pratiquée chez eux.

Au nombre des organismes qui pratiquent cette courtoisie (nous y sommes si peu habitués au Québec!), se trouve S.A.S. (Scandinavian Air System). La compagnie scandinave vient cependant de pousser un peu loin... dans le ridicule, son effort de traduction. Désormais, en effet, S.A.S. se nomme en français (?): (Le) Système Aérien Scandinave (sic). Cela fait incontestablement "système-D, bricolage et bouts-de-ficelles". On comprend, certes, que S.A.S. ait voulu garder son sigle comme en anglais. Mais alors, pourquoi n'avoir pas parlé de "Services aériens scandinaves"? Y. M.

Hôtels et restaurants du Québec vont être officiellement classés

QUEBEC — La classification des hôtels et des restaurants est l'une des questions que le ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche du Québec étudie présentement avec le plus d'attention. On sait que le titulaire de ce ministère, M. Gérard Cournoyer, a profité d'un récent discours prononcé dans les Laurentides, au nord de Montréal, pour annoncer qu'une telle classification existerait probablement dans quelques mois. Il s'agit là, d'ailleurs, d'un aspect vital de l'industrie du tourisme, surtout si l'on songe que l'Exposition universelle de 1967 s'en vient à grands pas.

La tâche est délicate. De façon générale, ce sont des entreprises privées qui s'en acquittent. C'est, par exemple, le cas du "Guide Michelin", que publie une société commerciale française bien connue par les pneus qui portent son nom. On devine facilement qu'une classification à caractère qualitatif ne peut rallier tous les suffrages, surtout dans l'esprit de ceux qui en font l'objet, et qu'elle prête inévitablement le flanc à des accusations de préférence. Ceci explique probablement le fait que, jusqu'à maintenant, les associations hôtelières, pas plus que les organismes gouvernementaux, n'ont voulu y toucher.

Le ministère vient cependant de confier à une firme spécialisée les relevés. "Les Cadres professionnels, inc.", de Montréal, le soin d'étudier le projet de façon détaillée et de lui soumettre ses suggestions. C'est à la lumière des constatations qui en résulteront, de la documentation que possède le Service de l'hôtellerie et des études que la Direction générale du tourisme a déjà faites qu'une formule sera établie en fonction des normes les plus sérieuses.

SERVICE EUROPEEN DE TOURISME AUTOMOBILE

1176, rue Drummond — Tél.: UN. 1-0200 et UN. 1-3906
RESERVATION d'Hôtel - Avions - Bateaux - MONTREAL

Profitez des facilités les plus avantageuses d'ACHAT ou LOCATION

RENAULT - SIMCA - CITROEN-FIAT - VOLVO
PEUGEOT - VOLKSWAGEN PANHARD - TAUNUS

Choix dans toutes les marques européennes

Kilométrage illimité — Assurance et permis internationaux
Livraison dans toute l'Europe. Garantie de rachat en dollars

Partez à la conquête de tous les coins de L'EUROPE... EN AUTOMOBILE!



PAQUES EN TERRE SAINTE

LE PROCHE-ORIENT
EGYPTE - LIBAN - SYRIE
JORDANIE - ISRAËL

1er au 21 avril
21 jours - \$1,427.00

DEUXIEME EXCURSION DE 21 JOURS

La GRECE avec croisière à bord du "STELLA MARIS"

Aux Iles de la mer Egée, à Ephèse et Istanbul

Aussi, VIENNE, ROME et PARIS

15 AVRIL au 6 MAI — \$1,296.20

LES DEUX VOYAGES COMBINES — 35 JOURS

1er AVRIL au 6 MAI — 8 PAYS — \$1,991.00

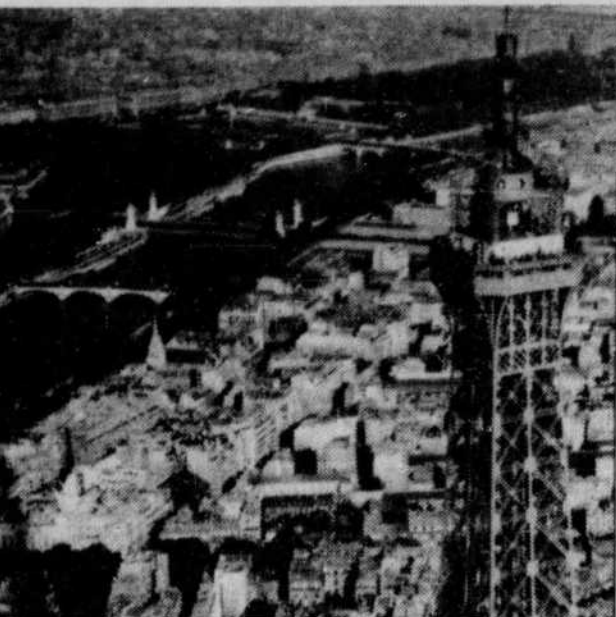
Voyage organisé en collaboration avec

LA LIAISON FRANÇAISE INCORPORÉE

Pour renseignements et inscriptions

VOYAGES HONE

1460, avenue Union, Montréal 2 — 845-8221



A l'ombre de cette demoiselle d'acier...

VOYAGES

- I — Pâques à Jérusalem: 21 jours (avec Mgr R. Marien), départ le 5 avril, \$1090.00
- II — EUROPE y compris la GRECE: été 1965, 2 mois, 12 pays, 62 jours — bateau (avion), \$1297.00
- III — MOYEN-ORIENT: 21 jours, été 1965 (avec M. l'abbé J. Fournier).
- IV — EUROPE et MOYEN-ORIENT: combinés, 62 jours

RENSEIGNEMENTS:

VOYAGES Bel-Air: 2155 de la Montagne, MtL, 844-8817
M. G. Bellefleur, 3973 Mentana, MtL, 523-2583

Nouvelle opportunité de séjour en Europe

Louez une villa ou un appartement à partir de \$50. par semaine par couple. Service domestique et toutes les fournitures incluses.

Renseignez-vous aussi pour toutes vos croisières et location de yachts

Agence Voyages Transatlantiques & Internationaux

410, rue Sherbrooke est - Tél.: 844-8562

Bureau de 10h. à 6h.00 — Ouvert le samedi.

Pour un voyage inhabituel

...Voyage au JAPON

Notre qualité habituelle

...Qualité MALAVOY



TOUR en EXTREME ORIENT

Départ 23 avril — 24 jours à la meilleure saison

JAPON — FORMOSE — HONG-KONG
HONOLULU

Groupe homogène de Canadiens français

Direction personnelle: André MALAVOY

Voici, pour tous ceux qui en ont les moyens, l'occasion tant attendue de visiter l'Extrême-Orient dans les meilleures conditions. Prolongation possible: Tour du Monde.

Dépliant illustré, sur demande

VOYAGES ANDRE MALAVOY INC.

1225 ouest, Dorchester

MONTREAL, P.Q.

Tél.: UN. 1-2485

La maison aux milliers de références

À L'EST, TOUT EST NOUVEAU DEPUIS QUARANTE SIÈCLES.

CETTE ANNÉE, ÉCHAPPEZ À LA ROUTINE EN PRENANT LES VACANCES AU SOLEIL

AIR FRANCE

LE PLUS GRAND RESEAU DU MONDE

à Votre Service



LES PLUS BEAUX VOYAGES A MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS VACANCES

VOYAGES DE NOCES SERVICE GRATUIT

9 A.M. A 9 P.M. 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2

VOYAGES

TRAVELAIDE

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

B. A. Turcotte, prés. Jules Desmarais, sec. gén.

UN. 1-7272

VOYAGE CULTUREL EUROPE - ÉTÉ - 1965

Plus de six semaines à travers l'histoire et l'art des pays d'Europe. — 53 jours dont 45 en Europe. — Aller par bateau de Montréal ou Québec le 28 juin. — Retour par avion "jet", 21 août, à Dorval. — Angleterre, Belgique, Allemagne, Suisse, Italie, Monaco, France, Hollande.

Tout compris \$1,203.00 en dollars canadiens

Profitez de l'expérience: onzième année consécutive. Excellent service d'une grande compagnie.

Pour détails et informations, demandez: R.P. Julien Déziel, o.f.m. Les Franciscains, Châteauguay, P.Q.

3 semaines tout compris: voyage par jet Air France et frais de séjour.

ÉGYPTE à partir de \$1202.00

MAROC à partir de \$801.70

PROCHE-ORIENT et TERRE SAINTE à partir de \$1222.00

Aux Antilles, TOUT LE MONDE AIME

"CASTELHAITI"

CUISINE CREOLE ET FRANÇAISE — PISCINE — ORCHESTRE — L'HOTEL PREFERE DES CANADIENS A HAITI (PORT AU PRINCE). VOIR VOTRE AGENT

Grand choix de voyages

LE MEXIQUE

7 DÉPARTS: 19 février - 5 mars - 2 juillet 14 juillet - 4 août - 15 octobre 12 novembre
Alliez le repos à la découverte d'une civilisation
Visite de Mexico - Taxco - Cuernavaca - Puebla - Tehuacan - Acapulco - les Pyramides - la corré - ballets folkloriques - jardins de Xichimilco
séjour en hôtels de première classe
Plusieurs centaines de clients satisfaits peuvent témoigner de la valeur de ce tour.
15 jours inoubliables: \$510

FRANCE - ITALIE SUISSE

7 DÉPARTS: 4 avril - 12 mai - 15 juillet - 29 juillet 9 septembre - 23 septembre
Paris - La Provence - Côte d'Azur - Nice - Gênes - Pise - Rome - Florence - Venise - Milan - Montreux - La Bourgoigne
Reprise d'un voyage très populaire auprès de ceux désirant un séjour d'une semaine à Paris en plus d'un circuit en autocar à travers les plus belles régions d'Europe.
3 semaines: \$716

AUTRES VOYAGES EN GROUPE

FRANCE ET ESPAGNE — 21 jours \$695

7 départs: 5 avril - 19 avril - 6 mai - 3 juin - 22 juillet - 5 août - 9 septembre.

TOUR D'EUROPE \$772

France - Italie - Suisse - Allemagne - Belgique

HAWAII — 16 jours \$586

3 départs: 20 février - 23 juillet - 8 octobre

VOYAGE-CROISIÈRE A NASSAU — 8 jours \$247

départs de Montréal, le 30 juillet - 8 octobre - croisière de New York à bord de l'Océan

VOYAGE-CROISIÈRE AUX ANTILLES — 15 jours \$425

départ de Montréal, le 16 juillet - croisière de New York à bord de L'Homeric, 5 escales

Un personnel nombreux et compétent est à votre disposition pour l'organisation de tous voyages individuels, réservations d'avions, hôtels, bateaux, croisières.

TOUS NOS SERVICES SONT GRATUITS

AGENCE DE VOYAGES VIAU

La seule agence dirigée par un géographe

3428, rue Ste-Denis, Montréal 18 Tél.: 842-4648

Bureau ouvert le jeudi soir jusqu'à 9 h. p.m.

le samedi de 10.30 a.m. à 4.00 p.m.



MONTREAL-MEXICO

Service direct avec CPA: \$226 aller et retour

PAR AVION AVEC LE Canadien Pacifique

TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HOTELS / TELECOMMUNICATIONS / LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLETE DU MONDE

Explorons le Mexique, ce superbe pays qui allie un passé mystérieux à un présent dynamique. Seulement 5 1/2 heures de vol direct, en Superjet DC-8, séparent Montréal de la capitale ensoleillée du Mexique. Visitez Mexico, Acapulco, Puerto Vallarta, des villes qui vous enchanteront. Séjournez dans des hôtels de grand luxe ou des auberges accueillantes. Tout est si peu cher au Mexique. Et une excursion jet-économique de 17 jours—Montréal-Mexico—ne coûte que \$226, aller et retour (séjour minimum: 11 jours). Mexico vous ouvre la porte de l'Amérique du Sud par ses vols sans escale à destination de Lima, puis vers Santiago et Buenos Aires. Consultez votre agent de voyages ou le Canadien Pacifique, 861-9361.

Explorons le Mexique, ce superbe pays qui allie un passé mystérieux à un présent dynamique. Seulement 5 1/2 heures de vol direct, en Superjet DC-8, séparent Montréal de la capitale ensoleillée du Mexique. Visitez Mexico, Acapulco, Puerto Vallarta, des villes qui vous enchanteront. Séjournez dans des hôtels de grand luxe ou des auberges accueillantes. Tout est si peu cher au Mexique. Et une excursion jet-économique de 17 jours—Montréal-Mexico—ne coûte que \$226, aller et retour (séjour minimum: 11 jours). Mexico vous ouvre la porte de l'Amérique du Sud par ses vols sans escale à destination de Lima, puis vers Santiago et Buenos Aires. Consultez votre agent de voyages ou le Canadien Pacifique, 861-9361.

Explorons le Mexique, ce superbe pays qui allie un passé mystérieux à un présent dynamique. Seulement 5 1/2 heures de vol direct, en Superjet DC-8, séparent Montréal de la capitale ensoleillée du Mexique. Visitez Mexico, Acapulco, Puerto Vallarta, des villes qui vous enchanteront. Séjournez dans des hôtels de grand luxe ou des auberges accueillantes. Tout est si peu cher au Mexique. Et une excursion jet-économique de 17 jours—Montréal-Mexico—ne coûte que \$226, aller et retour (séjour minimum: 11 jours). Mexico vous ouvre la porte de l'Amérique du Sud par ses vols sans escale à destination de Lima, puis vers Santiago et Buenos Aires. Consultez votre agent de voyages ou le Canadien Pacifique, 861-9361.

Explorons le Mexique, ce superbe pays qui allie un passé mystérieux à un présent dynamique. Seulement 5 1/2 heures de vol direct, en Superjet DC-8, séparent Montréal de la capitale ensoleillée du Mexique. Visitez Mexico, Acapulco, Puerto Vallarta, des villes qui vous enchanteront. Séjournez dans des hôtels de grand luxe ou des auberges accueillantes. Tout est si peu cher au Mexique. Et une excursion jet-économique de 17 jours—Montréal-Mexico—ne coûte que \$226, aller et retour (séjour minimum: 11 jours). Mexico vous ouvre la porte de l'Amérique du Sud par ses vols sans escale à destination de Lima, puis vers Santiago et Buenos Aires. Consultez votre agent de voyages ou le Canadien Pacifique, 861-9361.

Explorons le Mexique, ce superbe pays qui allie un passé mystérieux à un présent dynamique. Seulement 5 1/2 heures de vol direct, en Superjet DC-8, séparent Montréal de la capitale ensoleillée du Mexique. Visitez Mexico, Acapulco, Puerto Vallarta, des villes qui vous enchanteront. Séjournez dans des hôtels de grand luxe ou des auberges accueillantes. Tout est si peu cher au Mexique. Et une excursion jet-économique de 17 jours—Montréal-Mexico—ne coûte que \$226, aller et retour (séjour minimum: 11 jours). Mexico vous ouvre la porte de l'Amérique du Sud par ses vols sans escale à destination de Lima, puis vers Santiago et Buenos Aires. Consultez votre agent de voyages ou le Canadien Pacifique, 861-9361.

Explorons le Mexique, ce superbe pays qui allie un passé mystérieux à un présent dynamique. Seulement 5 1/2 heures de vol direct, en Superjet DC-8, séparent Montréal de la capitale ensoleillée du Mexique. Visitez Mexico, Acapulco, Puerto Vallarta, des villes qui vous enchanteront. Séjournez dans des hôtels de grand luxe ou des auberges accueillantes. Tout est si peu cher au Mexique. Et une excursion jet-économique de 17 jours—Montréal-Mexico—ne coûte que \$226, aller et retour (séjour minimum: 11 jours). Mexico vous ouvre la porte de l'Amérique du Sud par ses vols sans escale à destination de Lima, puis vers Santiago et Buenos Aires. Consultez votre agent de voyages ou le Canadien Pacifique, 861-9361.

Explorons le Mexique, ce superbe pays qui allie un passé mystérieux à un présent dynamique. Seulement 5 1/2 heures de vol direct, en Superjet DC-8, séparent Montréal de la capitale ensoleillée du Mexique. Visitez Mexico, Acapulco, Puerto Vallarta, des villes qui vous enchanteront. Séjournez dans des hôtels de grand luxe ou des auberges accueillantes. Tout est si peu cher au Mexique. Et une excursion jet-économique de 17 jours—Montréal-Mexico—ne coûte que \$226, aller et retour (séjour minimum: 11 jours). Mexico vous ouvre la porte de l'Amérique du Sud par ses vols sans escale à destination de Lima, puis vers Santiago et Buenos Aires. Consultez votre agent de voyages ou le Canadien Pacifique, 861-9361.

Explorons le Mexique, ce superbe pays qui allie un passé mystérieux à un présent dynamique. Seulement 5 1/2 heures de vol direct, en Superjet DC-8, séparent Montréal de la capitale ensoleillée du Mexique. Visitez Mexico, Acapulco, Puerto Vallarta, des villes qui vous enchanteront. Séjournez dans des hôtels de grand luxe ou des auberges accueillantes. Tout est si peu cher au Mexique. Et une excursion jet-économique de 17 jours—Montréal-Mexico—ne coûte que \$226, aller et retour (séjour minimum: 11 jours). Mexico vous ouvre la porte de l'Amérique du Sud par ses vols sans escale à destination de Lima, puis vers Santiago et Buenos Aires. Consultez votre agent de voyages ou le Canadien Pacifique, 861-9361.

Explorons le Mexique, ce superbe pays qui allie un passé mystérieux à un présent dynamique. Seulement 5 1/2 heures de vol direct, en Superjet DC-8, séparent Montréal de la capitale ensoleillée du Mexique. Visitez Mexico, Acapulco, Puerto Vallarta, des villes qui vous enchanteront. Séjournez dans des hôtels de grand luxe ou des auberges accueillantes. Tout est si peu cher au Mexique. Et une excursion jet-économique de 17 jours—Montréal-Mexico—ne coûte que \$226, aller et retour (séjour minimum: 11 jours). Mexico vous ouvre la porte de l'Amérique du Sud par ses vols sans escale à destination de Lima, puis vers Santiago et Buenos Aires. Consultez votre agent de voyages ou le Canadien Pacifique, 861-9361.

Explorons le Mexique, ce superbe pays qui allie un passé mystérieux à un présent dynamique. Seulement 5 1/2 heures de vol direct, en Superjet DC-8, séparent Montréal de la capitale ensoleillée du Mexique. Visitez Mexico, Acapulco, Puerto Vallarta, des villes qui vous enchanteront. Séjournez dans des hôtels de grand luxe ou des auberges accueillantes. Tout est si peu cher au Mexique. Et une excursion jet-économique de 17 jours—Montréal-M

L'univers féminin

C'est à chaque couple qu'incombe le devoir moral et social de planifier les naissances

par Solange CHALVIN

Dès qu'on aborde en public le sujet de la limitation des naissances, on assiste à une véritable explosion de passions, de critiques, de suggestions et d'accusations plus ou moins fausses contre les médecins et théologiens. On les tient en général responsables de son propre manque de maturité à assumer en tant que couple un devoir très exigeant : celui de la planification des naissances.

C'est donc à ce problème du couple et au flot de questions qu'il soulève que la conférencière invitée de l'Ass. des anciens en Sciences sociales de l'U. de M., Mme Colette Carisse, s'est exposée, mercredi soir, à Montréal. Elle fut toutefois secondée dans sa tâche par le père Bradet, dominicain, de la revue "MAINTENANT" et par un gynécologue attaché à l'hôpital St-Luc, le Dr Bertrand Michon.

Sociologue, auteur d'une étude sur la "planification des naissances en milieu canadien-français", Mme Carisse fit une distinction importante dans son exposé, entre la sexualité d'une part et la fécondité d'autre part. Si la sexualité s'inscrit au niveau du système biologique de tout individu et tend à promouvoir son épanouissement personnel, la fécondité a des répercussions directes sur la famille et la société dans lesquelles vit l'individu qui prend la résolution de mettre au monde des enfants. Jusqu'ici rappela la conférencière, l'Eglise avait associé les deux termes définissant la procréation comme le but premier du mariage. Toutefois, les nombreuses interventions et les prises de position officielles de plusieurs évêques et prêtres peuvent nous laisser espérer qu'une distinction sera désormais possible. "Même sur le plan physiologique, le lien entre acte sexuel et procréation est beaucoup moins étroit qu'on ne l'avait longtemps pensé, écrivait un groupe de laïcs catholiques dans un texte présenté récemment au Concile. "Etant donné que la majorité des actes sexuels sont aujourd'hui reconnus comme inféconds, il n'est plus possible de considérer la fécondité comme le but premier du mariage".

Partant de ce principe que la fécondité est une fonction mise au service de l'homme pour procréer, n'est-il pas naturel et sain moralement qu'il soit libre de l'exercer selon les lois de sa conscience morale ? Pour Mme Carisse, l'addition d'un nouveau membre à

la famille, doit donc être pensée d'abord en fonction de la société familiale, celle-ci devant fournir à ses membres le milieu le plus favorable à l'épanouissement de chacun.

Méthodes de planification

Si la planification des naissances — ou la régulation des naissances — devient la responsabilité individuelle de chaque couple, encore faut-il que ce dernier soit suffisamment informé pour exercer le plus moralement possible et le plus sainement possible cette planification. Jusqu'ici il semble que les couples mal informés aient préféré abdiquer cette responsabilité qu'à prendre l'avis du médecin ou du prêtre. Muni de ce nouveau pouvoir d'exercer la planification des naissances au sein de sa propre famille et selon sa conscience, le couple recherche une meilleure connaissance des méthodes de régulation répondant le plus efficacement à ses aspirations quant au nombre d'enfants désirés. C'est à ce niveau qu'un nouveau conflit s'installe. Des recherches récentes effectuées dans plusieurs pays ont démontré que le nombre idéal d'enfants désirés par la majorité des couples se situe autour de quatre. Les aspirations de fécondité sont donc relativement élevées. En plus, il semble pour plusieurs raisons trop longues à énumérer que la vie familiale soit fortement revalorisée. Alors comment expliquer le fait que la majorité des épouses interrogées par Mme Carisse au cours de son enquête, critiquent l'enseignement de l'Eglise ? D'après la conférencière c'est cet enseignement a été mal interprété — probablement à cause d'une pastorale dépassée par les problèmes conjugués. Et elle s'empresse d'ajouter que ce qui importe pour le sociologue, ce n'est pas seulement la doctrine réelle de l'Eglise mais bien l'interprétation qu'en perçoivent les fidèles.

Si 40% des familles interrogées avaient réussi avec succès à planifier les naissances, 40% accusaient des naissances accidentelles dues à une méthode d'inefficacité ou tout au moins mal suivie ou comprise. Ce qui ressortait également de cette enquête c'est que les couples avaient rarement l'expérience d'une conception volontaire : ils régularisaient les naissances en se disant que d'accidents en accidents, ils arriveraient à peu près au nombre d'en-

fants désirés. Même si la technique de régulation employée — en l'occurrence la méthode Ogino-Knaus — était loin de répondre aux aspirations de ces couples, ils se sentaient coupables d'adopter une autre forme de contraception qui d'après eux, ne répondait pas aux préceptes de l'Eglise. De ce long débat engagé entre les fidèles et l'Eglise sur les techniques permises ou défendues, il semble de l'avis de la conférencière que l'Eglise devra réviser sa formulation de la loi naturelle à la lumière des connaissances modernes.

Un flot de questions furent lancées à la tête de la conférencière et encore plus du gynécologue auquel on demanda de décrire de multiples méthodes contraceptives, ainsi que leurs utilisations, et de fournir des statistiques officielles sur le degré d'efficacité de chaque méthode. Résumons la pensée du Dr Michon en disant qu'il ne croit absolument pas à l'efficacité de la méthode Ogino et que d'après les statistiques recueillies dans plusieurs pays, la contraception orale soit celle qui offre jusqu'ici le plus haut degré d'efficacité, soit 98% avec un très léger pourcentage d'effets secondaires. Pour lui, la méthode dite "sympto-thermique" lui semble beaucoup trop difficile à appliquer pour servir de base à une éducation populaire.

Le Père Bradet eut évidemment à définir la position officielle de l'Eglise et il fut à son tour submergé de questions auxquelles il lui fut bien difficile de répondre puisque comme on le sait le Concile étudie présentement ce problème et ne sera certainement pas prêt à reformuler sa position avant plusieurs mois. Toutefois, une idée maitresse nous a semblé émaner de ce dialogue auquel animateurs et public devenaient à tour de rôle accusés et accusateurs : c'est que les responsabilités civiles et médicales s'estompent de plus en plus et que désormais seul le couple devra s'interroger et avoir le courage de prendre en conscience la responsabilité de planifier les naissances au sein de sa propre famille. Quant aux méthodes de contraception, elles semblent toutes jusqu'ici offrir des inconvénients et ce sera toujours par devoir moral et social et non par goût de cœur que les couples s'y résigneront. La planification des naissances sera désormais une affaire de conscience individuelle de chaque couple.



Section féminine de la SSJB

Madame Jacqueline Laparé vient d'être nommée présidente de la section féminine de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal. Le comité se compose également de Madame Yvette Harbeck, Mme Gertrude Sirois, Mme J.-d'Arc Léger et de Mlle Carmelle Drouin et Gisèle Thiboutot. Le programme de ce comité comprend une soirée-conférence, un colloque, une exposition-dégustation de mets canadiens et enfin en avril prochain, un grand ralliement féminin.

CARNET MONDAIN

Diner-dansant

Le dîner dansant annuel des Dames auxiliaires bénévoles de l'hôpital général LaSalle aura lieu à l'Hôtel Hilton, le 14 février prochain, sous la présidence de l'hon. Claire K.-C. Casgrain et de Me Philippe Casgrain. Les profits de la soirée seront versés en bourses d'études aux infirmières qui poursuivent des cours spécialisés. Renseignements : 366-0024 ou 366-0616.

CARVEN : 20 ans de métier

PARIS. — Avec cette collection, qui débute exceptionnellement par la robe de mariée, Carven fête le 20ème anniversaire de son installation au rond-point des Champs-Élysées et crée une fois de plus une élégance qui sait être à la fois jeune et classique.

Silhouette mouvante, taille marquée, longueur nettement au-dessous du genou et proportion du corps parfaitement respectée.

Les robes du soir ont des panneaux plissés et des volants superposés sous une fausse basque à effet de corset. Elles sont en mousseline, crêpe et dentelle. Les couleurs framboise et turquoise ont la préférence.

A l'heure du cocktail les mêmes idées sont reprises, mais un peu simplifiées.

Pour la journée, les robes sont souvent animées de panneaux libres ou plissés ou encore par un portefeuille croisé en oblique, les petits plis très serrés s'accommodent bien des soies sauvages ou du shantung.

Les tailleurs sont remarquables de simplicité : jupe droite et veste à basque courte fermée par des boutons-jumelles et ceinturée d'un lien de cuir. Certains dos de veste se prolongent par un pan jusqu'à mi-hanche.

Des chapeaux "cloche" les accompagnent, relevés sur le devant en Bakou, en Panama, et ornés de noeuds de gros grain.

Création d'une véritable école d'hôtellerie à Montréal d'ici septembre prochain

Répondant à un vœu exprimé à maintes reprises par le Conseil de l'Hôtellerie et de la Restauration, par les hôteliers et par les journalistes, l'adjoint parlementaire du ministre du Tourisme, M. Oswald Parent, annonçait cette semaine à Montréal, la création d'une véritable école d'hôtellerie sous l'égide du Ministère de l'Éducation.

Voulant en connaître davantage sur la création de cette nouvelle école, nous avons interrogé M. Parent à l'issue de la conférence de presse officielle. Un comité conjoint comprenant des représentants des ministères de l'Éducation et du Tourisme travaille actuellement à mettre au point les exigences de cette nouvelle école d'hôtellerie qui, selon M. Parent, n'aura rien à envier aux plus grandes écoles européennes du même genre. Les élèves y seront probablement admis à la fin de leurs études secondaires et y recevront un enseignement aussi complet que possible du service hôtelier comprenant tout aussi bien le simple service de table, en passant par l'art de la gastronomie, la gestion d'une entreprise de restauration ou hôtelière. On y formera donc tout aussi bien des techniciens que des administrateurs. L'école si le projet va bon train devrait ouvrir ses portes dès septembre prochain et sera située à Montréal. Des cours de ratissage seront prévus afin de permettre à ceux qui sont déjà dans la profession d'acquiescer leurs lettres de noblesse en retournant sur les bancs de l'école. Cependant, nous dit M. Parent qui est fort heureux d'annoncer cette nouvelle même si l'école d'hôtellerie rendra d'immenses services au tourisme, elle sera sous l'égide du Ministère de l'Éducation puisqu'il s'agit de la diffusion d'un enseignement proprement dit.

Condition sociale améliorée de la femme chinoise

— Robert GARRY

"La vie réelle de la Chine ne peut se saisir que par effraction". En reprenant à son compte cette phrase d'un très grand sinologue, M. Robert Garry, directeur-adjoint de l'Institut de Géographie de l'Université de Montréal, voudrait souligner à quel point il serait puéril d'essayer de pénétrer l'âme chinoise dans tous ses replis. Invité par la Voix des Femmes du Québec à prononcer une causerie sur la Chine d'hier et d'aujourd'hui, M. Garry qui est chargé de cours de géographie de la Chine et de l'Extrême-Orient et de cours de civilisation asiatique à l'Université a tout d'abord retracé brièvement l'évolution de la civilisation chinoise, pour ensuite parler du peuple chinois et de la nation chinoise avant d'aborder le récit du voyage de trois semaines qu'il effectuait en Chine l'été dernier, en compagnie de son épouse.

lignés par le conférencier qui termina cette instructive soirée par la présentation de dia-

positives illustrant concrètement les opinions précédemment émises.



Une soirée régimentaire aura lieu, ce soir à 7h.30 au mess des officiers de l'Artillerie du 22e régiment. L'organisation de cette fête a été confiée à Mme Huguet, épouse du commandant et à M. R. Desjardins. Tous deux apparaissent sur notre photo. Renseignements : DU. 1-3357.

SUR VOTRE AGENDA

Date	Invitation	Lieu
30 janvier	Bal napolitain, ce soir, sous le patronage du brigadier Paul Triquet, organisé par l'ACCORD en collaboration avec l'Ass. du 22e. La soirée débutera à 8h. 30. Il y aura danses et buffet. Renseignements : NO. 6-3220.	Centre social de l'université de Montréal
30 janvier	Partie de cartes annuelle de l'Amicale N.-D. du Bon-Conseil, à 2h. 30 au profit des Oeuvres de l'Amicale. Un goûter sera servi.	1275 avenue Papineau, Montréal
30 janvier	Partie de cartes des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée à 8 hres du soir.	1201 de la Visitation, Montréal
31 janvier	Matinée musicale enfantine à 2h. 30 chez Mme Pierre Marcel Pinard, 6325, 9e av. Rosemont, Montréal. Réservations : 667-1926.	
1er février	Partie de cartes mensuelle organisée par les Dames bénévoles du Centre Social Ste-Brigide, à 2 hres. LA. 2-1791.	Local du Centre, à 1593, rue Maisonneuve

GUY LAROCHE lance le "ciré vernis"

PARIS — Simplicité et jeunesse caractérisent la collection de printemps de Guy Laroche : épaules naturelles, petit col dégagé, taille signalée et ampleur à peine perceptible.

Les tailleurs sont à veste courte, décentrée avec petite basque frangée, sur une jupe presque étroite, animée parfois par des fonceés ou des plis creux.

Des surpiqûres précisent la découpe des manteaux, de ligne kimono, à manches raglan ou à empiècement au carré et dépourvus de col. Les chapeaux qui les accompagnent ressemblent à de petits cousins carrés et matelassés.

Les tweeds, épais et souples, ont la vedette et toutes les couleurs tendres sont utilisées : ocre jaune, rose saumon, bleu ciel, lie de vin et aussi quelques bleus marins.

Un détail constant : les petites franges qui ornent le col, les manches, le bas des jupes et les basques.

Dans la journée, les robes froient le corps en des coutures surpiquées et manches raglan. Pour le cocktail, le dessin se complique : des effets de drapé "kangourou" autour de l'encolure et ramenés sur la nuque se retrouvent un peu partout.

Le "ciré vernis" fait son apparition sur les manteaux qui les accompagnent, au col, à la ceinture ou au revers.

Le grand soir donne la vedette aux pyjamas : hanches minces, taille basse, jambes élargies sur la cheville et petite veste. Ils sont en mousseline, en dentelle, crêpe ou shantung.

Les drapés "kangourou" se retrouvent sur presque toutes les robes dont les jupes sont fourreau.

L'élégance de l'heure

Une robe à danser, large décolleté et ruché, plus un boléro — robe à dîner. C'est une création signée Sylvia de Gay.

Le patron imprimé NO 437 est offert pour les tailles 10, 12, 14, 16 et 18.

La grandeur 16 requiert 3 verges de tissu de 33 pouces de largeur, pour la robe, et 1 verge et 1/2, pour le boléro.

Ce patron est en vente au prix de \$1, au Service des Patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement, avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.



Luci Baines Johnson s'intéresse à la religion catholique

WASHINGTON. — La Maison-Blanche a confirmé vendredi soir que la fille cadette du président Johnson, Luci Baines, suit des cours de catéchisme catholique.

Mme Johnson et ses deux filles appartiennent actuellement à l'Eglise épiscopale tandis que le président est membre d'une autre secte protestante.

"La famille Johnson considère que la religion est une affaire personnelle et individuelle", a déclaré à la presse Mme Elizabeth Carpenter, secrétaire de presse de Mme Johnson. "Aucune action définitive n'a été prise, a-t-elle ajouté, mais je peux confirmer qu'elle a suivi des cours d'instruction religieuse dans la foi catholique romaine".

La fille du président, qui a 17 ans, fait des études dans un lycée épiscopalien ; selon certaines personnes proches de la Maison-Blanche, Mme Johnson s'est toujours intéressée aux questions religieuses et le fait qu'elle suit des cours de catéchisme catholique ne signifierait pas forcément qu'elle ait l'intention de se convertir.

du confort pour ceux qui portent des DENTIERES!

COUSSINET DENTAIRE EZO

épais ou mince

Contribue à :
- Arrêter les prothèses
- Diminuer la pression
- Faire tenir le dentier
- Empêcher les saignements

PROVISION D'UN MOIS: \$1.10

Aux pharmacies et grands magasins

AGIT VITE ET BIEN

UN PURGATIF EFFICACE

FRASER BROS. LTD.

UN. 6-5751

Encauteurs et vérificateurs depuis 1880

ENSEMBLES DE SALLE à dîner et de chambre à coucher, cabinets de porcelaine acajou, divans, sofas, studios, bibliothèques à sections et autres, cuisinières électriques et à gaz, sets de cuisine, télévisions, tables à café et lampes, lits continentaux, tapis, coureurs, miroirs, horloges, lampes de bout et de table, radios, pupitres, aspirateurs, peintures, porcelaine et verrerie, livres, etc., etc.

EN MONTRE: Samedi, le 30 janvier de 9h. a.m. à 5h.30 p.m.

VENTE: Lundi, le 1er février à 10h. a.m.

A notre SALLE DE VENTE A L'ENCHERE

721 rue Inspecteur (angle St-Jacques)

une rue à l'ouest de l'Université

POUR BIEN DIGERER

BUVEZ

UNE EAU DE SANTÉ

ALCAINE & PETILLANTE

QUI FACILITE LE

TRAJET DIGESTIF

ET L'ELIMINATION

Sithines 33

ÉCHANTILLON GRATUIT C.P.E. 330, Rue St-Jacques, MONTRÉAL

TRIO MUSICAL

Préposé aux automobiles à l'entrée

Hôtel Ritz Carlton

Buffet

... du DIMANCHE SOIR

\$4.25 par personne

Pour réservations téléphonez au Maître d'Hôtel: VI. 2-4212

APPEL DE LA S.P.C.A.

L'éducation humanitaire fait disparaître la cruauté.

Nous visitons les écoles, organisons des concours et distribuons des imprimés.

Le bilinguisme a plus que doublé notre budget d'imprimerie.

Aidez la S.P.C.A. à faire l'éducation humanitaire du public.

5215, ouest, Jean-Talon

Montréal 9

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

HORIZONTALEMENT

1—Listes classées par ordre sous forme de livres

2—Il étudie l'état des affaires

3—Sicile d'un parti nouveau

4—Bohémien — Toutefois

5—Obstinées — Emporte la mise

6—Colère — Transpire —

7—Marque d'approbation

8—Parfois dur à gagner —

9—Ville de Chaldée

10—Donneront du mal aux premiers Québécois

11—Sur la paupière — Encoche

12—Varie graduellement

13—Se rend à — Commence à la St-Jean-Baptiste

14—Réplique

15—Article — Note — Cadeau

VERTICALEMENT

1—Attestation écrite

2—Métal industriel — Gai participe — Infinitif

3—Refroidit le mouton — Grasses quand elles sont pressées

4—Unité de temps — Abréviation postale — Possessif inversé

5—Demeure — Inventeur d'un bec à gaz — Métal

6—Oubli — Volonté

7—Est couché — Base de calcul

8—Coutume — Ce qui frappe le goût

9—Volcan — Grecque

10—Pronom — Gros singe

11—A New York — Parcoure — Note

12—Semblable — Terminal — de participe

Solution d'hier

Horizontallement

1—GENERALITES

2—AVENIR — NON

3—LEGEREMENT

4—VIRE — AVIONS

5—ALE — BRIQUES

6—VOITURE

7—ISSUES — AEE

8—SUEUR — OR

9—ER — IU — LUERE

10—REVETEMENT

11—TIRET — SIEGE

12—FELE — EM

Verticallement

1—GALVANISER

2—EVEIL — SURETE

3—NEGRESSE — VIL

4—ENEE — UU — ERE

5—RIRE — VERITE

6—ARE — BOSSUET

7—MARI

8—INEVITABLES

9—TONIQUE — UNIE

10—ENTOURÉ — ITEM

11—NEE — OR

12—URSS — CREPES

INSTITUT STE-MARGUERITE

(Ste-Marguerite-du-lac-Masson, Qué.)

au coeur des Laurentides

Internat pour enfants exceptionnels et inadaptés scolaires

Enseignement — Formation éducative — Activités dirigées

Sports — dispensés par personnel très spécialisé

Pour tous renseignements, téléphonez à :

CA. 8-2864

Ste-Marguerite-du-lac-Masson (Cité de Terrebonne)

La CSN s'oppose au travail de la production, le dimanche, dans les pâtes et papiers

La CSN s'oppose fermement au travail de la production le dimanche dans l'industrie des pâtes et papiers. Cette position est prise parce que les producteurs de papier, n'ont pas démontré qu'il y avait nécessité économique de travailler

le dimanche. C'est ce que déclarait hier, monsieur Marcel Pepin, secrétaire général de la CSN, à la suite d'une attaque, dans les journaux, de monsieur Louis Laberge, président de la FTQ au sujet du mémoire que la CSN a présenté à la Com-

mission d'enquête royale et présidé par le juge Richard Allyn. Monsieur Laberge faisait aussi allusion à une lettre du président de la CSN, Jean Marchand, à la CIE Domtar. "Il est regrettable, a ajouté monsieur Pepin, que la FTQ n'ait pas jugé opportun de faire connaître ses vues à la Commission d'Enquête et se permette maintenant de critiquer notre position. Il semble évident que le président de la FTQ n'a pas eu le temps de lire notre mémoire.

"Le respect du dimanche n'est pas une question exclusivement religieuse et d'ailleurs, nous en faisons état dans notre document. A la CSN, nous sommes convaincus que le droit à une journée de repos en commun est aussi important que la loi qui protège les jeunes travailleurs ou le travail des femmes. Or, il nous semble qu'avant de sacrifier ce droit, il soit nécessaire d'établir la nécessité réelle, par des études impartiales et objectives, de la situation dans cette industrie.

La commission Blier...

(Suite de la première page)
6—Plusieurs initiatives de grande envergure prises par la ville de Montréal exercent une influence sur tous les citoyens de l'île de Montréal, et même au-delà, i.e., l'Exposition universelle, le métro, la Place des Arts.
La Commission d'étude, suite les causes du problème, causes géographiques, économiques, politiques, administratives et psychologiques, de même que le conflit entre la ville de Montréal et les autres municipalités.
Il ressort de cette étude qu'il existe entre les municipalités de l'île de Montréal, des disparités dans les responsabilités, dans les revenus et dans les dépenses, disparités qui ont leurs répercussions sur le fardeau que portent les contribuables de l'île de Montréal.
La Commission poursuit en disant que trois facteurs sont à la source des problèmes intermunicipaux, soit l'injustice sociale, la répartition inéquitable des revenus et des dépenses et l'absence de coordination de certains services. Elle énonce le principe suivant: "A l'intérieur d'une collectivité urbaine, les services communautaires doivent être assurés efficacement à tous les citoyens et leur coût réparti équitablement".
Elle hésite à identifier et à définir les services de caractère local dans une région comme celle de l'île de Montréal. Elle préfère indiquer les services de caractère régional, "sans pour cela affirmer que les autres services municipaux ont ou n'ont pas un caractère local".

Les pouvoirs et...

(Suite de la première page)
La première tâche du Conseil sera donc d'uniformiser le barème d'évaluation foncière de façon à ce qu'il soit le même dans les 29 municipalités de l'île.
Le mandat des membres du Conseil général serait de quatre ans. La Commission recommande d'autre part que la durée du mandat de tous les membres des conseils municipaux soit aussi de quatre ans. De plus, les élections municipales devraient être tenues le même jour dans toutes les municipalités de l'île de Montréal.

Recommandations d'ordre général

Le Conseil général de Montréal hériterait de toutes les obligations et prérogatives de la Corporation de Montréal métropolitain.
Telle est l'une des cinq recommandations d'ordre général que fait la Commission Blier, en plus de la fusion des services régionaux et de la répartition du coût entre toute la collectivité montréalaise.
Les quatre autres recommandations sont les suivantes:
— Que le Conseil général soit autorisé à recommander à la Commission municipale de Québec la modification des frontières irrégulières des municipalités; et que la Commission municipale, après avoir entendu les parties intéres-

sées, soit autorisée à approuver, modifier ou rejeter la recommandation du Conseil général.
Notons que le commissaire Dawson maintient que toute recommandation pour modification de frontières devrait être faite à la requête des municipalités concernées, au Conseil général.
2) Qu'une législation appropriée soit adoptée pour donner à la Commission de transport de Montréal une concession exclusive sur toute l'île de Montréal et pour l'autoriser à acquiescer toutes les concessions existantes au moment qu'elle jugera opportun. Qu'aucune concession nouvelle ne soit accordée sans son autorisation et que toute concession qu'elle pourrait autoriser n'ait d'autre caractère que celui d'une permission révocable chaque année sans indemnité.

3) Que toutes les propriétés et toutes les installations relativement à des fonctions régionales ou à des services régionaux soient exemptées de taxes foncières.
4) Que des mesures soient prises sans délai, non seulement pour l'uniformisation des rapports financiers mais pour donner aux municipalités des règles d'interprétation strictes sur chacun des éléments qui apparaissent à leurs états financiers, en vue d'assurer une présentation uniforme et comparable.

CECM-Alliance...

(Suite de la première page)
treil, ainsi que des professeurs des universités, des écoles normales, des collèges classiques et des écoles de formation technique et professionnelle du Québec; b) des professeurs des autres grandes villes du Canada et de plusieurs villes (environ 75 des États-Unis); c) de personnes qui ne travaillent pas dans les milieux de l'enseignement mais ont étudié pendant un même nombre d'années que les enseignants montréalais.

Selon la CECM, ces études comparatives ont révélé qu'à compétence et expérience égales, les professeurs de la CECM reçoivent un traitement: a) de beaucoup supérieur, dans les catégories I et II; b) comparable, dans la catégorie III (brevet A ou 15 années de scolarité); c) légèrement inférieur, dans les trois catégories supérieures (16, 17 et 18 années de scolarité).
En conséquence, dans la dernière offre qu'elle a présentée durant la conciliation, la CECM baisse l'échelle des salaires dans les deux premières catégories et l'augmente dans les autres, la hausse globale étant de \$15,000. Toutefois, aucun des professeurs actuellement à l'emploi de la CECM ne subirait une baisse de traitement (4).

Les suppléments

La où la situation se complique davantage, c'est lorsque la CECM demande de suppléments (sauf un, pour longs services) en intégrant à l'échelle de traitement. Elle veut ainsi établir la parité complète de traitement, non seulement entre les femmes et les hommes, mais aussi entre les maîtres de l'élémentaire et du secondaire et entre les éligibles et les gens mariés.
La convention 1962-64 a réduit à trois le nombre des suppléments: elle en accorde seulement aux professeurs qui sont mariés (ou ont une personne à charge), à ceux qui enseignent au cours secondaire et à ceux qui enseignent dans la section classique du projet initial. Les enseignants demandaient d'en ajouter cinq.

La CECM affirme que les traitements actuels ne justifient plus l'existence de suppléments et souligne que leur présence empêche de "bâtir" une échelle de salaire aussi rigoureuse et scientifique que possible. Pour leur part, les professeurs acceptent, en principe, la suppression des suppléments, mais ils demandent qu'elle ne s'effectue que progressivement, de sorte que les professeurs ne perdent pas trop d'argent brutalement.

La CECM préconise précisément une formule qui permet de supprimer tous les suppléments sans qu'un seul des professeurs actuellement à son service ait à en souffrir un tant soit peu. En vertu de cette formule, tout enseignant qui touche présentement un ou des suppléments grimpera d'un coup plusieurs échelons à l'intérieur de sa catégorie de façon à recevoir le salaire total qu'il touche en ce moment (salaire régulier et suppléments), plus une augmentation de salaire, variable selon les cas (5). Quant aux professeurs qui entreront au service de la CECM à compter de maintenant, ils recevront

seulement le salaire prévu par la nouvelle échelle.

Il en résulte qu'à compétence et expérience égales, des professeurs ne recevront pas nécessairement le même salaire, selon qu'ils auront été engagés avant ou après la signature de la convention collective 1964-66. L'argument qu'invoquent les professeurs pour rejeter cette formule, c'est précisément qu'elle établit, en quelque sorte, deux types d'échelle de traitement: l'une pour les professeurs qui étaient à l'emploi de la CECM avant la suppression des suppléments et l'autre pour ceux qui ne l'étaient pas. Elle compare ainsi des difficultés d'application considérables, ajoutent-ils.

La CECM admet que cette solution n'est pas idéale mais, précise-t-elle, c'est la meilleure façon de corriger rapidement et équitablement une situation inacceptable et délicate à la fois, et qui risque de se prolonger indéfiniment. Ce qui importe, ce sont les professeurs actuellement au service de la CECM, signale-t-elle.
Pour ce qui est de la parité totale de traitement hommes-femmes, les deux parties s'accrochent au principe mais ne s'accrochent pas sur les modalités. On sait qu'actuellement, cette parité n'est assurée qu'à compter du 10e échelon de la catégorie II, de sorte que seulement 25 p. cent, environ des femmes en bénéficient. Cette "brèche" a été ouverte avant la convention collective 1962-64.

Actuellement, le salaire minimal de base (catégorie 1, 1er échelon) est de \$3,700 pour les femmes et de \$4,000 pour les hommes. Dans leur projet initial, les professeurs demandaient que les maîtres des deux sexes reçoivent \$4,000, tandis que, dans sa dernière offre, la CECM offre \$3,700 pour tous.
C'est "la parité à rebours", affirment les professeurs, et un recul pour le syndicat: l'échelle suggérée est moins élevée que l'échelle actuelle. Les professeurs des deux premières catégories sont trop payés actuellement et, de toute façon, dans le concret, aucun professeur actuellement en fonction n'est touché par cette baisse, réplique la CECM. Et l'on revient ainsi aux discussions concernant l'insuffisance des salaires et la formule visant à abolir les suppléments.

- 1) Tout au long de cet article, pour les hausses globales de salaire, seul le chiffre pour 1964-65 sera mentionné, la hausse pour 1965-66 étant toujours la même.
- 2) L'échelle de traitement comprend six catégories et 14 échelons. Chaque catégorie correspond à un diplôme ou à une année d'étude que le professeur compte à son crédit, tandis que chaque échelon correspond aux années d'expérience qu'il lui sont reconnues.
- 3) Il s'agit du salaire régulier, les suppléments ne sont pas compris. Des professeurs reçoivent jusqu'à \$1,900 par année en suppléments.
- 4) Mardi, après-midi, la CECM a présenté une nouvelle offre qui assure à tous les professeurs une hausse de salaire d'au moins \$100 et qui réduit moins que les suggestions précédentes l'échelle de salaire dans les deux premières catégories. Pour permettre de juger si les salaires sont suffisants, voici le traitement minimal maximal qu'offre la CECM de puis mardi pour chacune des six catégories: 1) 13 années de scolarité: \$2,000 - \$7,100; 2) 14 années: \$4,100 - \$7,750; 3) 15 années: \$4,500 - \$8,000; 4) 16 années: \$5,000 - \$8,250; 5) 17 années: \$5,500 - \$8,500; 6) 18 années: \$6,000 - \$10,000.
- 5) Voici le traitement suggéré par la CECM: "Les professeurs, compte tenu de leurs salaires actuels, augmentés le cas échéant des suppléments qu'ils touchent, s'intégreront dans la nouvelle échelle à l'échelon qui correspond au salaire brut (salaire régulier et suppléments) qu'ils touchent actuellement. Exemple: supposons un professeur de la catégorie II, qui est présentement au 3e échelon et qui gagne au total \$5,200 par année (salaire régulier et suppléments), il passerait au 6e échelon et recevrait \$5,300.



James Gratton, cameraman de son métier et président de l'Association montréalaise des photographes de presse, qui se trouvait hier au palais de justice pour filmer des accusés, s'est subitement trouvé accusé lui-même d'outrage au tribunal et condamné, séance tenante, à \$25 d'amende par le juge François Caron. M. Gratton, qui travaille à la pège, se trouvait hors de la Cour lorsque la porte s'est ouverte, donnant passage à M. Lucien Rivard. En bon photographe, M. Gratton a braqué sa lentille vers Rivard, lançant du même coup le rayon de son projecteur à l'intérieur de la Cour. Le juge Caron a immédiatement ordonné l'arrestation "de ce photographe", l'a traduit devant lui, menottes aux poings, comme en fait foi la photo, et l'a condamné. (Photo Henry Keleny)

Témoignant à...

(Suite de la première page)

droit qui risquait d'infirmer la crédibilité de Denis, premier mis en cause à l'enquête: jeudi, Me Yves Fortier, procureur de Me Lamontagne, avait insisté que la loi de l'immigration n'autorisait pas le ministre à exercer son pouvoir discrétionnaire dans le cas de Bonanno et qu'étant avocat et directeur de cabinet du ministre de l'Immigration, Denis devait le savoir; le témoin avait répondu qu'il était bel et bien au courant de la loi sur l'immigration, mais qu'à la lecture de la lettre de Me Daoust, il avait dégage l'impression que le ministre pouvait exercer son pouvoir discrétionnaire. Dans sa lettre en effet, Me Daoust soutenait que le ministre était en mesure d'épargner à Bonanno la déportation en vertu de l'article 18 de la Loi sur l'immigration.

D'autres dépositions étaient susceptibles d'être infirmées ou confirmées par la lettre de Me Raymond Daoust et c'est pourquoi, dès le 23 décembre, la Commission s'était mise à sa recherche. Lors de son témoignage, le ministre de la citoyenneté et de l'immigration s'était engagé à en faire tenir une copie à la Commission, mais il n'a pas donné suite à sa promesse. Jeudi, le procureur de la Commission avait décidé de citer de nouveau à la barre Me Raymond Daoust et de lui demander une copie de la lettre, mais Guy Rouleau a produit l'original dès le début de son témoignage.

Rouleau témoigne (selon la P.C.)

M. Rouleau a été longuement interrogé par les procureurs devant la Commission. Il a relaté en détail le rôle qu'il a joué dans l'affaire Rivard.
Il a nié formellement avoir outrepassé ses attributions. Dans son témoignage, le tout premier entendu à l'enquête, Me Pierre Lamontagne avait évoqué un appel téléphonique du 11 août au cours duquel le député Rouleau lui aurait dit que "le parti était légèrement dissatisfait de son attitude dans l'affaire Rivard".

Interrogé à ce sujet par Me Jules Deschênes, M. Rouleau a affirmé qu'il n'avait jamais prononcé ces paroles.
Au sujet de Bonanno, Rouleau précise qu'il a reçu une lettre de Me Raymond Daoust, procureur de Bonanno, le 10 juillet, faisant part des représentations de l'avocat, M. Rouleau a par la suite rencontré Me Raymond Denis, alors directeur du cabinet de M. René Tremblay, et fixé au 15 juillet une entrevue entre MM. Denis et Daoust, entrevue qui s'est déroulée dans le bureau de M. Rouleau et à laquelle il a assisté.
Le député de 41 ans a enfin signalé qu'il a rencontré Ri-

L. Cliche propose l'exploitation coopérative des fermes du Québec

HULL — Le chef québécois du NPD, M. Robert Cliche, s'est prononcé vendredi soir en faveur de l'exploitation coopérative des fermes du Québec. Notant qu'à l'heure actuelle, il existe seulement des coopératives à caractère limité, soit des magasins pour les consommateurs, ou des coopératives pour une production particulière, il a déclaré qu'il faudrait beaucoup plus: la pro-

priété coopérative des instruments de vente, d'achat et de travail dans l'agriculture. "Les coopératives à la fois des associés et des exploitants individuels, a-t-il dit. La coopérative générale aurait pour cadre la paroisse dans laquelle elle est située, quitte à ce qu'elle soit plus tard fédérée sous une gestion plus puissante. Elle aurait le droit d'acheter ou de louer des terres, et ainsi on pourrait voir le cultivateur-proprétaire travailler sur la terre qu'il a louée ou vendue à la coopérative, dont il pourrait devenir un salarié. Graduellement, en respectant l'initiative privée, sans contrainte, mais tout naturellement, on verrait se créer un domaine foncier qui deviendrait la propriété collective de cette nouvelle organisation sociale que serait la coopérative générale".

M. Cliche a déclaré en outre que le gouvernement pourrait favoriser le développement de telles coopératives d'au moins trois façons: 1) en leur prêtant les sommes requises pour acheter des terres; 2) en leur fournissant des ingénieurs et agronomes; 3) en encourageant les jeunes à s'inscrire aux facultés d'agriculture et de sylviculture, de même qu'aux écoles agricoles de niveau secondaire, en les faisant bénéficier de bourses à condition qu'ils s'engagent à travailler dans les coopératives générales à la fin de leurs études.

Gignac...

(Suite de la première page)

organisateur libéral, M. Guy Masson, à Mme Rivard et il aurait dit à Masson, au cours d'un voyage à Hull, le 22 juin, qu'une somme de \$60,000 serait versée à la caisse électorale du parti libéral si Rivard n'était pas extradé.

Rivard est réclamé aux États-Unis pour répondre à une accusation de complicité dans le transport illégal de stupéfiants dans ce pays.
QUEBEC — Le département du procureur général portera des accusations de parjure contre Robert Gignac dès que le juge en chef Frédéric Dorion, de la Cour supérieure, lui aura fait parvenir tous les éléments entourant l'affaire.

Un porte-parole du département a déclaré que celui-ci "agira" sans tarder.
Il a indiqué que les accusations pourraient être portées au début de la semaine prochaine à Montréal.

Saulnier...

(Suite de la première page)

Membre du comité d'étude qui a soumis un rapport unanime, M. Saulnier a souligné que les recommandations soumises à la suite d'une étude sérieuse et objective sont susceptibles de créer un climat de coopération à l'avantage de tous les citoyens.

De son côté, le maire de ville Mont-Royal, qui était aussi membre de la Commission Blier, a déclaré que le rapport était le fruit de "compromis" et devait servir de "base préliminaire à la coopération intermunicipale, en autant que toutes les parties en cause envisagent la question avec un esprit ouvert".

Selon M. Réginald Dawson, le rapport peut stimuler des gestes positifs de coopération intermunicipale, grâce à l'importance qu'il attribue à la coordination plutôt qu'à la fusion des services.
Le maire affirme qu'une ou deux régions d'arbitrage avec des pouvoirs quasi judiciaires devraient être mises sur pied, afin d'assurer une longue vie au système métropolitain proposé.

M. Dawson regrette que le mandat du comité ait été restreint à l'étude des problèmes de l'île, et il estime que le Conseil général proposé devrait tenir compte de la réalité régionale en englobant les municipalités de la région économique de Montréal, soit, en plus de l'île de Montréal, tout le littoral de la Rive-Sud.

DURILLONS DOULEUR



Soulagement complet et correction apportée avec les supports de l'arche du Dr Schoell. Ajustement précis des experts, pour répondre aux exigences de chaque cas, à mesure que l'état du pied s'améliore.

- Ajustement de chaussures pour cas difficiles
- Bas élastiques
- Service complet de pédicure
- Conseils gratuits d'experts

Attention spéciale aux INSTITUTIONS RELIGIEUSES. Nous avons les souliers réglementaires pour religieux et religieuses.

Wolfe Street Foot Clinic
Etablie depuis 1941
1410, rue WOLFE
LA. 1-0580

ENDOMMAGE PAR L'EAU

VENTE 50%

House of Vienna LTD

SUR TOUS NOS DISQUES POUR UN TEMPS LIMITE

CONTINENTAL MUSIC

116 ouest, Ste-Catherine UN. 1-3106

500% PLUS D'AMPLIFICATION ASSURÉE

Dupuis

La technique de L'Ere spatiale

employée dans la création de ce nouvel **APPAREIL ACOUSTIQUE**

ZENITH "ARCADIA"

Ce nouvel ARCADIA est le plus minuscule appareil auditif à l'arrière de l'oreille... le seul au monde muni de l'amplificateur exclusif MICROLITHIC. Son poids: seulement 1/4 d'once avec pile... meilleur rendement grâce aux 6 transistors... Le dispositif "TELE-TOUCH" permet de changer de la conversation ordinaire à celle au téléphone.

RENDEZ-VOUS À DOMICILE SUR DEMANDE

Venez ou téléphonez en composant **842-5151, Poste 316**

DUPUIS - Troisrivières - Ste-Catherine

Feu Raymond Pellus

A Montréal, le 27 janvier 1965, est décédé Raymond Pellus qui fut durant plus de trente ans professeur de dessin à l'emploi de la Commission scolaire catholique de Montréal. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse née Yvette Roy, ses enfants Serge, Daniel (Mme W. Larose), Michel et Suzanne; son gendre M. Wilfrid Larose; ses petits enfants Christine et Pierre Larose; sa mère Mme Ernest Pellus et son frère Paul Pellus domiciliés à Reims, France; sa sœur Madeleine Descoise; ses neveux et nièces, Sœur Claire Denise de la Providence, M. et Mme Moïse Proulx ainsi que M. et Mme Jean-Paul Boivert.

Les funérailles ont lieu ce matin, à l'Eglise de la Visitation, au coin de Papineau et boul. Gouin est. De là, le convoi funéraire se dirigera vers le cimetière de Côte des Neiges, lieu de sépulture.

Lesage...

(Suite de la première page)

"Comme ministre des finances, je suis prêt à recommander la générosité tout en considérant bien qu'en ce qui concerne les employés tombant sous le coup de la loi du service civil, cela aura évidemment un effet sur les négociations que nous entreprendrons avec le syndicat des fonctionnaires qui représentent 30,000 membres.

Le premier ministre a soutenu que si les syndicats voulaient honnêtement avoir l'opinion des grévistes, ils devraient convoquer une assemblée générale de tous les membres à Montréal et à Québec pour leur exposer franchement les offres de la Régie et la matière qui reste à discuter.

"Le premier ministre prétend-il, a demandé M. Jean-Jacques Bertrand, que les chefs des syndicats ne rempliraient pas leurs devoirs vis-à-vis les ouvriers?"

"Je n'ai pas prétendu cela, a répliqué M. Lesage. J'ai dit ce qui devrait à mon sens être fait. Je n'ai pas dit que cela n'avait pas été fait. Je dis, par exemple, que les chefs devraient convoquer une assemblée générale pour que les grévistes puissent s'exprimer librement, par scrutin secret, sur les conditions qui leur sont offertes."

M. Maurice Bellemare fait remarquer qu'habituellement dans les assemblées syndicales, on vote à main levée et que dans le code du travail, l'an dernier, on avait biffé l'obligation du vote secret.

Le premier ministre explique que les syndicats avaient déclaré, l'an dernier, que leurs règlements prévoyaient l'utilisation du vote secret.

Lesage...

(Suite de la première page)

"Dans les circonstances, précise-t-il, j'ai une plus grande confiance en un scrutin secret. Pour une excellente raison qui existe et que je n'ai pas besoin de dévoiler publiquement. Je pourrais la donner privately au député de Champlain. J'aime bien que les grévistes ne votent qu'une fois chacun, par exemple."

L'O.U.A.

(Suite de la page 5)

Les horreurs de Stanleyville montrent quelle responsabilité incombe à ceux qui ont jeté dans les affres de l'indépendance prématurées des populations dont le degré d'évolution ne peut même pas être comparé à celui des peuples vivant en Europe avant les Gaulois. Telles sont les réalités africaines. Tout le reste est littérature et mauvaise littérature. Face à une telle situation, les dirigeants africains se classent, grosso modo, en deux groupes: les sages et les doctrinaires.

LES DEUX ECOLES

Les premiers comprennent l'impérieuse nécessité d'une coopération active avec l'Ouest industrialisé pour sortir progressivement leurs populations de l'ornière et faire diminuer l'écart entre leurs villes et leurs villages, d'une part, entre leurs pays et les nôtres, d'autre part. A la raison pure quelques-uns des dirigeants de cette Afrique sage ajoutent le langage du cœur et je pense à ce propos tout particulièrement à MM. Sengher et Tsiranana.

Les autres, ceux qui se laissent guider par la meute hurlante des Ben Bella, Nasser, etc., placent au-dessus de tout l'idéologie dite "anti-colonialiste", "anti-neo-colonialiste" et "anti-impérialiste", sans oublier le "socialisme révolutionnaire". Traduisent en clair: haine de l'Occident et du blanc, en général, acceptation cependant de son aide financière et technique sans laquelle ce serait l'effondrement et la banqueroute, et amitié agissante avec la Chine communiste, le bloc soviétique et les "afro-asiatiques" genre Soekarno... Ces dirigeants-là emploient volontiers le terme de "non-engagés" pour se définir, ce qui ne manque pas de piquant... Cette Afrique-là ne veut aucun compromis avec Tshombé, image même, à l'entendre, de la dévotion à l'impérialisme occidental. Un journal d'Accra appelait, l'autre jour, les Nigériens à se soulever contre le gouvernement de Lagos, coupable de sympathiser avec Tshombé. L'agence algérienne OFFICIELLE APS, de son côté, demandait l'assassinat pur et simple de Tshombé...

Alors, que devient l'O.U.A., l'unité africaine dans tout cela? avec la meilleure volonté du monde, on ne voit pas comment pourront longtemps encore cohabiter ceux qui veulent bâtir leurs pays en étroite coopération avec le monde libre et ceux qui ne cherchent qu'à abattre les leaders africains comme Tshombé, Abubakar, Tafewa, Balwa, Sengher, Tsiranana...

Interviews de la semaine à TÊMOIGNAGE

LUNDI: Abbé André Lamoureux et Sœur Anne-Dominique: La main dans la main.
MARDI: Marcel Marcotte, S.J.: Comment un névrosé peut-il se sanctifier?
MERCREDI: Henri-M. Guindon, S.M.M.: Y a-t-il conflit entre la justice et la miséricorde?
JEUDI: Abbé Pierre Hureau: Pour ceux qui veulent adopter un enfant.
VENDREDI: Jean Bouchard, S.J.: Peut-on envoyer n'importe qui à l'importe où?
SAMEDI: Malin, mon frère.
A Montréal et aux environs, écoutez CKAC 730 à 8h45 du soir CKBS 1240 à 3h45 de l'après-midi

vient de paraître à **FIDES**

L'ÉGLISE

CONSTITUTION DOGMATIQUE

Promulguée par S. S. Paul VI lors de la troisième session du Concile Vatican II

"Puisque l'Eglise est dans le Christ comme un sacrement ou signe et instrument de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain, elle entend, en suivant le thème des précédents Conciles, exposer avec plus de précision à ses fidèles et au monde entier sa nature et sa mission universelle".

(Citation tirée du 1er chapitre)

141 pages • index analytique • \$1.00

FIDES 245 EST, BOULEVARD DORCHESTER
MONTREAL 861-9621
Visitez notre librairie
Stationnement gratuit à l'arrière de l'immeuble

Création canadienne au théâtre Stella

Françoise Loranger: un auteur, un jour

une entrevue
d'Alain PONTAULT

— "C'est passionnant, le théâtre. Et le passionnant du théâtre, c'est que tout y passe par le dialogue, c'est-à-dire par un resserrement, une économie permettant de faire dire au comédien exactement et juste ce qu'il faut pour exprimer son personnage."

Les personnages et le dialogue dont parle Françoise Loranger — auteur de séries télévisées dont le populaire "Signe du Lion", auteur d'un excellent roman, "Mathieu", publié en 1989 par le Cercle du Livre de France et passé à tort un peu inaperçu — sont ceux de sa pièce, "Une Maison, un jour", que le théâtre du Rideau-Vert créera au Stella dans deux semaines.

J'avais aimé dans "Mathieu" une vérité de ton, une trame psychologique généralement convaincante et naturellement située dans son contexte. J'avais aimé le dessin sans défaillance des personnages, ce Mathieu lucide et aigre et qui ne parvient pas à s'accepter, deux très fins portraits féminins, et Bruno le comédien, "incapable de s'intéresser aux problèmes des autres" puisque "seuls lui plaisaient les gens qui l'écoutaient avec sympathie". Il aimait, notait la romancière, ce reflet de lui-même qu'il se plaisait à susciter en eux. Non pas un reflet du véritable Bruno, mais d'un Bruno momentané,

qu'il modelait au fur et à mesure, suivant l'expression du visage qui l'écoutait."

C'était là une de ces notations fluides, incisives que s'autorise le roman et que rejette sans doute le dialogue. Un accompagnement extérieur du personnage, "Mathieu", qui tournait autour du théâtre, nous ramène au théâtre.

— C'est passionnant que tout y passe par le dialogue, répète Françoise Loranger. Et c'est aussi plus difficile que le roman, qui, lui, se prête à toutes les formes de narration, aux retours en arrière, aux digressions. Le dialogue vous oblige non seulement à un ton naturel, mais à une façon de penser naturelle. Il vous force à cerner la vérité, à limiter l'action aux paroles, nécessaires, suffisantes, de celui qui la vit. Dans la narration, vous savez, on a tendance à se prendre à son propre style, à fleurir, à s'échapper, à se plaindre. C'est le penchant majeur, la tentation de l'écrivain. Le dialogue impose, on devrait imposer, le naturel, l'authenticité. Je crois bien que, naturellement, on écrit trop bien, et donc que la vérité profonde, on ne l'obtient pas du premier coup. Il faut alors franchir le superflu et, en même temps, donner à la phrase travaillée le ton du spontané. Chercher à arriver à l'essentiel. C'est passionnant.

Le portrait du peintre — "Une Maison, un jour" sera votre première pièce?

— J'en avais fait une il y a quelques années, refusée parce qu'on ne m'avait pas alors des pièces canadiennes, et dont j'ai fait un télé-théâtre.

— Vous venez d'écrire celle-ci?

— Je l'ai écrite, en fait, il y a quatre ans et l'ai reprise plusieurs fois en ne parvenant pas à corriger ce qui clochait, à situer quelque chose, un malaise. Il me semblait qu'il y avait de bons passages; par d'autres, cela restait une pièce où les gens parlaient pour parler. Je ne trouvais pas. L'autour m'a aidé, Yvette Brind'Amour m'ayant demandé si j'avais un texte, nous en avons discuté, elle, Pierre Tisseyre, Georges Groulx. On a parlé et on a trouvé le malaise. J'ai refait le deuxième acte. Je crois bien que maintenant c'est valable.

— C'est aussi une action intérieure?

— Dans l'ordre psychologique, oui. Des êtres qui se cherchent, qui veulent trouver leur voie. C'est toute l'importance qu'il y a pour des êtres humains à être cent pour cent eux-mêmes. Le sujet se précise mal. Tout ce que je veux, c'est un support pour dire ce que je pense. Les personnages ont plus d'importance que le sujet, que le conflit, qui naît de la confrontation, du heurt des caractères. Les

peintres du Moyen-Âge, contrairement aux apparences, ne disent pas toujours la même chose. Leurs portraits sont ceux du peintre, de son monde intérieur, pas du modèle."

Ayant passé — par quel chemin? — du théâtre et du Moyen-Âge au cinéma, je demande à Françoise Loranger ce qu'elle pense de la théorie de l'improvisation dans le dialogue cinématographique. "J'aimerais comprendre, dit-elle, pourquoi un comédien devrait mieux savoir que l'auteur ce qu'il est important qu'il dise. En fait, ces théories ne suppriment pas l'auteur. Elles font du comédien l'auteur, ce qui est au moins discutable. Il me semble, par exemple, qu'"A tout prendre" aurait pu aller cent fois plus loin avec ses personnages. Mais il arrive que, quand on parle de soi, on en dise toujours trop, sans arriver à l'essentiel. Je viens de lire avec le plus grand intérêt un livre écrit par une journaliste italienne en marge de "8 1/2". J'y ai appris combien Fellini apporte de rigueur à cerner le dialogue nécessaire. Trois mots, "voilà un morceau de pain", l'expression très exacte de ce qu'il faut, et non pas une anthologie de phrases immortelles. Le cinéma s'accommode admirablement de cette économie verbale. Le théâtre est bavard. C'est son rôle. C'est un autre domaine. Mais



j'aime le cinéma. Je viens d'ailleurs de mettre au point deux scénarios. Il y a de la part de notre public, un immense désir de se voir défini par le cinéma. D'où, tentatives, débâcles, échecs, difficultés. C'est normal. Il faudrait un peu moins d'impatience. On voudrait un génie tout de suite quand, parfois, on n'a pas les bases. Que beaucoup de gens travaillent à faire d'abord un travail propre.

La surface et le fond

— Pour revenir au théâtre, n'est-il pas trop absurde de vous demander quelle part de canadianisme, quelle part d'universalisme comportent les personnages d'"Une Maison, un jour"?

— Parce que je suis tout à fait intégrée à mon milieu, je ne pense pas être très sensible à ce problème. Ces personnages sont naturellement canadiens, et ne le sont pas au niveau, si vous voulez, des problèmes de la révolution tranquille. Un Français qui lirait cela aurait à faire le même chemin, toutes proportions gardées, naturellement, que moi lisant "Les Mal Aimés" ou une pièce de Claudel. Il y a là un personnage de 49 ans, intellectuel sous Dumesnil, donc "génération sacrifiée". Une jeune femme qui s'occupe d'action sociale, ce dont son mari se plaint. Ce n'est pas spécifique mais elle s'occupe sûrement du

mouvement laïque. Parce que c'est une préoccupation singulière, locale. Dans un autre pays, ça aurait été autre chose. L'accessoire peut varier, et c'est pourquoi les faits eux-mêmes ne m'intéressent pas, mais les caractères, le fond. En France, je n'ai pas senti, personnellement, de différence entre les Français et nous-mêmes. Il y a des différences comme groupes, pas comme individus. Et que d'erreurs ne commet-on pas en appliquant aux individus les prétendues caractéristiques du groupe!

Françoise Loranger nous apprend encore qu'elle a une autre pièce sur le métier, professionnellement laissée en plan à cause de celle-ci, que les répétitions se poursuivent et qu'"elle a confiance", à cause de Georges Groulx, "metteur en scène extrêmement sensible", et à cause de cette brillante distribution, Yvette Brind'Amour, Monique Miller, Geneviève Bold, Gérard Poirier, Benoît Girard.

Nous avons enfin parlé de beaucoup d'autres choses, de presse, de décoration, de politique et de commission scolaire. "Une Maison, un jour", une maison accueillante et belle, et que je n'ai pas eu le temps de vous décrire. Un jour de rencontre enrichissante et qui devrait donner le ton d'une soirée, au théâtre Stella, le soir du 15 février.

A propos d'un livre de peinture

LE GRAND ROBERT

par Laurent LAMY

Peintre, poète, directeur de Musée, critique d'art, critique littéraire, critique musical, directeur de deux collections, l'une sur les arts, l'autre sur les lettres, professeur d'esthétique et de littérature, essayiste, éditeur d'art et maquetiste, Guy Robert occupe avec désinvolture et beaucoup d'assurance, ces quelques petits emplois.

Guy Robert disserte sur tous et sur tout: sur Stockhausen, Theilhard de Chardin, Jean-Pierre Fauriol, Pellan, Kierkegaard, Weber, Ravel, Monneret, Aznavour, Sartre... Mais si Guy Robert fait beaucoup de choses, il y en a qu'il fait fort mal, dont le livre "L'Ecole de Montréal" (2), édité par le Centre de Psychologie et de Pédagogie.

LE CHAPITRE SUR LA PEINTURE

C'est un catalogue des peintres depuis 1940, un palmarès de 133 noms, où chacun reçoit son prix.

Est-ce que Guy Robert a voulu faire un recensement de TOUS LES GENS QUI PEIGNENT à Montréal? En ce cas, son inventaire est incomplet. S'il a voulu établir une sélection représentative de la peinture contemporaine (et c'est ce qu'il cherche à faire croire), il ne s'est guère montré rigoureux. Le Québec ne compte sûrement pas 93 peintres dignes de prendre place dans un ouvrage de quelque importance.

Accompagnés de commentaires uniformément élogieux, les noms défilent sous nos yeux. Une "seule" restriction. Elle s'applique à Borduas, artiste "inégal" (3). Borduas, serait-il notre seul peintre montrant quelque faiblesse?

Guy Robert obéit à des critères lâches qui lui sont tout à

fait personnels. D'après lui, "un artiste canadien exposant régulièrement à Montréal fait partie de 'L'Ecole de Montréal'". Pour lui, exposer suffit donc à faire un peintre. D'ailleurs il englobe dans son énumération des peintres aussi peu importants que Jan Funnekotter, Gilles Charrier, Martel, Demers, Jourdan, etc., il fait de même pour les sculpteurs, faisant une place à Sylvia Daoust, Armand Filion...

Lui-même, Guy Robert qui n'a exposé qu'une fois, s'accorde huit lignes et se réserve une page complète de reproductions.

S'il n'oublie pas d'être généreux envers lui-même, quelques peintres en revanche reçoivent fort peu. McEwen par exemple. En 1963, McEwen a eu une exposition personnelle à New York, en 1964, une à Paris. Il s'affirme chez nous comme un peintre important, mais Guy Robert ne lui concède que trois lignes et demie, dans le même paragraphe que le jeune Girard dont le travail est commenté en doute lignes!

Le sort fait à McEwen est de nature à fausser une présentation équilibrée des valeurs. D'autant plus que des peintres d'outre-mer comme Reinblatt ne suscitent aucune réserve. Pas plus que René Gagnon dont il loue "les paysages transposés dans un lyrisme généreusement spatulé" (sic) (4).

Pourquoi Reppen, Partridge, Helmsmoortel sont-ils classés dans l'Ecole de Montréal? Ces quelques exemples puisés dans ce palmarès montrent à quel point Guy Robert a fait un travail peu sérieux sur la peinture.

LE CHAPITRE SUR LA CRITIQUE

Voici, pour Guy Robert, le moment venu de régler leur

compte aux critiques d'art, passés et présents.

Il est ici à son meilleur. A la première ligne: "La critique professionnelle n'existe pas à Montréal."

Lui seul, Guy Robert existe. Du moins, c'est ce qu'il essaie encore de faire croire.

Rien ne s'est fait avant lui. Tout au plus, reconnaît-il à juste titre, Maurice Gagnon et Jean Sarrasin. Sur Rodolphe de Repentigny, il fait de graves restrictions.

Surtout il se garde de nommer ceux auxquels il faudrait accorder quelque crédit. Pourtant, aux temps où les peintres ont eu besoin, plus qu'aujourd'hui, d'être encouragés et soutenus, il s'est trouvé des gens pour le faire. Même si Guy Robert n'était pas là.

Ce qu'on lui fait Marcel Parizeau dans "Le Canada", Charles Doyon dans "Le Jour" et dans "Le Haut-Parleur", Robert Elié dans "La Presse" sous le nom de Pierre Daniel, Elói de Grandmont dans "Le Canada" et "Le Devoir", Guy Viau, pendant dix ans à Radio-Canada, le Dr Paul Dumas, Gilles Henault, Noël Lajoie, Gilles Corbeil, Guy Robert fait semblant de l'ignorer. Et encore, le passe sous silence les plaquettes, les livres, les revues que plusieurs de ces critiques ont signés.

Voici en quels termes il parle des critiques d'aujourd'hui: "Quelques chroniqueurs plus ou moins improvisés qui font dans les journaux et revues, à la radio et à la télévision, un travail inégal à cause de leur manque de préparation et de leur amateurisme impénitent".... et plus loin: "Quelques apaches parmi ces chroniqueurs qui se prennent parfois pour de grands pontifes" (5).

Dans la revue "Canadian Art", il constate l'existence, mais reconnaît que dans "Vie des Arts" paraissent des articles "soignés et minutieux" (6). Pure coïncidence: il est un collaborateur attitré de la revue... Ce chapitre sur la critique, sur les activités de Radio-Canada qui "n'offre trop souvent ses microphones et caméras à un cercle d'initiés qui monopolisent ainsi une importante zone de l'information canadienne..." (7) devrait être cité en entier pour la mauvaise foi qui l'a inspiré et pour le manque d'éthique qu'il manifeste envers ceux qui font le même travail que l'auteur.

Bien sûr, Guy Robert qui a surtout le courage des peureux se garde de nommer quiconque et cherche à tout discréditer par insinuations et omissions. Talent universel, lui seul trouve grâce à ses yeux. Dans son livre, aucune bibliographie. Guy Robert, c'est la science infuse.

Il n'est de références qu'à ses œuvres passées ou futures! Ou s'il a pris ses renseignements sur Borduas d'après un livre de Borduas, l'automaticisme? Il ne le dit pas. D'ailleurs, il n'applique pas à lui-même les critères dont il se sert pour les autres. Il reproche à certains chroniqueurs de faire des virevoltes. Ce droit de réviser un jugement qui appartient à tous, lui-même en jouit pleinement.

En 1962, l'écrivain de Molinari: "L'auteur (je n'ose dire le peintre) aurait dû faire cette composition il y a 50 ou 60 ans: on l'aurait peut-être pris au sérieux. Ou à la blague. Nous ne pouvons que le prendre en pitié. Parce qu'une peinture est autre chose que ce simplisme

géométrique pâlot et enfantin. Enfantin? Même pas, si nous pensons à cet art merveilleux que font la plupart des enfants. Mais ce M. Molinari regarde donc un peu du côté de sa propre geniture, il se trouve peut-être un artiste dans la famille!" (8). En 1964, à la page 22 de "L'Ecole de Montréal": (Molinari) "développe analytiquement les multiples plans d'une recherche sévère et volontairement restreinte aux problèmes des relations rigoureusement géométriques entre la couleur et l'espace; il y a de l'abstraction et de la noblesse dans ce langage esotérique..."

N'est-ce point là une virevolte, Monsieur Robert?

L'auteur se donne le meilleur rôle, s'octroie la première place, avec une grâce si naturelle qu'il abuse bien du monde et en particulier les responsables du Centre de Psychologie et de Pédagogie qui lui ont abandonné aussi le prochain livre de la collection (9). Il est insultant pour ceux qui ont connu, apprécié et défendu Borduas dans les années de grande noirceur, que le livre sur Borduas n'ait pas été confié à l'un d'eux.

Pour le livre sur l'automaticisme, Guy Robert a choisi Sam Abramovitch. Il y a lieu de s'étonner, même si Sam Abramovitch a suivi de près le mouvement.

LE CHAPITRE SUR L'INTEGRATION DES ARTS

Il est mieux valu éliminer ce chapitre que l'escalader d'un saut magistral. Pour Montréal, nommer deux architectes, quand on a relevé 133 artistes valables, indique une indigence totale à faire le point et à prendre la mesure des choses.

Pourquoi montrer des édifices conçus par des architectes amé-

ricains comme l'édifice cruciforme Ville-Marie et l'édifice C.I.L.?

LE LIVRE LUI-MEME

Le titre figurant sur la jaquette (de Guy Robert) est scabreux, sans intérêt. La profusion de reproductions rend la mise en page (de Guy Robert) confuse, arbitraire et gratuite. La qualité générale des reproductions est médiocre, quelques-uns exécrables. Certains tableaux deviennent dans le livre des tâches uniformément noires. Des œuvres de Tounsiang, de Tonnancour et Mousseau... sont ainsi plongées dans la nuit la plus totale.

En conclusion, un livre décevant qui n'établit aucune échelle de valeurs et ne dégage aucune ligne de force dans les arts actuels.

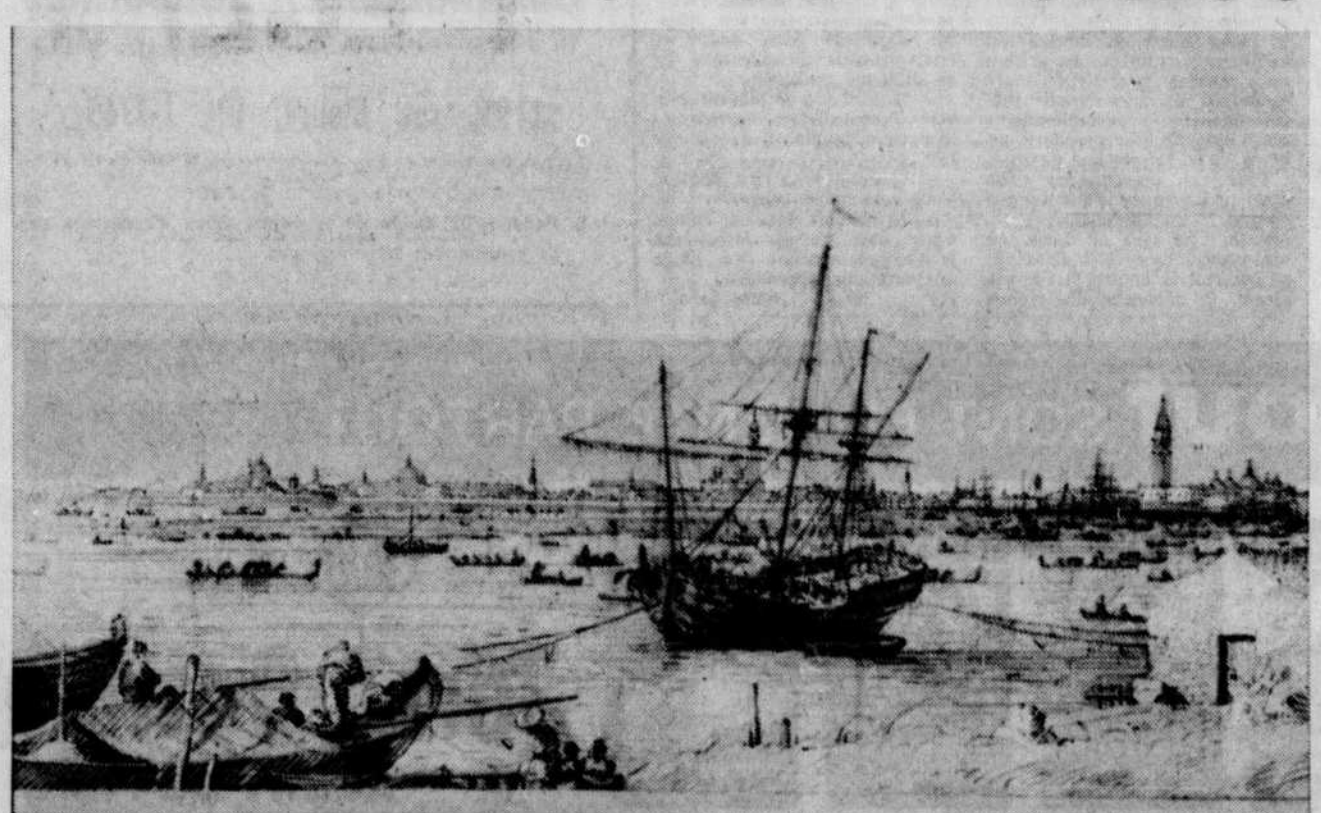
De plus, il est désagréable à lire pour son absence de discrimination et de rigueur, pour la complaisance qu'il montre pour la plupart des artistes et pour la prétention qu'il s'attribue de faire le point.

Tel quel, ce livre aura peut-être une utilité: celle de démasquer ce "grand Robert".

- (1) Guy Robert, dans la Revue Maintenant, publiée par les Donatelliens, numéros de janvier 1962, février 1962, juillet-août 1963, décembre 1964.
- (2) Guy Robert, "L'Ecole de Montréal", collection "Artistes Canadiens", Centre de Psychologie et de Pédagogie, Montréal, 1964.
- (3) Ibid., page 15.
- (4) Ibid., page 29.
- (5) Ibid., page 5.
- (6) Ibid., page 6.
- (7) Ibid., page 6.
- (8) Guy Robert, "Le Salon du Triomphe", Vie des Arts, no 27, page 34.
- (9) Guy Robert, "L'Ecole de Montréal", page 18, note: "Pour plus d'informations concernant Borduas, voir mon livre de la collection 'Artistes Canadiens'."

La chronique de... Une lettre de Venise

JEAN BASILE



ANTONIO GIOVANNI CANAL, DIT CANALETTO: "Venise vu de la Punta della Motta" — plume et encre — 15,7 x 34,6 cms — collection de S.M. la reine.

Ce dessin est exposé actuellement au Musée des Beaux-Arts où l'on trouve groupées pour la première fois 145 œuvres du maître vénitien. Cette exposition est ouverte au public jusqu'au 28 février. (Visites guidées les 6, 13, 20 et 27 février, à 11h. en français et à 11h.30 en anglais).

Bien cher ami,

De Venise qui n'a plus de route que le nom depuis que les stucs s'effondrent tout doucement, j'apprends que vous allez avoir à Montréal une exposition des œuvres de Canaletto. Le vieux Vénitien que je suis ne saurait rester insensible à cet hommage outre-atlantique et si je n'avais pas devant les yeux ce qui reste de la perle du monde, j'aimerais être prêt de vous, à Montréal, devant cette Venise en 145 avatars.

C'est pourquoi je vous écris aujourd'hui, comme vous m'avez écrit il y a deux ans, en septembre 1963 plus exactement, quand les Vénitiens avaient réuni au palais ducal, grâce à la générosité de bien des musées du monde, une exposition des œuvres de Vittorio Carpaccio qui avait le grand avantage sur Canaletto d'avoir vécu et peint deux siècles avant même que ce dernier ne naisse, au moment même où Venise était dans toute sa splendeur. Inutile de vous dire, une fois de plus, ce qu'avaient provoqué en moi ces toiles rassemblées dans le vieux palais témoin de tant de grands faits et de tant de drames et quelle émotion m'avait saisi devant cette évocation radieuse de la porte de l'Orient.

A l'époque vous m'avez avoué votre jalousie. J'avais lu votre lettre en souriant, assis sur le grand quai avec, devant moi, un horizon d'eau presque immobile sans voiles et sans mâts maintenant. Je me souviens qu'il y avait au large un croiseur américain et que Saint-Marc était encombré, ce jour-là de grands gaillards en uniforme blanc. Nous avons l'habitude des marins à Venise depuis tant et tant de générations qu'aucun Vénitien ne pense, ne les avait même remarqués. Quant à moi, j'avais en-

core dans les yeux cette admirable toile qui s'appelle L'arrivée des ambassadeurs anglais, lesquels se présentaient devant le Doge à genoux s'il vous plaît; cela vous fera sourire, je pense.

Aujourd'hui, c'est donc moi qui serai jaloux. Vous savez sans doute que la ville de Venise espérait bien pouvoir réunir en une grande exposition les œuvres de Canaletto. Vous l'avez devancée et, tout jaloux que je sois, je n'en suis pas mari. La gloire de Venise se trouve bien hors de ces murs. J'ai cette consolation supplémentaire de savoir que vous verrez ma ville sur ces toiles presque aussi bien que si vous étiez: le Grand canal et celui de Santa Chiara, la Piazzetta, la fête de Saint-Roch et tant d'autres. Vous savez que Venise a mille visages et que Canaletto était un peintre prolifique. Les mauvaises langues disent même que son plus grand travail consistait à signer d'un coup de brosse les toiles qui sortaient de son atelier ou il employait maints jeunes hommes. Mais qu'importe et la main et le nom. C'est l'image qui reste.

Mais, cher ami, tandis que vous allez vous promener avec nonchalance devant cette Venise de rêve, pensez-vous bien à Venise? Je vous supplie de penser à Venise, non pas celle d'hier ou d'aujourd'hui, celle de Carpaccio ou de Canaletto, mais à celle où je vis. Il nous arrive une bien triste histoire. Oh! ce ne sont pas les touristes, à cela nous sommes habitués, ni les pigeons, ni ces bâtiments d'acier qui laissent en souvenir de leur passage de mystérieuses nappes d'huile sur la mer. Non. C'est pire que cela. Venise tout entière est en train de sombrer. Que ce soit l'église San Polo, celle de Santa Eufe-

mia à Giudecca ou celle de San Giacomo dall'Orto, que ce soit la tour de l'horloge, place Saint-Marc, le palais des Doges ou le Campo San Stefano, tout sombre, nous sombrons. Insensiblement Venise s'engloutit dans la mer. Savez-vous qu'en cinquante ans la ville et les îles de la Giudecca et du Lido ont subi un effondrement de plus de quatre mètres? Je vous assure que le jour où Venise disparaîtra dans la mer, plus d'un vieux Vénitien, dont je suis, se laissera ensevelir dans les flots avec elle.

Et tout le reste! Je ne parle pas du nouveau Danieli, pas l'ancien où habitèrent George Sand et Chopin, le nouveau, horrible et les bâtiments, près de la gare; maintenant qu'ils sont construits qui pourra les démolir?

Mais on nous menace d'une station de paquebots et d'un aéroport aérien. Vous rendez-vous compte? Un métro aérien dans la ville de Canaletto! Je plains vos arrière-petits-enfants quand ils verront une exposition consacrée à un peintre vénitien de 1965 dont chaque toile sera traversée par un métro aérien.

Pardonnez-moi si je vous gâche un peu votre plaisir. Je voudrais vraiment vous le gâcher le moins possible mais c'est un peu agaçant de constater cette manie qu'on les gens de considérer Venise comme un vestige. Il y a, je crois, des jeunes gens qui s'occupent au musée de Montréal d'organiser de plus modestes expositions. Suggérez-leur de consacrer leur loisir à organiser quelque chose sur la Venise moderne. Les Américains ont sauvé le palais de Louis XIV à Versailles. Peut-être les Montréalais aideront-ils à sauver Venise; nous vous en remercions la-dessus une belle pièce...

Permettez-moi pour terminer mon bien cher ami, de vous envoyer un petit poème. C'est à Carpaccio que vous le devez mais après tout Canaletto est son fils spirituel puisqu'ils ont eu la même mère inspiratrice. Donc, Carpaccio est né juste trois ans avant que ne tombe Byzance entre les mains des infidèles. Et vous savez ce que Venise doit à Byzance et Byzance à Venise. Ces deux villes furent à elles deux le trait d'union de l'Orient et de l'Occident. Je l'ai imité de l'ancien. Et j'espère secrètement qu'il vous aidera à voir votre exposition Canaletto d'un autre oeil que celui du simple visiteur.

LA CHUTE DE BYZANCE

Le 29 mai de notre ère, cinquante-deuxième jour du siège,

Didéo, jeune Vénitien de vingt-trois ans, attend sa bien-aimée dans une taverne de la ville.

Elle lui avait dit: "Attends-moi à minuit" et moi, j'attendrai.

Auteur de lui, la nuit noire illuminée de torches et la nuit en dedans de son âme.

Elle aurait dû comprendre que chacun de ses regards le laissait presque mort.

Il était déjà une heure du matin.

Que lui importait désormais les Mahémétans qui campaient sous les remparts de Byzance.

Vous verrez peut-être, peint par Canaletto, le descendant de ce jeune Vénitien jouant avec un chien devant la lagune. Ne l'oubliez pas; il nous est cher. Même si nous ne savons pas comment il est venu jusqu'ici, n'est pas venue...

Tous pour un
marabout
pour tous

LIBRAIRIE

CANADO-BELGE

Prop.: Alfred Pascal

3732, rue MASSON

727-8151

A partir de janvier et
d'une façon permanente

● LIVRES DE POCHE

45¢ 85¢ \$1.25

● Réduction générale de 10 à 20%
sur tous autres livres

Etudiants, professeurs, profitez de ces prix de réelle aubaine

vient de paraître à

FIDES

MÉMOIRE CHAPAS

tome III

par Juliette BARNARD

Servie par des documents d'importance: archives familiales, mémoires, journal intime, Juliette Barnard poursuit le patient labeur de reconstituer pour nous la vie d'une grande famille de la bourgeoisie du siècle dernier.

Préface de Marcel Trudel

366 pages ● bibliographie ● index

\$4.00 — la série des 3 tomes: \$10.00

FIDES

245 EST, BOULEVARD DORCHESTER

MONTREAL

861-9621

Visitez notre librairie

Stationnement gratuit à l'arrière de l'immeuble

LE GRAND SPECIAL DE L'ANNEE

Pour une durée limitée

RÉDUCTION DE 65%

Un des meilleurs dictionnaires encyclopédiques français, une oeuvre de références universellement reconnue, soit:

18 magnifiques volumes 8" x 11" - 6292 pages — 50 pages en couleurs, 276 cartes — 2232 illustrations.

AU PRIX INCROYABLE DE \$90.00 port compris
vous vous devez de profiter de cette offre unique.

EDITIONS EUROPEENNES LTEE

764 est, St-Joseph
Québec1600 Berri - ch. 215
Montréal

Je commande les 18 volumes de la Nouvelle Encyclopédie du Monde, payable comptant () au prix de \$90 frais de port et emballage compris ou () à tempérament soit \$10.02 ci-joint et 9 versements mensuels de \$10.02 pendant les 9 mois suivants.

() Veuillez m'envoyer pour examen un volume de la Nouvelle Encyclopédie du Monde pour lequel je joins un chèque ou mandat de \$2 en dépôt qui me sera remboursé intégralement si je décide de ne pas acheter la collection.

Nom: Age:

Adresse:

Signature:

LES LIVRES DE LA SEMAINE

Le feuilleton littéraire de...

Impudeur et pudeur

Jean Ethier-Blais

Le titre du premier livre, du premier roman de Madame Michèle Mailhot, Dis-moi que je vis (1), est, en lui-même, très symbolique. On y retrouve le drame de la femme, dont les auteurs féminins, depuis Sapho, en passant par George Sand et George Eliot, nous ont abreuvés à travers les siècles. Dis-moi, répète la femme à l'homme, que je vis, dis-moi que je suis là, dis-moi que cette femme est là, j'en suis vraiment sûre. Et, par ailleurs, nous rencontrons au cours de nos lectures d'homme, d'autres femmes qui rejettent le joug, pour qui le "deuxième sexe" est tout autant le premier que l'autre. Simone de Beauvoir, l'isolée fragile, chante cette sorte de liberté. A propos de Simone de Beauvoir, une petite anecdote qui en dit long. Un ami qui habite Paris et qui aime séjourner à l'Hôtel Pont-Royal (et il a raison, puisque c'est l'endroit le plus agréable et le mieux situé de Paris) me racontait qu'un jour, à la sortie du bar, il suivait par hasard Sartre et Simone de Beauvoir. Lui, le philosophe, marchait rapidement, tête baissée, les mains jointes derrière le dos; elle, le sac sur l'épaule, retenu par une courroie, courait à la suite du maître, cherchant à glisser son bras sous le sien, s'agrippant, essoufflée, à l'homme qui fuyait. Je sais que je suis horriblement réactionnaire, mais je crains que ce ne soit là le lot éternel de la femme. Écoutez Les berceaux de Fauré: "Car il faut que les femmes pleurent". Dans la marche du monde, peut-être est-ce l'une des grandes sources de "conditio": ces larmes, ces cris de désespoir d'être enchaînés. Dans l'histoire, je ne vois qu'absence de la femme, ou alors, ses plaintes, avec des sursauts de haine et de vengeance (comme Isabeau de Bavière et Marie Stuart). C'est bien des saintes, qui ont tout subi, qui n'aiment plus qu'une forme immatérielle; et même ici, j'ai parfois des doutes, lorsque, par exemple, j'entends la divine sainte Thérèse raconter, qu'elle préfère les grandes hosties aux petites. Avouons que c'est un peu gênant.

Ce n'est pas le roman de Michèle Mailhot qui m'amènera à croire que la condition de la femme est enviable. C'est une histoire bien simple que celle de Dis-moi que je vis: une femme trompe son mari, elle n'est pas plus heureuse qu'avant, el-

le revient à lui, sans plus, surtout sans bonheur vrai. Mélancolie de ce desin, tragédie de la femme nord-américaine, et bientôt de la femme européenne. Voici ce qui se passe, qui a donné naissance à ce roman. Prenons la femme européenne du dix-huitième siècle; elle trompait son mari, comme l'a fait Mme du Deffand, comme mille autres, mais elle le trahissait soit dans l'ennui sans remords, soit dans la joie du plaisir donné et reçu. Il n'était pas question de morale. La société acceptait ce manège. Et l'aristocratie avait à sa portée des moyens d'évasion merveilleux: le théâtre, la musique, une conversation excessivement spirituelle, l'ambition. Ce qui revient à dire que le vide avait donné naissance à l'immoralité; mais c'était un vide comblé par la culture. Le drame de Dis-moi que je vis provient de ce que ce vide est ici à l'état pur. L'héroïne de Michèle Mailhot qui cherche à s'évader ne trouve que des cocktails ennuyeux, des courses en voiture qui ne mènent nulle part, ou les délicates vulgaires de Miami (quelle horreur lorsque l'on pense qu'il y a vraiment des Canadiens Français qui vont là!). Je constate que la Canadienne Française est, dans l'ensemble supérieure intellectuellement à l'homme canadien-français; qu'elle a des besoins d'ordre culturel qu'il est impossible à son mari de satisfaire; que l'homme lui donne une liberté entière parce qu'il a peur d'elle; que cette femme ne sait que faire de cette liberté puisque d'une part, les mystères de sa propre culture lui échappent et que d'autre part elle n'est pas encore assez forte pour vivre sans son mari. Nous sommes donc en présence d'une classe bourgeoise toute désintégrée, mais à qui il manque l'élégance. Le roman de Michèle Mailhot fait l'analyse minutieuse de cet effritement de l'être. "Savez-vous ce que j'aimerais dans ma maison", crie une femme, UN HOMME! Michèle Mailhot appelle ces scènes d'aveux "la marée basse avec ses vieux débris, ses mares huileuses et son puissant remugle d'espoir pourri." Elle écrit ailleurs: "On est toujours fatigué quand on vit." Roman du désespoir, ou un être se déballe entièrement. C'est l'éternel féminin "de chez nous" l J'y reviendrai.

x x x
Tristan Maxhim, lui, a appelé son récit "pudique" (2). Tristan

Maxhim est le pseudonyme d'un jeune professeur montréalais, pour qui le surréalisme n'a aucun secret, dont l'ironie est douce mais pénétrante, qui écrit la langue française d'une façon personnelle et à ravir et qui a fait un livre pour les délicats, c'est-à-dire ceux qui aiment le beau style, la fantaisie et les tendres salacités. La lecture de Récit pudique les récompensera de nombreux jours de pénibles travaux. Livre qu'il faut lire à petites gorgées. En un certain sens, Récit pudique est l'histoire littéraire de l'après-guerre, depuis Minou Drouot jusqu'au lettrisme. On y retrouve, sous des noms différents, pourtant eux-mêmes par le style, Mauriac et Claudel. Mais ils sont insérés dans un contexte léger qui leur sied mal et qui leur fait perdre pompe et faconde. Tristan Maxhim, décidément, manque de respect et s'amuse volontiers à crever quelque ballon.

Le narrateur, qui est l'historien de ce phénomène d'aujourd'hui, regarde vivre Mabel Taylor, jeune écrivain de génie que j'évoque la machine de l'écriture en série. C'est le côté le plus émouvant de ce récit, car il démontre le mécanisme de l'écriture de la jeunesse. Mabel Taylor est jeune et avouons-le, c'est là tout son charme; car, de talent, elle n'a que des bribes. "On apprenait la métaphysique... Elle, à présent, m'en rend claires les voies; l'inextricable simplicité. Il y a une métaphysique chaque fois que je veux éprouver le doux et chaotique fois que la souffrance guette au carrefour. M'attacher, moi, à Mabel Taylor, c'est le comble de la métaphysique. Je dis le comble hors la crainte d'une absurdité. Moi sans Mabel: toute l'absurdité du monde. En elle: une réalité fictive qui soulève de terre et fait vivre cet oppidum réservé aux rêves que je concevais dès l'enfance. Pour elle. Des années, bien des années avant sa naissance." La pureté de la femme enfant joue ici un rôle essentiel: intouchable, inattaquable, elle représente l'invulnérabilité de l'univers. Mais ce qui entoure ce corps est l'objet de longues et poétiques méditations: par exemple le sac de l'écolière qui devient un chant surhumain. L'amour est ainsi, la foi sublimée et fétichisée. Ce qui est intéressant, dans cette conception de l'amour, c'est, qu'au fond, il est asexué. L'homme aime une enfant, qui devient

loinaine et froide, (malgré les excès de Jules Prosper-Arthur, personnage de Récit pudique qui, lui, ose s'afficher avec des gamines) et donc objet irréel de désir. Il n'est pas question de passer à l'action et donc l'intellect, l'imagination et le viel Onan prennent rapidement le dessus. Ces allusions sont dans Récit pudique. Il y a là comme un rejet de la femme, en tout cas de celle qui peut s'affirmer, faire entendre sa voix, négation de celle qui n'est pas la création de l'homme. Le mythe profond qui gît dans les interstices de Récit pudique, c'est celui de la terre qui se désaxe: l'amour des enfants entraîne la disparition du sexe; la mécanique, le radar et toutes ces horribles découvertes dites scientifiques (il faudra un bon jour se défaire de tous les savants) peu à peu remplacent l'humaine et nous asservissent. Il y a beaucoup de petites annonces dans Récit pudique qui agissent comme un baromètre; c'est prendre la température morale de l'humanité. Nous marchons vers l'abattoir scientifique. C'est ce que pensait il y a deux ans Ronald Després. Que dis-je marcher? Nous y courons le rire à la bouche comme une fleur. Pour se rendre compte du degré d'abjection où nous sommes arrivés, lisons la conversation entre l'éditeur et Madame Taylor, mère de Mabel, sur la littérature, les écrivains, leur place dans la société. Tous les auteurs sont des "hyperphalliques"; c'est-à-dire, dans le langage de Tristan Maxhim, qu'ils sont le contraire, et rien du tout. Seuls les éditeurs, les Jules Prosper-Arthur, les dirigeants, les arrivistes, ceux qui connaissent les dessous des hommes, peuvent dominer ce monde sans sexe et sans cerveau, dont la femme-enfant est le symbole.

Récit pudique est une allégorie: les hommes sont des animaux châtés, les femmes vieillissent et deviennent elles-mêmes des hommes. L'humanité se retrouve face à elle-même, faite de succubes et d'incubes, unis par l'asexuation. C'est triste, mais c'est ainsi. Pendant que l'humanité se liquéfie, fort heureusement, Tristan Maxhim s'amuse à nous raconter cela. Nous courons en nous tordant de rire.

(1) Michèle Mailhot: Dis-moi que je vis. Cercle du livre de France, 1964.
(2) Tristan Maxhim: Récit pudique. Éditions du Scorpion, Paris 1964.



Fascinante folie

"Lagon de la miséricorde" par
Loys Masson - 253 pages - Lafont éd.

Ce fascinant roman qui semble jailli tout d'un trait, raconte le tragique défi d'un homme face à la folie de sa jeune femme.

Cerveau de bébé, idiote vouée irrémédiablement à la prostration et à l'indifférence, tel est le verdict des psychiatres qui pronent l'interne. Le mari s'y refuse et, désespéré, opte finalement pour une ébauche de solution hasardeuse par un ami médecin qui la repousse aussitôt: l'amour pourrait ramener Geneviève à la vie. Un amour immense, qui saurait inventer une existence, l'existence de la jeune femme, la force à s'investir d'une nouvelle personnalité, et qui par la suite saurait la démystifier et lui faire recouvrer son équilibre.

Laisse à lui-même, le mari se trouve confiné aux seules ressources de son imagination qui ne trouve d'inspiration que dans les fabuleuses reminiscences de son enfance vécue au bord de la mer. Il invente alors une histoire d'aventure dont Geneviève est l'héroïne et il met tant de zèle à tout concrétiser qu'il obtient des résultats étonnants. Hélas, la nouvelle Geneviève est une femme "primitivement sauvage", portée à supprimer les témoins de son malheureux passé. Et

NOTES DE LECTURE

le mari voulant jouer son rôle jusqu'au bout, pour retrouver au moins l'amour de sa femme folle, se fera prendre au jeu; sa raison vacillera momentanément et sa femme qui l'aura blessé presque mortellement devra être internée.

Un roman tout axé sur la folie et qui se trouve complétement dégaré de l'accent psychiatrique, sauf évidemment quelques notions très simples, à la portée de tout le monde, et qui confirment la vraisemblance du récit. Si le comportement de la malade est scientifiquement discutable, le lecteur moyen ne le sent pas, et l'auteur ne semble pas s'en embarrasser. D'ailleurs, la folie de Geneviève ne sert que de tremplin à l'application saissante de la thérapeutique inventée par Loys Masson, cette dernière lui permettant d'intégrer l'aventure fantastique à son univers romanesque.

Des personnages très attachants à cause de leur extrême confiance dans l'homme et dans l'amour, confiance qui se transformera en criante détresse devant les limites de l'homme, de l'amour, et l'apparente absence de la providence. Une brillante construction, une langue vivante, une

pointe de poésie. Un roman particulier dans lequel le réel et le fabuleux s'entrecroisent avec une incroyable aisance.

Lise Blais

"La Violence et la dérision"

par Albert Cossery - 231 pages - Julliard éd.

En images rapides et colorées, "La violence et la dérision" nous transporte dans un pays du Proche-Orient, gouverné par un despote d'opérette. Nous aimons les personnages d'Albert Cossery, son Karim paresseux, Heykal à l'incroyable aisance, Khaled Omar le riche négociant illettré qui commence sa fortune en prison, nous aimons aussi Urly timoré et inquiet et nous aimons même Thaler, le révolutionnaire obtus qui du bourreau fera un héros en en faisant une victime.

Tous ces personnages nous apportent l'image d'une ville à double face, florissante et lépreuse. Une ville où dans une atmosphère de rêve et de soleil, se côtoie la luxure et l'espérillerie, la débauche des riches

et la plus profonde pauvreté.

Mais quelle étrange leçon de philosophie nous est servie par ces mendiants, quelle insulte à la prospérité nous donnent tous ceux là qui ne veulent point suivre la commune routine, veulent uniquement de la lumière dorée qui les entoure, vagabonds débonnaires et indolents, résistants réjouis à des effendis moléresques.

Cossery s'amuse d'ailleurs tout au long de ce livre narquois et plein d'humour, et n'a-t-il pas raison, car la façon dont Heykal et Karim vont combattre celui qu'ils considèrent comme un tyran, pour injustice qu'elle soit, nous enchante. Ces deux-là, pas du tout prêts à mourir pour le triomphe du droit et de la justice, en singeant simplement les convulsions grotesques et bouffonnes du fantôme dictateur, réussiront à saper son pouvoir sans effusion de sang.

Pourquoi faut-il alors qu'une place soit faite dans cette délicate satire, à ces révolutionnaires qui englobent et entraînent dans leur lutte une multitude d'êtres? Pourquoi Thaler dans un egoisme terrible, va-t-il jalousement imposer son attention superflue? Sans doute en trouvons-nous l'explication en ce dialogue pathétique:

— Mais il y a la pauvre peuple! s'écria Thaler. Tu oublies la pauvre peuple! Il ne rit pas lui!

— Apprends-lui à rire, Thaler. Voilà une noble cause.

— Je ne sais pas, dit Thaler, d'une voix sourde. Moi-même je n'ai pas appris à rire. Et je ne veux pas apprendre.

Anne Sorel

à prix populaire!
marabout
en vente partout

Une Révolution Dans
L'Art Des Dictionnaires ...

Une Oeuvre Monumentale ...

"LE ROBERT"

couronné par l'Académie Française

Dictionnaire alphabétique et analogique
de la langue française

Editeurs: Société du Nouveau Littre

En vente dans toutes les bonnes librairies

Agent Canadien:

Librairie La Liberté Inc.

Granby, Qué.

209, rue Principale — Tél.: 372-5863



RAPPEL DERNIER JOUR

DE LA VENTE LA PLUS
SPECTACULAIRE JAMAIS VUE
DANS LE DOMAINE DU LIVRE

50%

DE RÉDUCTION

LIBRAIRIE DE LA SORBONNE

La plus grande librairie universitaire au détail

1195, rue Bleury, UN. 1-7765

(entre Dorchester et Ste-Catherine face à la salle du Gesù)

N.B. Pendant la durée de la vente, nous n'acceptons pas
de commandes téléphoniques.

LES BEST-SELLERS **marabout** SONT EN VENTE PARTOUT

DU SUSPENSE
DE L'AVENTURE
A CHAQUE PAGE

PRIX SUGGÉRÉ: \$ 0.65



Jerry Cotton
AGENT DU F.B.I.

A PRIX POPULAIRE - EN VENTE PARTOUT - CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
ED. MARABOUT KASAN: 226, EST, CHRISTOPHE COLOMB - QUÉBEC P.Q.

théâtre • musique • cinéma • variétés

horaires des spectacles

THEATRE

PLACE DES ARTS — Ballet national du Canada — "Roméo et Juliette" 8h. 30. Dim. "Casse-noisette" 1.00 - 7.00.

COMEDIE CANADIENNE — "Théâtre de la place" — 8h. 30. Dim. "Casse-noisette" 1.00 - 7.00.

THEATRE DE LA PLACE — "Pain de sucre" — 8h. 30. Dim. "Casse-noisette" 1.00 - 7.00.

THEATRE DU BIDEAU-VERT — "La répétition de l'amour puni" — 8h. 30. Dim. "Casse-noisette" 1.00 - 7.00.

THEATRE DE L'ESTOC — "Impromptu à l'été" — 8h. 30. Dim. "Casse-noisette" 1.00 - 7.00.

CINEMA

ALOUETTE — "My Fair Lady" — 8.00. 1.00 - 7.00.

AVANCE — "The Pumpkin Eater" — 1.00 - 7.00.

BIFOT — "Quand la colère éclate" — 1.00 - 7.00.

CANADIEN — "Casse-noisette" — 1.00 - 7.00.

CHAMPLAIN — "Le Cardinal" — 1.15. 4.45 - 8.15.

CHATEAU — "Goldfinger" — 1.00. 1.15 - 8.15.

CINEMA FESTIVAL — "La femme des dunes" (sur semaine) 7.30 - 8.30 (dimanche seul) 1.25 - 8.30.

CINEMA THEATRE IMPERIAL — "Circus World" — 8h. 30 tous les soirs. 1.00 - 4.45 - 8.15.

DAUPHIN — "L'homme de Rio" — 7.30 - 8.30. 1.15 - 8.15.

ELVIER — "Reynald" — 1.30 - 8.30.

EMPIRE — "Monk" — 6.30 - 10.00.

RADIO-SELECTION

le samedi 30 janvier

- 4h. 30 du matin, Funérailles de Sir Winston Churchill.
- A 10 heures, Université radio-phonique internationale.
- A midi, Hommage à un grand homme, production de la B.C.C.
- A 2 heures, Le Metropolitan Opera présente Simon Boccanegra, de Verdi, avec Azzurro Colombo et Renata Tebaldi.
- A 7 heures, Funérailles de Sir Winston Churchill.
- A 8 heures, C.B.F.-FM, Concert. Au programme, Roméo et Juliette, de Tchaïkovski, dirigé par le chef d'orchestre de piano, de Rachmaninov, avec Michelangelo et l'Orchestre Philharmonique de Québec.
- A 11 heures, Churchill, l'homme chef d'œuvre, réalisation de Fernand Ouellette.

le dimanche 31 janvier

- A 9 heures, Concerto en sol mineur, de Beethoven, et le Concerto pour clarinette, de Gluck.
- A 10 heures, C.B.F.-FM, Du pays du Nord, de Liszt, dirigé par le chef d'orchestre de piano, de Rachmaninov, avec Michelangelo et l'Orchestre Philharmonique de Québec.
- A 11 heures, Churchill, l'homme chef d'œuvre, réalisation de Fernand Ouellette.

HORAIRES DE LA TELEVISION

SAMEDI 30 JANVIER

CBFT 2

- 8.30 Musique
- 9.15 Cours universitaires
- 10.00 Cours universitaires
- 10.45 Cours universitaires
- 11.00 Musique
- 11.20 Tour de force
- 11.40 La soirée verte
- 12.00 Piquet
- 12.05 Funérailles de Winston Churchill
- 2.00 Éléments
- 2.30 Tire l'anguille
- 3.00 Éléments
- 4.00 Les uns les autres
- 4.30 Images en télé
- 4.45 L'histoire d'un d'or
- 4.50 Téléjournal
- 5.00 L'histoire vivante
- 5.30 Champ libre
- 6.00 Thierry la Fronde
- 6.30 La soirée du hockey
- 6.45 New York à Montréal
- 6.55 Votre choix
- 7.00 Supplément régional
- 7.15 Nouvelles du sport
- 7.30 C.B.F.-FM
- 7.45 La fille aux yeux d'or
- 8.00 C.B.F.-FM
- 8.15 C.B.F.-FM
- 8.30 C.B.F.-FM
- 8.45 C.B.F.-FM
- 9.00 C.B.F.-FM
- 9.15 C.B.F.-FM
- 9.30 C.B.F.-FM
- 9.45 C.B.F.-FM
- 10.00 C.B.F.-FM
- 10.15 C.B.F.-FM
- 10.30 C.B.F.-FM
- 10.45 C.B.F.-FM
- 11.00 C.B.F.-FM
- 11.15 C.B.F.-FM
- 11.30 C.B.F.-FM
- 11.45 C.B.F.-FM
- 12.00 C.B.F.-FM
- 12.15 C.B.F.-FM
- 12.30 C.B.F.-FM
- 12.45 C.B.F.-FM
- 1.00 C.B.F.-FM
- 1.15 C.B.F.-FM
- 1.30 C.B.F.-FM
- 1.45 C.B.F.-FM
- 2.00 C.B.F.-FM
- 2.15 C.B.F.-FM
- 2.30 C.B.F.-FM
- 2.45 C.B.F.-FM
- 3.00 C.B.F.-FM
- 3.15 C.B.F.-FM
- 3.30 C.B.F.-FM
- 3.45 C.B.F.-FM
- 4.00 C.B.F.-FM
- 4.15 C.B.F.-FM
- 4.30 C.B.F.-FM
- 4.45 C.B.F.-FM
- 4.55 C.B.F.-FM
- 5.00 C.B.F.-FM
- 5.15 C.B.F.-FM
- 5.30 C.B.F.-FM
- 5.45 C.B.F.-FM
- 6.00 C.B.F.-FM
- 6.15 C.B.F.-FM
- 6.30 C.B.F.-FM
- 6.45 C.B.F.-FM
- 7.00 C.B.F.-FM
- 7.15 C.B.F.-FM
- 7.30 C.B.F.-FM
- 7.45 C.B.F.-FM
- 8.00 C.B.F.-FM
- 8.15 C.B.F.-FM
- 8.30 C.B.F.-FM
- 8.45 C.B.F.-FM
- 9.00 C.B.F.-FM
- 9.15 C.B.F.-FM
- 9.30 C.B.F.-FM
- 9.45 C.B.F.-FM
- 10.00 C.B.F.-FM
- 10.15 C.B.F.-FM
- 10.30 C.B.F.-FM
- 10.45 C.B.F.-FM
- 11.00 C.B.F.-FM
- 11.15 C.B.F.-FM
- 11.30 C.B.F.-FM
- 11.45 C.B.F.-FM
- 12.00 C.B.F.-FM
- 12.15 C.B.F.-FM
- 12.30 C.B.F.-FM
- 12.45 C.B.F.-FM
- 1.00 C.B.F.-FM
- 1.15 C.B.F.-FM
- 1.30 C.B.F.-FM
- 1.45 C.B.F.-FM
- 2.00 C.B.F.-FM
- 2.15 C.B.F.-FM
- 2.30 C.B.F.-FM
- 2.45 C.B.F.-FM
- 3.00 C.B.F.-FM
- 3.15 C.B.F.-FM
- 3.30 C.B.F.-FM
- 3.45 C.B.F.-FM
- 4.00 C.B.F.-FM
- 4.15 C.B.F.-FM
- 4.30 C.B.F.-FM
- 4.45 C.B.F.-FM
- 4.55 C.B.F.-FM
- 5.00 C.B.F.-FM
- 5.15 C.B.F.-FM
- 5.30 C.B.F.-FM
- 5.45 C.B.F.-FM
- 6.00 C.B.F.-FM
- 6.15 C.B.F.-FM
- 6.30 C.B.F.-FM
- 6.45 C.B.F.-FM
- 7.00 C.B.F.-FM
- 7.15 C.B.F.-FM
- 7.30 C.B.F.-FM
- 7.45 C.B.F.-FM
- 8.00 C.B.F.-FM
- 8.15 C.B.F.-FM
- 8.30 C.B.F.-FM
- 8.45 C.B.F.-FM
- 9.00 C.B.F.-FM
- 9.15 C.B.F.-FM
- 9.30 C.B.F.-FM
- 9.45 C.B.F.-FM
- 10.00 C.B.F.-FM
- 10.15 C.B.F.-FM
- 10.30 C.B.F.-FM
- 10.45 C.B.F.-FM
- 11.00 C.B.F.-FM
- 11.15 C.B.F.-FM
- 11.30 C.B.F.-FM
- 11.45 C.B.F.-FM
- 12.00 C.B.F.-FM
- 12.15 C.B.F.-FM
- 12.30 C.B.F.-FM
- 12.45 C.B.F.-FM
- 1.00 C.B.F.-FM
- 1.15 C.B.F.-FM
- 1.30 C.B.F.-FM
- 1.45 C.B.F.-FM
- 2.00 C.B.F.-FM
- 2.15 C.B.F.-FM
- 2.30 C.B.F.-FM
- 2.45 C.B.F.-FM
- 3.00 C.B.F.-FM
- 3.15 C.B.F.-FM
- 3.30 C.B.F.-FM
- 3.45 C.B.F.-FM
- 4.00 C.B.F.-FM
- 4.15 C.B.F.-FM
- 4.30 C.B.F.-FM
- 4.45 C.B.F.-FM
- 4.55 C.B.F.-FM
- 5.00 C.B.F.-FM
- 5.15 C.B.F.-FM
- 5.30 C.B.F.-FM
- 5.45 C.B.F.-FM
- 6.00 C.B.F.-FM
- 6.15 C.B.F.-FM
- 6.30 C.B.F.-FM
- 6.45 C.B.F.-FM
- 7.00 C.B.F.-FM
- 7.15 C.B.F.-FM
- 7.30 C.B.F.-FM
- 7.45 C.B.F.-FM
- 8.00 C.B.F.-FM
- 8.15 C.B.F.-FM
- 8.30 C.B.F.-FM
- 8.45 C.B.F.-FM
- 9.00 C.B.F.-FM
- 9.15 C.B.F.-FM
- 9.30 C.B.F.-FM
- 9.45 C.B.F.-FM
- 10.00 C.B.F.-FM
- 10.15 C.B.F.-FM
- 10.30 C.B.F.-FM
- 10.45 C.B.F.-FM
- 11.00 C.B.F.-FM
- 11.15 C.B.F.-FM
- 11.30 C.B.F.-FM
- 11.45 C.B.F.-FM
- 12.00 C.B.F.-FM
- 12.15 C.B.F.-FM
- 12.30 C.B.F.-FM
- 12.45 C.B.F.-FM
- 1.00 C.B.F.-FM
- 1.15 C.B.F.-FM
- 1.30 C.B.F.-FM
- 1.45 C.B.F.-FM
- 2.00 C.B.F.-FM
- 2.15 C.B.F.-FM
- 2.30 C.B.F.-FM
- 2.45 C.B.F.-FM
- 3.00 C.B.F.-FM
- 3.15 C.B.F.-FM
- 3.30 C.B.F.-FM
- 3.45 C.B.F.-FM
- 4.00 C.B.F.-FM
- 4.15 C.B.F.-FM
- 4.30 C.B.F.-FM
- 4.45 C.B.F.-FM
- 4.55 C.B.F.-FM
- 5.00 C.B.F.-FM
- 5.15 C.B.F.-FM
- 5.30 C.B.F.-FM
- 5.45 C.B.F.-FM
- 6.00 C.B.F.-FM
- 6.15 C.B.F.-FM
- 6.30 C.B.F.-FM
- 6.45 C.B.F.-FM
- 7.00 C.B.F.-FM
- 7.15 C.B.F.-FM
- 7.30 C.B.F.-FM
- 7.45 C.B.F.-FM
- 8.00 C.B.F.-FM
- 8.15 C.B.F.-FM
- 8.30 C.B.F.-FM
- 8.45 C.B.F.-FM
- 9.00 C.B.F.-FM
- 9.15 C.B.F.-FM
- 9.30 C.B.F.-FM
- 9.45 C.B.F.-FM
- 10.00 C.B.F.-FM
- 10.15 C.B.F.-FM
- 10.30 C.B.F.-FM
- 10.45 C.B.F.-FM
- 11.00 C.B.F.-FM
- 11.15 C.B.F.-FM
- 11.30 C.B.F.-FM
- 11.45 C.B.F.-FM
- 12.00 C.B.F.-FM
- 12.15 C.B.F.-FM
- 12.30 C.B.F.-FM
- 12.45 C.B.F.-FM
- 1.00 C.B.F.-FM
- 1.15 C.B.F.-FM
- 1.30 C.B.F.-FM
- 1.45 C.B.F.-FM
- 2.00 C.B.F.-FM
- 2.15 C.B.F.-FM
- 2.30 C.B.F.-FM
- 2.45 C.B.F.-FM
- 3.00 C.B.F.-FM
- 3.15 C.B.F.-FM
- 3.30 C.B.F.-FM
- 3.45 C.B.F.-FM
- 4.00 C.B.F.-FM
- 4.15 C.B.F.-FM
- 4.30 C.B.F.-FM
- 4.45 C.B.F.-FM
- 4.55 C.B.F.-FM
- 5.00 C.B.F.-FM
- 5.15 C.B.F.-FM
- 5.30 C.B.F.-FM
- 5.45 C.B.F.-FM
- 6.00 C.B.F.-FM
- 6.15 C.B.F.-FM
- 6.30 C.B.F.-FM
- 6.45 C.B.F.-FM
- 7.00 C.B.F.-FM
- 7.15 C.B.F.-FM
- 7.30 C.B.F.-FM
- 7.45 C.B.F.-FM
- 8.00 C.B.F.-FM
- 8.15 C.B.F.-FM
- 8.30 C.B.F.-FM
- 8.45 C.B.F.-FM
- 9.00 C.B.F.-FM
- 9.15 C.B.F.-FM
- 9.30 C.B.F.-FM
- 9.45 C.B.F.-FM
- 10.00 C.B.F.-FM
- 10.15 C.B.F.-FM
- 10.30 C.B.F.-FM
- 10.45 C.B.F.-FM
- 11.00 C.B.F.-FM
- 11.15 C.B.F.-FM
- 11.30 C.B.F.-FM
- 11.45 C.B.F.-FM
- 12.00 C.B.F.-FM
- 12.15 C.B.F.-FM
- 12.30 C.B.F.-FM
- 12.45 C.B.F.-FM
- 1.00 C.B.F.-FM
- 1.15 C.B.F.-FM
- 1.30 C.B.F.-FM
- 1.45 C.B.F.-FM
- 2.00 C.B.F.-FM
- 2.15 C.B.F.-FM
- 2.30 C.B.F.-FM
- 2.45 C.B.F.-FM
- 3.00 C.B.F.-FM
- 3.15 C.B.F.-FM
- 3.30 C.B.F.-FM
- 3.45 C.B.F.-FM
- 4.00 C.B.F.-FM
- 4.15 C.B.F.-FM
- 4.30 C.B.F.-FM
- 4.45 C.B.F.-FM
- 4.55 C.B.F.-FM
- 5.00 C.B.F.-FM
- 5.15 C.B.F.-FM
- 5.30 C.B.F.-FM
- 5.45 C.B.F.-FM
- 6.00 C.B.F.-FM
- 6.15 C.B.F.-FM
- 6.30 C.B.F.-FM
- 6.45 C.B.F.-FM
- 7.00 C.B.F.-FM
- 7.15 C.B.F.-FM
- 7.30 C.B.F.-FM
- 7.45 C.B.F.-FM
- 8.00 C.B.F.-FM
- 8.15 C.B.F.-FM
- 8.30 C.B.F.-FM
- 8.45 C.B.F.-FM
- 9.00 C.B.F.-FM
- 9.15 C.B.F.-FM
- 9.30 C.B.F.-FM
- 9.45 C.B.F.-FM
- 10.00 C.B.F.-FM
- 10.15 C.B.F.-FM
- 10.30 C.B.F.-FM
- 10.45 C.B.F.-FM
- 11.00 C.B.F.-FM
- 11.15 C.B.F.-FM
- 11.30 C.B.F.-FM
- 11.45 C.B.F.-FM
- 12.00 C.B.F.-FM
- 12.15 C.B.F.-FM
- 12.30 C.B.F.-FM
- 12.45 C.B.F.-FM
- 1.00 C.B.F.-FM
- 1.15 C.B.F.-FM
- 1.30 C.B.F.-FM
- 1.45 C.B.F.-FM
- 2.00 C.B.F.-FM
- 2.15 C.B.F.-FM
- 2.30 C.B.F.-FM
- 2.45 C.B.F.-FM
- 3.00 C.B.F.-FM
- 3.15 C.B.F.-FM
- 3.30 C.B.F.-FM
- 3.45 C.B.F.-FM
- 4.00 C.B.F.-FM
- 4.15 C.B.F.-FM
- 4.30 C.B.F.-FM
- 4.45 C.B.F.-FM
- 4.55 C.B.F.-FM
- 5.00 C.B.F.-FM
- 5.15 C.B.F.-FM
- 5.30 C.B.F.-FM
- 5.45 C.B.F.-FM
- 6.00 C.B.F.-FM
- 6.15 C.B.F.-FM
- 6.30 C.B.F.-FM
- 6.45 C.B.F.-FM
- 7.00 C.B.F.-FM
- 7.15 C.B.F.-FM
- 7.30 C.B.F.-FM
- 7.45 C.B.F.-FM
- 8.00 C.B.F.-FM
- 8.15 C.B.F.-FM
- 8.30 C.B.F.-FM
- 8.45 C.B.F.-FM
- 9.00 C.B.F.-FM
- 9.15 C.B.F.-FM
- 9.30 C.B.F.-FM
- 9.45 C.B.F.-FM
- 10.00 C.B.F.-FM
- 10.15 C.B.F.-FM
- 10.30 C.B.F.-FM
- 10.45 C.B.F.-FM
- 11.00 C.B.F.-FM
- 11.15 C.B.F.-FM
- 11.30 C.B.F.-FM
- 11.45 C.B.F.-FM
- 12.00 C.B.F.-FM
- 12.15 C.B.F.-FM
- 12.30 C.B.F.-FM
- 12.45 C.B.F.-FM
- 1.00 C.B.F.-FM
- 1.15 C.B.F.-FM
- 1.30 C.B.F.-FM
- 1.45 C.B.F.-FM
- 2.00 C.B.F.-FM
- 2.15 C.B.F.-FM
- 2.30 C.B.F.-FM
- 2.45 C.B.F.-FM
- 3.00 C.B.F.-FM
- 3.15 C.B.F.-FM
- 3.30 C.B.F.-FM
- 3.45 C.B.F.-FM
- 4.00 C.B.F.-FM
- 4.15 C.B.F.-FM
- 4.30 C.B.F.-FM
- 4.45 C.B.F.-FM
- 4.55 C.B.F.-FM
- 5.00 C.B.F.-FM
- 5.15 C.B.F.-FM
- 5.30 C.B.F.-FM
- 5.45 C.B.F.-FM
- 6.00 C.B.F.-FM
- 6.15 C.B.F.-FM
- 6.30 C.B.F.-FM
- 6.45 C.B.F.-FM
- 7.00 C.B.F.-FM
- 7.15 C.B.F.-FM
- 7.30 C.B.F.-FM
- 7.45 C.B.F.-FM
- 8.00 C.B.F.-FM
- 8.15 C.B.F.-FM
- 8.30 C.B.F.-FM
- 8.45 C.B.F.-FM
- 9.00 C.B.F.-FM
- 9.15 C.B.F.-FM
- 9.30 C.B.F.-FM
- 9.45 C.B.F.-FM
- 10.00 C.B.F.-FM
- 10.15 C.B.F.-FM
- 10.30 C.B.F.-FM
- 10.45 C.B.F.-FM
- 11.00 C.B.F.-FM
- 11.15 C.B.F.-FM
- 11.30 C.B.F.-FM
- 11.45 C.B.F.-FM
- 12.00 C.B.F.-FM
- 12.15 C.B.F.-FM
- 12.30 C.B.F.-FM
- 12.45 C.B.F.-FM
- 1.00 C.B.F.-FM
- 1.15 C.B.F.-FM
- 1.30 C.B.F.-FM
- 1.45 C.B.F.-FM
- 2.00 C.B.F.-FM
- 2.15 C.B.F.-FM
- 2.30 C.B.F.-FM
- 2.45 C.B.F.-FM
- 3.00 C.B.F.-FM
- 3.15 C.B.F.-FM
- 3.30 C.B.F.-FM
- 3.45 C.B.F.-FM
- 4.00 C.B.F.-FM
- 4.15 C.B.F.-FM
- 4.30 C.B.F.-FM
- 4.45 C.B.F.-FM
- 4.55 C.B.F.-FM
- 5.00 C.B.F.-FM
- 5.15 C.B.F.-FM
- 5.30 C.B.F.-FM
- 5.45 C.B.F.-FM
- 6.00 C.B.F.-FM
- 6.15 C.B.F.-FM
- 6.30 C.B.F.-FM
- 6.45 C.B.F.-FM
- 7.00 C.B.F.-FM
- 7.15 C.B.F.-FM
- 7.30 C.B.F.-FM
- 7.45 C.B.F.-FM
- 8.00 C.B.F.-FM
- 8.15 C.B.F.-FM
- 8.30 C.B.F.-FM
- 8.45 C.B.F.-FM
- 9.00 C.B.F.-FM
- 9.15 C.B.F.-FM
- 9.30 C.B.F.-FM
- 9.45 C.B.F.-FM
- 10.00 C.B.F.-FM
- 10.15 C.B.F.-FM
- 10.30 C.B.F.-FM
- 10.45 C.B.F.-FM
- 11.00 C.B.F.-FM
- 11.15 C.B.F.-FM
- 11.30 C.B.F.-FM
- 11.45 C.B.F.-FM
- 12.00 C.B.F.-FM
- 12.15 C.B.F.-FM
- 12.30 C.B.F.-FM
- 12.45 C.B.F.-FM
- 1.00 C.B.F.-FM
- 1.15 C.B.F.-FM
- 1.30 C.B.F.-FM
- 1.45 C.B.F.-FM
- 2.00 C.B.F.-FM
- 2.15 C.B.F.-FM
- 2.30 C.B.F.-FM
- 2.45 C.B.F.-FM
- 3.00 C.B.F.-FM
- 3.15 C.B.F.-FM
- 3.30 C.B.F.-FM
- 3.45 C.B.F.-FM
- 4.00 C.B.F.-FM
- 4.15 C.B.F.-FM
- 4.30 C.B.F.-FM
- 4.45 C.B.F.-FM
- 4.55 C.B.F.-FM
- 5.00 C.B.F.-FM
- 5.15 C.B.F.-FM
- 5.30 C.B.F.-FM
- 5.45 C.B.F.-FM
- 6.00 C.B.F.-FM
- 6.15 C.B.F.-FM
- 6.30 C.B.F.-FM
- 6.45 C.B.F.-FM
- 7.00 C.B.F.-FM
- 7.15 C.B.F.-FM
- 7.30 C.B.F.-FM
- 7.45 C.B.F.-FM
- 8.00 C.B.F.-FM
- 8.15 C.B.F.-FM
- 8.30 C.B.F.-FM
- 8.45 C.B.F.-FM
- 9.00 C.B.F.-FM
- 9.15 C.B.F.-FM
- 9.30 C.B.F.-FM
- 9.45 C.B.F.-FM
- 10.00 C.B.F.-FM
- 10.15 C.B.F.-FM
- 10.30 C.B.F.-FM
- 10.45 C.B.F.-FM
- 11.00 C.B.F.-FM
- 11.15 C.B.F.-FM
- 11.30 C.B.F.-FM
- 11.45 C.B.F.-FM
- 12.00 C.B.F.-FM
- 12.15 C.B.F.-FM
- 12.30 C.B.F.-FM
- 12.45 C.B.F.-FM
- 1.00 C.B.F.-FM
- 1.15 C.B.F.-FM
- 1.30 C.B.F.-FM
- 1.45 C.B.F.-FM
- 2.00 C.B.F.-FM
- 2.15 C.B.F.-FM
- 2.30 C.B.F.-FM
- 2.45 C.B.F.-FM
- 3.00 C.B.F.-FM
- 3.15 C.B.F.-FM
- 3.30 C.B.F.-FM
- 3.45 C.B.F.-FM
- 4.00 C.B.F.-FM
- 4.15 C.B.F.-FM
- 4.30 C.B.F.-FM
- 4.45 C.B.F.-FM
- 4.55 C.B.F.-FM
- 5.00 C.B.F.-FM
- 5.15 C.B.F.-FM
- 5.30 C.B.F.-FM
- 5.45 C.B.F.-FM
- 6.00 C.B.F.-FM
- 6.15 C.B.F.-FM
- 6.30 C.B.F.-FM
- 6.45 C.B.F.-FM
- 7.00 C.B.F.-FM
- 7.15 C.B.F.-FM
- 7.30 C.B.F.-FM
- 7.45 C.B.F.-FM
- 8.00 C.B.F.-FM
- 8.15 C.B.F.-FM
- 8.30 C.B.F.-FM
- 8.45 C.B.F.-FM
- 9.00 C.B.F.-FM
- 9.15 C.B.F.-FM
- 9.30 C.B.F.-FM
- 9.45 C.B.F.-FM
- 10.00 C.B.F.-FM
- 10.15 C.B.F.-FM
- 10.30 C.B.F.-FM
- 10.45 C.B.F.-FM
- 11.00 C.B.F.-FM
- 11.15 C.B.F.-FM
- 11.30 C.B.F.-FM
- 11.45 C.B.F.-FM
- 12.00 C.B.F.-FM
- 12.15 C.B.F.-FM
- 12.30 C.B.F.-FM
- 12.45 C.B.F.-FM
- 1.00 C.B.F.-FM
- 1.15 C.B.F.-FM
- 1.30 C.B.F.-FM
- 1.45 C.B.F.-FM
- 2.00 C.B.F.-FM
- 2.15 C.B.F.-FM
- 2.30 C.B.F.-FM
- 2.45 C.B.F.-FM
- 3.00 C.B.F.-FM
- 3.15 C.B.F.-FM
- 3.30 C.B.F.-FM
- 3.45 C.B.F.-FM
- 4.00 C.B.F.-FM
- 4.15 C.B.F.-FM
- 4.30 C.B.F.-FM
- 4.45 C.B.F.-FM
- 4.55 C.B.F.-FM
- 5.00 C.B.F.-FM
- 5.15 C.B.F.-FM
- 5.30 C.B.F.-FM
- 5.45 C.B.F.-FM
- 6.00 C.B.F.-FM
- 6.15 C.B.F.-FM
- 6.30 C.B.F.-FM
- 6.45 C.B.F.-FM
- 7.00 C.B.F.-FM
- 7.15 C.B.F.-FM
- 7.30 C.B.F.-FM
- 7.45 C.B.F.-FM
- 8.00 C.B.F.-FM
- 8.15 C.B.F.-FM
- 8.30 C.B.F.-FM
- 8.45 C.B.F.-FM
- 9.00 C.B.F.-FM
- 9.15 C.B.F.-FM
- 9.30 C.B.F.-FM
- 9.45 C.B.F.-FM
- 10.00 C.B.F.-FM
- 10.15 C.B.F.-FM
- 10.30 C.B.F.-FM
- 10.45 C.B.F.-FM
- 11.00 C.B.F.-FM
- 11.15 C.B.F.-FM
- 11.30 C.B.F.-FM
- 11.45 C.B.F.-FM
- 12.00 C.B.F.-FM
- 12.15 C.B.F.-FM
- 12.30 C.B.F.-FM
- 12.45 C.B.F.-FM
- 1.00 C.B.F.-FM
- 1.15 C.B.F.-FM
- 1.30 C.B.F.-FM
- 1.45 C.B.F.-FM
- 2.00 C.B.F.-FM
- 2.15 C.B.F.-FM
- 2.30 C.B.F.-FM
- 2.45 C.B.F.-FM
- 3.00 C.B.F.-FM
- 3.15 C.B.F.-FM
- 3.30 C.B.F.-FM
- 3.45 C.B.F.-FM
- 4.00 C.B.F.-FM
- 4.15 C.B.F.-FM
- 4.30 C.B.F.-FM
- 4.45 C.B.F.-FM
- 4.55 C.B.F.-FM
- 5.00 C.B.F.-FM
- 5.15 C.B.F.-FM
- 5.30 C.B.F.-FM
- 5.45 C.B.F.-FM
- 6.00 C.B.F.-FM
- 6.15 C.B.F.-FM
- 6.30 C.B.F.-FM
- 6.45 C.B.F.-FM
- 7.00 C.B.F.-FM
- 7.15 C.B.F.-FM
- 7.30 C.B.F.-FM
- 7.45 C.B.F.-FM
- 8.00 C.B.F.-FM
- 8.15 C.B.F.-FM
- 8.30 C.B.F.-FM
- 8.45 C.B.F.-FM
- 9.00 C.B.F.-FM
- 9.15 C.B.F.-FM
- 9.30 C.B.F.-FM
- 9.45 C.B.F.-FM
- 10.00 C.B.F.-FM
- 10.15 C.B.F.-FM
- 10.30 C.B.F.-FM
- 10.45 C.B.F.-FM
- 11.00 C.B.F.-FM
- 11.15 C.B.F.-FM
- 11.30 C.B.F.-FM
- 11.45 C.B.F.-FM
- 12.00 C.B.F.-FM
- 12.15 C.B.F.-FM
- 12.30 C.B.F.-FM
- 12.45 C.B.F.-FM
- 1.00 C.B.F.-FM
- 1.15 C.B.F.-FM
- 1.30 C.B.F.-FM
- 1.45 C.B.F.-FM
- 2.00 C.B.F.-FM
- 2.15 C.B.F.-FM
- 2.30 C.B.F.-FM
- 2.45 C.B.F.-FM
- 3.00 C.B.F.-FM
- 3.15 C.B.F.-FM
- 3.30 C.B.F.-FM
- 3.45 C.B.F.-FM
- 4.00 C.B.F.-FM
- 4.15 C.B.F.-FM
- 4.30 C.B.F.-FM
- 4.45 C.B.F.-FM
- 4.55 C.B.F.-FM
- 5.00 C.B.F.-FM
- 5.15 C.B.F.-FM
- 5.30 C.B.F.-FM
- 5.45 C.B.F.-FM
- 6.00 C.B.F.-FM
- 6.15 C.B.F.-FM
- 6.30 C.B.F.-FM
- 6.45 C.B.F.-FM
- 7.00 C.B.F.-FM
- 7.15 C.B.F.-FM
- 7.30 C.B.F.-FM
- 7.45 C.B.F.-FM
- 8.00 C.B

théâtre • musique • cinéma • variétés

A propos de l'exposition "Trajectoires"
Toutes les formes actives de la sculpture

Par Yves ROBILARD

Depuis le 24 janvier se tient à la Galerie de l'Etable, au musée des Beaux-Arts, l'exposition "Trajectoires". Organisée par l'Association des Sculpteurs de la province de Québec en accord avec "Les Jeunes Associés du Musée", ce salon de sculpture veut donner l'occasion à tout sculpteur résidant au Québec, non membre de l'Association, de présenter une pièce. L'exposition est donc un appel à toutes les formes actives de la sculpture. Quinze sculpteurs ont accepté d'y participer. Trois prix de cent dollars, puisés à même les fonds de l'Association, ont été décernés respectivement à Antoine Lamarche, Georges Beaupré et Robert Coulombe qui exposent actuellement à la Galerie Soixante.

Voici, au fil relâché d'une conversation quotidienne, les propos de trois sculpteurs qui n'ont aucunement l'intention de parler au nom du groupe :

A. — Cette exposition est très sympathique, stimulante; c'est pour nous une façon de nous manifester, ce qui serait difficile autrement.

B. — En général, cette exposition peut sembler assez uniforme, mais quand on s'y arrête vraiment, on découvre à chaque pièce beaucoup d'éléments propres à nous stimuler.

C. — Pour moi, la plupart des sculpteurs travaillent tel matériau, le fer par exemple, et ne dépassent pas le matériau; c'est uniforme, ça manque de "vie intérieure".

B. — En général, les problèmes de technique arrêtent peut-être notre expression, mais quand on arrive à la maîtrise d'une technique, on peut affirmer quelque chose de grandiose... On expose trop vite!... C'est notre milieu qui nous y oblige!... On ne peut pas à 25 ans affirmer quelque chose de grandiose... Il faut détruire des pièces.

A. — Mais on les détruit par d'autres pièces qui sont plus fortes!

B. — Le problème de la maîtrise d'une technique pour affirmer une "vie intérieure" se pose peut-être avec plus d'acuité au sculpteur.

A. — De toutes façons, le problème de l'uniformité est commun à tous les pays.

C. — Notre sculpture est trop intellectuelle; elle manque de "vie intérieure". Pour moi, c'est à cause de notre

milieu d'inhibition qui nous empêche de nous exprimer. A.B.C. — J'utilise actuellement tel matériau parce que je ne peux matériellement travailler autre chose; mais j'aimerais bien plus tard...

A. — En sculpture, on a toujours considéré la fonte comme un moyen de reproduction; moi, j'aimerais expérimenter les possibilités d'expression de la technique.

B. — Pour moi, la texture est subordonnée à la forme; mais je ne peux concevoir une texture qui ne concourrait pas pleinement à la réalisation de la forme, c'est-à-dire que je ne peux concevoir une forme qui pourrait être réalisée dans une autre texture.

A. — Une des conséquences de l'exploration des différentes techniques, est de nous faire taxer de manquer d'unité; d'autre part, quand on se restreint à une seule technique, on nous parle d'uniformité. Le travail d'équipe permettra d'éviter ces problèmes; de plus, il nous permettra de nous manifester plus facilement.

Ces propos, non toujours explicites, j'ai tenu à les présenter tels que je les ai retenus. Venant d'autres sculpteurs, ils auraient peut-être été différents, mais ils mettent déjà en évidence certains problèmes actuels qui me semblent communs à tous jeunes sculpteurs.

Premièrement le besoin de se manifester rapidement: Et le reprends, à cet effet, l'énoncé du critique Denis Chénail sur la dernière exposition d'été (v.g. "Le Devoir" 15 août 1964) de l'Association des Sculpteurs du Québec: "Il n'est pas jusqu'à l'isolement social dont ils ne paraissent souffrir qui ne puisse être tenu pour une des raisons, parfaitement compréhensibles du reste, de leur hâte à s'affirmer en se manifestant. C'est comme s'il leur fallait sans cesse prouver à eux-mêmes, autant qu'à autrui, qu'ils existent non seulement en tant qu'êtres humains mais aussi en tant qu'artistes."

Tant que nous considérons que les artistes sont des "êtres à part" dans notre société matérialiste, tant qu'on ne leur aura pas reconnu une véritable fonction au sein de notre société, une fonction autre que celle d'apporter un surplus de culture toujours utile pour la parade, ce malaise se fera ressentir. Sa condition actuelle a toujours amené l'artiste à travailler seul ou dans un petit groupe fermé. L'intérêt d'une manifestation d'ensemble est de lui permettre de connaître ce qui se passe autour de lui, de se sentir solidaire des forces actives de la sculpture, de créer ainsi un premier milieu d'épanouissement, de reconnaissance. Ceci reste vrai même pour les sculpteurs plus âgés.

Les nombreux salons que notre province a connus jusqu'ici n'ont pas eu comme résultat de structurer le milieu des beaux arts; ils n'ont servi qu'à permettre aux artistes de se présenter au public, de montrer une œuvre, ce qui était déjà beaucoup. Un seul groupe (de courte mémoire) a cherché à affirmer une idéologie, les plasticiens: on les

a taxés de parti pris alors que d'autres groupes auraient dû se lever et le contrebalancer, tout cela en respectant les individualités. C'est ainsi que se développe un milieu vivant.

Il peut sembler paradoxal à ce moment qu'un sculpteur trouve notre sculpture trop intellectuelle. Il est évident qu'on lui a répondu que chacun est libre de travailler à sa façon et qu'il y a de très grandes œuvres intellectuelles. Je crois plutôt que son énoncé manifeste à sa façon le même problème actuel, celui d'être soi-même, c'est-à-

dire affirmé dans, par ou contre un milieu.

Beaucoup d'autres problèmes pourraient être soulevés, celui de l'expression des divers matériaux, celui du primat de la forme, celui des travaux collectifs, et, ils le seront peut-être ultérieurement. L'Association des Sculpteurs du Québec a donc posé un geste très positif et il serait souhaitable que ce salon de sculpture soit très bien accueilli — très visité — et qu'il devienne un événement annuel dans la prise de conscience de notre milieu.

BIENTÔT
une nouvelle salle de cinéma pour voir des films de haute qualité aux plus bas prix!
VERDI
CINEMA d'art

3^e SEMAINE
"L'OPERA NOIR"
de Gabriel Cousin
mise en scène Robert Singher
musique originale
Jean Robilard
Les Sallimbanques
cité Bonsecours et St-Jacques
LA. 5-2732
VEN. SAM. DIM. 8.45 p.m.
St-Jacques 2.00, St-Jacques 1.00

SANJURO
"SANJURO" est une source inépuisable de rire.
— Allen Davis, N.Y. World Telegram & Sun
"SANJURO" est un heureux mélange de comédie, de comédie et de suspense.
— John O'Brien, New York Mirror
de Ryo AKIRA KUROSAWA
avec TOSHIRO MIFUNE
K.O. sous-titres anglais

LE PETIT SOLDAT
de Jean-Luc GODARD
ANNA KARINA
JEAN-PAUL BÉLON
SALE 808-8088

VIRIDIANA
de Luis Buñuel (s.t. français)
LA CRISE DU LOGEMENT
de Jean Deveney
à l'Auditorium de l'Université de Montréal
samedi, le 6 février à 4h.30 et 9h.45 p.m.
Billets: \$1.00 en vente chez Ed. Archambault

THEATRE LA BOULANGERIE
5140, DE LANAUDIERE
TRAITS d'HUMOUR et PAGES d'AMOUR
CE SOIR - 8h.30 - DEMAIN 7h.30
LES APPRENTIS-SORCIERS
LA. 3-2454

LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE
861-6665
Pain Beurre
Pièce canadienne de Maxine Fleischman
Mise en scène — Luc Guilbeault
avec Roger Dauphin — Luc Durand
Micheline Gérin — Suzanne Lévesque
Tous les soirs 9h. — Samedi 8h. — 10h.30
Relâche lundi — Réservations: 861-6665

PREMIER RËCITAL MARDI SOIR, 9 FÉV.
A MONTRÉAL PLACE DES ARTS
YAKOV ZAK
dans la tradition des grands pianistes russes
DE LA CLASSE DE RICHTER
un programme tout Beethoven
Prix (taxe incl.) \$5., \$4., \$3.50, \$3.
Billets en vente à la Place des Arts: Canadian Concerts; Ed. Archambault Inc. 390 Ste-Cath., et 2140 de la Montagne; Charlebois Bijouvier, 2115 Jean-Talon E. et 4900 St-Denis; Librairie Ducharme, 418 Notre-Dame E. et Commandes postales, réservations par téléphone et billets d'étudiants (\$1.00) à Canadian Concerts SEULEMENT, 1823 Sherbrooke E., — 932-2171 — 932-2122.

Poste CFTM-TV, canal 10
EMISSION "ENTREVUE"
EDUCATION A LA SOBRIÉTÉ
dimanche
le 31 janvier
à 12.00 hres p.m.
Animateur
M. Lorenzo Paré
rédacteur à "L'Action"
Invité:
Monsieur le Dr R. GRANDMAISON
président national
Association Lacordaire
et Ste-Jeanne d'Arc

CINE(RA)MA

"Circus World", de H. Hathaway, à l'Impérial

par ALAIN PONTAUT

"Circus World", réalisé par Henry Hathaway, est le dernier-né des cinémas. C'est aussi une étape, dans l'histoire de ce procédé et de ses résultats, qui, selon toute vraisemblance, ne laissera pas un souvenir inoubliable. Surtout après le déchainement de "It's A Mad World".

Le cinéma, même classique, a su nous habituer à de telles débauches sonores et visuelles que, tout au long du "Wild West Show" promené il y a cinquante ans à travers l'Europe par le sympathique Matt Masters, alias John Wayne, des épisodes comme le naufrage du bateau au port ou l'incendie du cirque ne nous frappent, blâsés que nous sommes, gorgés de chutes d'Empire romain ou de Jours de Pékin que modérément. Et ils devraient pourtant, ces épisodes, constituer les atouts majeurs de cette production assez "étouffée" (\$9 millions), puisque sa partie romancée apparaît fréquemment d'une rare ingénuité, épisode familial glycériné et sans surprise. De ces jeux, de ce cirque, Claudia Cardinale tire pourtant son épingle. Douce maman de ce rejeton impulsif, Rita Hayworth joue les mères avec bien du charme, mais sans, hélas, plus de talent qu'elle apportait naguère aux bombes dévastatrices. Henry Hathaway — mais où sont les westerns d'antan? — ne parvient guère à tirer la quintessence de cet appareil, dont frappent pourtant, à des instants privilégiés, la puissance

et la nouveauté. Un petit tour dans la cabine nous a permis de constater les changements techniques intervenus avec le dernier cinérama. Un seul projecteur remplace désormais l'entrecroisement difficile des trois appareils, abolissant le raccord trop visible sur l'écran des trois films juxtaposés. La projection d'une seule pellicule d'environ deux pouces de large et dotée de six pistes sonores (26 images-sec) procure le même effet panoramique en ne réduisant que fort peu la largeur de l'image. Dommage que, pour mettre en valeur un équipement si futuriste, on n'ait

cette fois retenu qu'un scénario trop mièvre et des effets assez moyens.

Le dernier-né, disons-nous. Pas tout à fait. Le dernier en date, et des cinémas et des "grandes épopées bibliques", "The Greatest Story Ever Told", aura sa première mondiale à New-York le 15 février prochain. Sur le thème de la vie de Jésus, George Stevens, producteur et metteur en scène, a réuni ce générique: Max von Sydow (Jésus), Dorothy McGuire (Marie), Charlton Heston (Jean-Baptiste), Sydney Poitier (Simon), Telly Savalas (Pilate), José Ferrer (Hérode), John Wayne (le Centurion),

Carol Baker (Veronique)... O la périlleuse entreprise! Nous, en tous cas, ici, on est plus astucieux qu'à New-York: on aura ce chemin de croix pour la Semaine Sainte.

Les Productions Samuel Gesser présentent
PRAGUE CHAMBER ORCHESTRA
36 musiciens virtuoses dans un ensemble incomparable sans chef d'orchestre
Programme: Haydn — Mozart — Schubert — Dvorak
LUN., 1er FÉV. - 8.30 P.M.
BILLET: \$6.50, \$5.50, \$4.50, \$3.50, \$2.50, taxe incl.
MAINTENANT EN VENTE AU GUICHET
PLACE DES ARTS
MONTRÉAL 18 (QUÉBEC), TEL.: 842-2112

BALLET NATIONAL DU CANADA
ET
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
présentent
Une SEMAINE - GALA de BALLET
Du 26 au 31 janvier (Matinée dimanche 31 janvier)
Ce soir: Romeo et Juliette
★ Première montréalaise
(Programmes sujets à changement)
BILLET ACTUELLEMENT EN VENTE AU GUICHET
Prix (taxe comprise)
Mardi, mer., ven. et sam. soirée à 8h.30 p.m. \$2.50 à \$6.00
Dim. matinée et soirée à 1h. p.m. et 7h. p.m. \$2.00 à \$4.
Commandes postales exécutées immédiatement si accompagnées d'un chèque certifié payable à Place des Arts et d'une enveloppe-réponse affranchie.

PLACE DES ARTS
MONTRÉAL 18 (QUÉBEC), TEL.: 842-2112

Sous le patronage du GOUVERNEMENT FRANÇAIS
Série limitée de représentations
TOUS LES SOIRS du 6 au 15 février inclus.
Matinées les 7, 13 et 14 février
SALLE DU GESU

LE TRÉTEAU DE PARIS
avec la coopération du
THEATRE DE L'ŒUVRE
présente
L'ANNONCE FAITE A MARIE
de
PAUL CLAUDEL
Prix des billets: \$3.40, \$2.90, \$2.40. Location ouverte par téléphone à 866-1611 et au guichet, de 10h. A.M. à 6h. P.M. à la Salle, 1200 Beury.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT
CE SOIR 8.30
DIM.: 2.30 - 7.30

LA REPETITION OU L'AMOUR PUNI
de Jean Anouilh
"Le Rideau Vert" a réussi là un autre de ses beaux spectacles. La distribution est homogène et excellente."
Jean Baille — "Le Devoir"
"Entreprise fort périlleuse dont la troupe s'est tirée avec honneur."
Jean Bérubé — "La Presse"
"Le Rideau Vert nous offre un des plus agréables spectacles de la saison, conçu avec goût et joué avec intelligence."
Jacob Siskind — "Mid Star"
"Un spectacle qu'il faut aller voir."
Rudel Tessier — "Photo Journal"
"Le Rideau Vert nous donne un spectacle de qualité en tout est remarquablement agencé."
B. Valliquette — "Echoes Vedettes"
AU STELLA, 844-1793

LE BALLET NATIONAL DU CANADA
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
présentent une **TROUPE DE BALLET**
SPECTACULAIRE de 165 danseurs et l'OSM au complet
DERNIERES REPRESENTATIONS
Ce soir à 8h.30 p.m. Dimanche, Matinée: 1h. p.m. Soirée: 7h. p.m.
ROMEO ET JULIETTE CASSE-NOISETTE
BILLET: \$2.00 à \$6.00
PLACE DES ARTS MONTRÉAL 18 (QUÉBEC) TEL.: 842-2112

Importante collection de SCULPTURES DES ESQUIMAUX DE BAKER LAKE
LIPPEL GALLERY
ART PRIMITIF
2159, Mackay 842-6369

GALERIE NOVA ET VETERA
JACQUES HURTUBISE, PEINTURES 1959-1963
Sculptures et meubles anciens du Québec
Samedi et dimanche, de 2h. à 4h.
Mercredi, de 8h. à 9h.30 p.m.
COLLEGE DE SAINT-LAURENT • 625, BOUL. STE-CROIX

EXPOSITION RACKUS
huiles et lithographies jusqu'au 8 février
JEAN-GUY MONGEAU
du 3 au 16 février, huiles récentes
galerie Libre
Tous les jours de 11h. à 6h. Fermé le dimanche
Mercredi soir de 8h. à 10h.
2100 rue Crescent 288-6080

Un film de INGMAR BERGMAN 3^e SEM.
"Un été avec Monika"
version originale
originaux
sous-titres
anglais
AUSSI
"ORFEU NEGRO"
en COULEURS
Grand Prix Festival de Cannes 1959
v.o. & s.t. anglais
Dimanche, dès 1 h. p.m.
Soirées 6 h. 30 et 8 h. 15
EMPIRE
CINEMA de REPERTOIRE
451, ave. Ogilvy, coin Durocher

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGill
directeur: Alexander Brott
soliste:
GARY KARR
virtuose violoncelle double
Oeuvres de Rameau, Rossini-Paganini, Respighi et la première de "Profundum Praedictum" pour violoncelle double d'Alexander Brott, délégué par la Fondation Lapinsky.
Salle Redpath
Lundi soir, 1er février à 8h.45
Billets disponibles à la porte
Renseignements et réservations:
WE. 5-4955

"Un grand triomphe"
Jean Baille
7 DERNIERES REPRESENTATIONS
VICTOR
on les enfants au pouvoir de ROGER VITRAC
avec
• François Tassé
• Hélène Lohelle
• Janine Sutto
• Pierre Boucher
Tous les soirs 8h.30
Dimanche: 7h.30
Relâche: Lundi
Egégore
180 rue
Boulevard Deschênes
TEL.: 866-9344

Vous pouvez gagner 5,000 dollars
Un concours pour le choix d'un concurrent à l'émission
TOUS POUR UN
aura lieu
le samedi 6 février
à 2 heures de l'après-midi
MONTRÉAL:
1625, rue St-Luc
QUÉBEC:
878, rue St-Jean
Le sujet:
LE CYCLISME

M. Laurent Gagné, dernier gagnant sur "L'aviation"

866-1611

Un projet de la Palestre: devenir un Institut provincial des sports

par Gérard GOSSELIN

Les autorités de la Palestre Nationale, représentées par le président du conseil Me Jean-Paul St-Louis et le directeur général M. Roger Latourelle, ont révélé jeudi soir, les grandes lignes d'un projet colossal dont ils rêvent: l'érection d'un Institut provincial des sports.

Depuis 1945, plusieurs associations ont été formées. Dans chacun de ces organismes, il se fait un travail considérable des plus louables mais si nous devons avoir une meilleure représentation aux prochains Jeux olympiques il faudrait grouper dans un seul endroit les athlètes qui ont des dispositions marquées dans différentes disciplines sportives ou ces gens pourraient suivre un programme intensif sous la direction d'instructeurs expérimentés, qualifiés et compétents.

La Palestre Nationale est prête à entreprendre un tel programme mais pour réussir il lui faudra le concours et la collaboration des centres déjà existants et aussi l'aide nécessaire des autorités municipales et provinciales et, plus important encore, pour réussir un tel projet il est indispensable pour la Palestre Nationale d'avoir l'appui et une participation active des gens de la nouvelle qui ont une vaste expérience et des connaissances précises dans ce domaine.

Inquiétude

Pour dissiper toute inquiétude de la part des autres centres dont on recherche la collaboration et surtout ne pas leur nuire, les autorités de la Palestre ont bien limité les cadres de leur projet. Ce qu'on ambitionne avant tout est de faire de la Palestre une espèce d'université de l'olympisme.

La Palestre est l'institution qui a préparé et formé le plus grand nombre de représentants du Québec aux Jeux olympiques, aux Jeux panaméricains, aux Jeux de l'Empire et aux compétitions internationales. Elle veut non seulement continuer ce rôle mais l'agrandir, en attirant chez elles les meilleurs athlètes de toutes les disciplines pour compléter leur formation en vue des grands tournois.

Institut provincial des sports

La Palestre Nationale, pour réaliser pleinement ses possibilités, devrait occuper surtout des sports de compétition et voir à la préparation immédiate et intensive de nos athlètes en vue de différentes compétitions internationales.

En d'autres mots, la Palestre nationale devrait être un "Institut provincial des sports" qui formerait nos futurs champions.

La Palestre nationale comblerait une lacune chez les Canadiens français dans la représentation aux Jeux olympiques est très insuffisante.

De plus, la Palestre nationale pourrait servir d'école de moniteurs dont la demande est de plus en plus forte dans nos collèges et nos centres de loisirs, un genre "d'école normale pour moniteurs".

AVANTAGES

1) Les succès de nos athlètes stimuleraient la jeunesse canadienne-française.

2) Le regroupement de nos meilleurs athlètes leur permettrait de s'améliorer ensemble.

3) Avec un Institut provincial des sports, l'équipement le plus perfectionné et le plus moderne serait mis à la disposition de ceux qui en ont le plus besoin et qui s'en serviraient le plus.

4) Un Institut des sports ferait économiser beaucoup d'argent aux centres de loisirs et leur permettrait de s'occuper davantage de la masse.

5) Une nation a besoin d'athlètes car ce sont d'excellents ambassadeurs qui aident la renommée d'une nation.

6) Une jeunesse courageuse dans le sport est la meilleure garantie d'une nation forte.

Réserve

Les associations présentes à cette conférence de presse ont toutes accordé leur encouragement à ce projet d'envergure, avec une réserve toutefois. Les centres existants, qui possèdent déjà des champions en puissance, ne s'en départiraient qu'en vue de cet objectif olympique, qui se distingue complètement du rôle et des buts des centres de loisirs.

L'Institut provincial des sports abandonnerait petit à petit son rôle de centre pour se borner à développer les disciplines olympiques, pour former des instructeurs compétents qui ensuite aideraient à former des athlètes de stature internationale.

Vue sous cet aspect, l'initiative n'empêcherait pas les autres centres de formation de poursuivre leur objectif de former des instructeurs d'éducation physique pour la masse, pour les écoles, pour les centres. Instructeurs qui, dans les cadres du rapport Parent, visent plus à former des hommes complets que des instructeurs spécialisés.

Les deux disciplines se complèteraient, parce que si l'on forme, avec les jeunes de la génération qui pousse, des hommes plus complets, il ne manquera pas d'en sortir un plus grand nombre de candidats

qualifiés à tout le mouvement olympique.

7) des frais pour la recherche et l'étude des techniques modernes.

Une question se pose donc, pratique. Où trouver les fonds nécessaires à la réalisation d'une si grande œuvre. Du fédéral? Voici une des questions que devra résoudre le comité provisoire qui a été élu pour trancher la question. Il se compose de:

Me Jean-Paul St-Louis, président du conseil de la Palestre, Roger Latourelle, directeur général, Me Guy Dulude, président de la C.O.P., Père Marcel de la Sablonnière, du centre L.C. Yvan Coutu, directeur du centre Notre-Dame, Lévis Sauvé, président de la Fédération des écoles, Gérard Simon, de l'université de Montréal, Simon Major, représentant des services municipaux de récréation et loisirs, Yvan Perreault, Carl Schwende, président de l'AAU, Raymond Gagnier.

1) d'un terrain pour piste et pelouse intérieure,

2) d'une piscine aux dimensions olympiques,

3) d'un gymnase moderne,

4) d'un dortoir pour les athlètes des régions éloignées de la Province de Québec,

5) d'un équipement sportif adéquat et toujours amélioré avec les nouvelles découvertes,

6) de revenus suffisants pour donner de meilleurs traitements aux instructeurs et les protéger de mesures de sécurité d'emploi,

Besoins

Quand on jette les yeux sur la liste des besoins de la Palestre pour réaliser son projet, on voit qu'il ne s'agit pas d'une aventure lancée à la légère.

Pour jouer pleinement son rôle, la Palestre Nationale a besoin:

1) d'un terrain pour piste et pelouse intérieure,

2) d'une piscine aux dimensions olympiques,

3) d'un gymnase moderne,

4) d'un dortoir pour les athlètes des régions éloignées de la Province de Québec,

5) d'un équipement sportif adéquat et toujours amélioré avec les nouvelles découvertes,

6) de revenus suffisants pour donner de meilleurs traitements aux instructeurs et les protéger de mesures de sécurité d'emploi,

Dans le monde du baseball

CHICAGO. — Gaby Hartnett, ancien receveur et gérant des Cubs de Chicago, a été engagé comme coach des Athlétiques de Kansas City. Il fait partie du Temple de la Renommée. Son dernier poste de gérant remonte à 1946, alors qu'il pilotait les Bisons de Buffalo, de la ligue Internationale. Sa dernière participation, comme joueur des majeures, remonte à 1941, alors qu'il portait l'uniforme des Giants de New York.

Trois des candidats au Temple de la Renommée sont actuellement Goose Goslin, Frank O'Doul et Vernon Lefsky. L'annonce du choix sera faite dimanche.

CONTRATS SIGNÉS

Baltimore: Mike McCormick, lanceur, un dépitement depuis 1962 après une brillante saison, à ses débuts avec les Giants, en 1960. Chuck Estrada,

lanceur, 33 gains à ses deux premières saisons avec les Orioles. Norm Siebern, joueur de premier but, moyenne à vie de .284. Stu Miller, lanceur. Pat McMahon, lanceur-recrue. Ted Miller, lanceur.

Cleveland: Camillo Carreon. Yankees: Les lanceurs Roland Sheldon et Hal Raniff. Twins: Le lanceur Pete Cimini.

White Sox: Le voltigeur Tommy Agee, les lanceurs Eddie Fisher et Gary Bello. Le receveur Duane Josephson.

Angels: Le lanceur Pat Rogers, le voltigeur Jackie Warner et le joueur de champ intérieur Paul Schall.

Giants: Le lanceur Gordon Richardson, le joueur d'intérieur Jim Lampe et le lanceur Ron Locke.

Pittsburgh: Le receveur Jimmy Price, le voltigeur Dave Kwikowski et le joueur d'intérieur Bob Robinson.

Cubs: Le receveur Buddy Book.

Milwaukee: Le receveur Joaquin Ever Gallo, les lanceurs-recrues Carlos Solis Liera et Domingo Medal Pere. Les trois viennent de Managua, Nicaragua.

que Jack Dempsey pourrait devenir champion poids-lourd après qu'il fut mis hors de combat à la première ronde par Jim Flynn.

Les grands comme Joe Louis, Jack Sharkey, Jack Schmelzer, Jersey Joe Walcott ont tous su démontrer le combat avant de remporter le titre. En effet, Walcott et Schmelzer ont tous deux visité le "pays des rêves" 3 fois et Sharkey à deux reprises.

La fiche excellente de Patterson nous montre qu'il n'a subi que 4 défaites en 45 rencontres, mais il ne faut pas oublier qu'il s'est fait "knock-out" à 3 reprises. Une fois par Ingemar Johansson et 2 fois par Sonny Liston et la première ronde. Chivalo a subi 8 défaites en 39 combats mais n'a jamais perdu par mise hors de combat.

Qu'est-ce que les records peuvent bien signifier? Cela prouve-t-il que Patterson est un meilleur boxeur et qu'il a une mâchoire de vitre? Ou encore que Chivalo est plus facile à battre mais doué d'une plus grande puissance en plus d'être un bon encaisseur. Avec les poids-lourds, personne ne sait à quoi s'attendre, en particulier avec ceux qui se battent pour quelque chose qui leur est cher. Dans toute l'histoire de la boxe il y a plusieurs exemples qui nous prouvent que les fiches des poids-lourds n'ont aucune signification. Certains perdent par décision d'autres se font "knock-out" mais les meilleurs reviennent toujours à la charge. Personne ne pensa

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

LIGUE AMERICAINE

LIGUE AMERICAINE

LIGUE AMERICAINE

LIGUE AMERICAINE

LIGUE AMERICAINE

LIGUE AMERICAINE

LIGUE AMERICAINE

Exit Hayes

MONTREAL — La ligue de hockey Nationale a annoncé qu'elle laisse tomber George Hayes, le vétéran juge de lignes qui a refusé de subir un examen pour les yeux.

Le commentaire officiel est succinct: "La ligue Nationale a exercé son option de mettre fin au contrat de George Hayes, à partir du 14 février."

Un représentant du circuit a déclaré qu'on avait accordé un délai à Hayes, mais celui-ci a refusé d'obtempérer à l'ordre du président.

Hayes était le plus vieil employé de la ligue, à l'exception du président Clarence Campbell. Il travaillait pour le circuit depuis 19 ans.

"Il est regrettable, a dit hier Hayes, que le public ne sache pas tous les embêtements que les officiels de cette ligue doivent endurer. Il est temps que nous nous tenions debout."

Hayes a déclaré qu'il a appris sa démission en écoutant un bulletin de nouvelles.

Invité à parler de ses projets, il a dit: "Je ne veux pas en parler maintenant. Il est toujours de mauvaise tactique de laisser l'ennemi connaître vos plans."

COMPTEURS DE LA LHN

B. Hull, Chicago 37 26 63

Mikita, Chicago 16 38 54

Ullman, Detroit 21 22 43

Provost, Canada 17 23 40

Esposito, Chicago 16 23 39

Goyette, NY 9 29 38

Howe, Detroit 14 23 37

Pilote, Chicago 6 31 37

Henry, NY 20 15 35

Gilbert, NY 18 17 35

Backstrom, Can. 15 18 33

Bucyk, Boston 15 18 33

Rousseau, Can. 8 25 33

Richard, Canada 12 17 29

Mahovitch, Tor. 11 18 29

Balon, Canada 13 15 28

Maki, Chicago 11 16 27

Delvecchio, Det. 11 16 27

Kelly, Toronto 9 18 27

P. MacDonald, Det. 7 20 27



NAT CRADDOCK qui vient de signer un contrat de trois ans avec les Alouettes de Montréal.

Nat Craddock a signé un contrat de trois ans avec les Alouettes

Le centre arrière Nat "Crash" Craddock a signé un contrat de trois ans avec les Alouettes. Garland Boyette, auparavant second-interieur pour les Cardinals de St-Louis, dans le N.F.L., a aussi apposé sa signature au contrat offert par le club.

Craddock et Boyette essaient en ce moment de se procurer des emplois à Montréal. Ils sont tous deux mariés et pères de famille. Craddock cherche une position permanente dans les relations extérieures ou dans les ventes; quant à Boyette, tout travail lui permettant de rester près de sa famille l'intéresserait.

L'instructeur des Alouettes, Jim Trimble, croit que ces deux hommes seront des joueurs clés pour le club cette saison.

"Nous aimerions que ces joueurs aient un emploi stable" explique Trimble, "car ils ont beaucoup à offrir aux fervents de football".

Craddock fut appelé des Sea Hawks de Portland. Confrère de la Côte Atlantique, vers le milieu de la saison 1964 et fit bonne figure en devenant le meilleur perceur de lignes du "Big Four".

Jouant encore au collège Pearson, Craddock se vit désigner par le président, le prix, pour l'athlète scolaire le plus complet.

Craddock fut le dernier joueur à être retransmis par les Giants de la Ligue de Football Nationale en 1962 et fut près de se mériter une place avec les Colts de Baltimore à la fin de cette même saison.

Boyette

Boyette fut long à gagner l'admiration des supporters des Alouettes mais à la fin de la saison ils comprennent qu'ils avaient en Boyette l'un des meilleurs et des plus durs second-interieurs et quelquefois comme centre-garde, mais il désire demeurer cette saison au poste de second-interieur afin de mettre à profit sa vitesse latérale et son rude plaquage.

Boyette est également âgé de 24 ans et fut engagé par les Alouettes après trois saisons avec les Cardinals de St-Louis de la Ligue Nationale. Pesant 235 livres, mesurant 6'1", il est gradué du Collège Grambling. Jusqu'à cette année il était un lutteur professionnel hors-saison, mais le désir de rester près de son épouse et de son fils de sept mois, l'incite à chercher en ville, un travail régulier.

Les fines lames de Montréal à Ottawa

Les escrimeurs de la Palestre nationale prendront part, samedi et dimanche, au tournoi H.J. McFarland qui se déroulera à Ottawa.

Robert Desjarlais, le maître d'armes du club Les Mousquetaires de la Palestre Nationale, a inscrit à ce concours Mmes Louise Charron, Sigrid Gagnier et Jeanne Gilbert. Les trois représentantes de la Palestre prendront part à la rencontre au fleuret qui débutera à 10 h. a. m.

Les quatre plus fines lames de l'équipe de la Palestre MM. Marc André Pélouquin, Pierre Charron, Gérard Agouès, ainsi que Alex. Shamov, instructeur au Centre Paul Sauvé, prendront part au tournoi de l'épée et du sabre qui se déroulera le samedi.

BADMINTON

Sur invitation du Colonel D. H. Power, commandant de l'Ordonnance de Longue Pointe, l'équipe de badminton de la Palestre Nationale rencontrera une équipe de militaires dans un match invitation.

En plus du colonel Power, les militaires seront représentés par les capitaines W.F. Clarke, M. Stanhope, Staf Sergeant et R. French, Miles C. Durand, C. Malo, E. Baker, O. Diniche.

Les joueurs de la Palestre Nationale seront Robert Meunier, Jacques Charron, Jean-Jacques Côté, Miles Huguet, Penteau, Mariette, Marc, Mmes Lise Godin et Anita Carboneau, ainsi que Yvon Martel, instructeur au Centre Charron.

Procès de Liston

DENVER. — Un jury de trois hommes et de trois femmes a été choisi hier pour entendre la cause contre Sonny Liston. Ce dernier est accusé d'avoir conduit une automobile alors qu'il était sous l'influence de la boisson, le jour de Noël. Il avait aussi résisté à des policiers. Liston a dit: "Je ne conduisais pas et je n'étais pas ivre". Un des policiers a déclaré qu'à sa descente de l'automobile, Liston a presque trébuché au sol. En mars dernier, il avait été condamné à \$500 d'amende pour une cause de circulation. Il avait concurrentement écopé d'une sentence suspendue de 30 jours de prison.

La vie est belle dans le camp des Canadiens

par Gérard GOSSELIN

La vie est belle dans le camp de Toe Blake.

Lorsque son club perdit trois fois de suite au Forum, il y en a plusieurs qui étaient prêts à le vouer à la gémme, surtout quand on eut compté 11 fois contre Charlie Hodge en deux parties. Mais notre coach, grand penseur devant l'Éternel, rongea son frein, se retira à l'écart, ferma sa porte et son esprit aux journalistes. Il cogitait.

Quand Toe accélère le mouvement de ses mâchoires, chapeau derrière la tête, mains dans les poches, et qu'il fait les cent pas comme l'ours du zoo de Granby, ce n'est pas le temps de le déranger. Il s'y connaît en joueurs. Il l'a prouvé, avec cinq coupes Stanley, avec la trophée Prince de Galles, l'an dernier, et avec la tenue de son club, cette saison. Tout le monde ne médite pas de la même façon. Tel grand penseur écrivait en chaussettes; tel autre ne composait que dans la fumée et la grisaille de l'alcool et du vin; le grand Richelleu caressait ses chats. Blake tisse sa stratégie au vu

et au su de tout le monde, derrière le banc de ses joueurs.

Il avait décidé de porter le grand coup. Il le fit. Faisant fit de côté la jeunesse fringante d'un Yvan Cournoyer, retourna Pat McCreary aux mineures et fit appel à ses "croulants", dont Lorne Worsley, redonnant de la graisse et des honneurs récoltés à Québec.

Il avait vu juste. Finis les déboires, les humiliations, les défaites. Worsley, venu ici avec Rochefort, commença par passer à la quincallerie. Il acheta un cadenas et verrouilla la porte de sa cage. Si bien qu'en cinq parties, sept petites, très petites rondelles se fauillèrent derrière lui, probablement par le trou de la serrure.

Un soir d'inattention, il fut battu par Boston, 3-0. Mais Boston a tellement besoin d'une victoire, à toutes les 10 ou 11 parties. C'était au tour du Canadien de se montrer généreux envers ce club qui fait, à six clubs, l'équilibre de la ligue Nationale.

Mais attention, il ne s'agit pas d'un cadeau, d'une

bonne action. On ne fait pas l'aumône à tous les jours.

"Qui donne aux pauvres prête à Dieu, mais qui donne aux riches prête à rire". Venait ensuite le colosse de Chicago. Pas de quartier possible devant ce candidat à la coupe Stanley, favori même dans le secret, par les journalistes.

On sait le reste.

Worsley, qui avait effectué 11 arrêts contre Bobby Hull lors de la dernière partie à Chicago, partie gagnée, 2-1, par le Canadien, se brassa un "sans autre" formidable pour la partie de mercredi soir et il ramassa toutes les levées, mangeant avec son "joker" et sa "blanche", les deux "bars" de Bobby Hull.

Blake n'avait pas fini sa cogitation.

Après 55 minutes de jeu sans but, quand il vit Jean-Guy Talbot briser la glace, il décida de faire jouer ce dernier à l'avant. Trois minutes plus tard, Talbot, pour justifier la confiance de son patron, recéda, et le Canadien gagnait par 2-0. Pour la première fois dans l'histoire du Canadien et de Talbot, notre jeune joueur de défense avait comploté tous les buts de son club. Et Worsley pouvait ajouter un autre point à sa collection de blanchissages.

Bilan.

Le Canadien est en tête. Deux points en avant de Chicago. Deux parties de plus à jouer. Il a huit points d'avance sur Toronto et deux parties de plus à jouer.

D'autres que Toe Blake accorderaient un congé à ses joueurs.

En effet, avec son expérience, le coach sait que la saison n'est pas terminée. Il reste 13 parties à disputer au Forum, trois contre les Rangers, deux samedi soir, trois contre Toronto, trois contre Detroit, deux contre Boston et deux contre Chicago. À l'étranger, 13 parties aussi à jouer.

Si le Canadien a pu gagner jusqu'ici les parties les plus importantes, voyons un peu, à travers notre boule de cristal, comment prendra fin la saison, soit les quatre dernières parties du calendrier.

Le Canadien jouera trois de ses quatre dernières matches à l'étranger, à New York, Toronto et Boston, dans l'ordre. Il recevra aussi les Bruins à Montréal. Perspective assez réjouissante, au cas où la lutte serait serrée, vers la fin.

Pendant ce temps, les Hawks finissent la saison en voyage, à Boston, deux fois (ouais!), à New York et à Detroit.

Toronto, pour sa part, reçoit les Wings et le Canadien, mais va jouer à Detroit et finit contre les Rangers.

Quant aux Wings, à part une visite à Toronto, ils seront les hôtes des Leafs, des Rangers et des Hawks.

En attendant, samedi soir, au Forum, ce sont les Rangers et dimanche, le Canadien est à Chicago.

Centre de ski au mont Bruno

Un nouveau centre de ski est en opération, aux portes de Montréal, soit à Mont-Bruno sur la route 9. Il est dû à l'initiative de MM. Marcel et Pierre Dulude. Les fervents du ski, qui ne tiennent pas à s'éloigner trop, y trouveront, à 15 minutes de la ville, les facilités d'une entreprise moderne, pratique et raisonnable. Le centre de ski de Mont-Bruno, il va sans dire, possède l'équipement le plus moderne, dont télébar, télé-siège, premiers soins, facilités de stationnement et chalet. Les descentes ont été pratiquées sur le flanc nord du mont Bruno. Les prix y sont abordables et il y a des tarifs réduits pour le ski de semaine. Les débutants y trouveront des instructeurs qualifiés s'ils veulent se familiariser avec les techniques de ce sport. Une bonne place à visiter en fin de semaine.

HISTOIRE DE PARI MUTUEL

Un inconnu avait touché \$31,062.50 pour avoir parié contre les experts

TORONTO. — George Duffus ne pouvait en croire ses yeux quand un individu se présenta au guichet du pari mutuel de \$50 à l'ancienne piste de course Woodbine, à Toronto, en 1924, et risqua \$500 "across the board" sur Maternal Pride dans l'épreuve du Queen's Plate. C'est jeter \$500 à l'eau, pensa M. Duffus.

L'amateur de course gagea \$200 sur le nez, autant place et \$100 pour la 2^e position.

Duffus était lui-même derrière le guichet en cet après-midi du 17 mai 1924. Il fut étonné de cette gageure parce que, quelques mois plus tôt, il avait travaillé pour la première fois comme handicapier durant l'hiver et il n'avait pas accordé à Maternal Pride la moindre chance de remporter les honneurs de la classique canadienne ou même de se classer parmi les cinq premiers. Ce cheval de course, suivant les calculs de Duffus, avait une chance sur 95 de l'emporter.

C'est maintenant un fait historique que Maternal Pride, propriété de Hugh S. Wilson, de Toronto, remporta l'épreuve de 9 furlongs, devant par le fait même le cheval le moins bien coté à triompher dans cette classique.

Pour chaque \$2 misés sur lui, Maternal Pride avait rapporté \$193.35 à ceux qui avaient gagé sur le nez, \$95.45 pour ceux qui avaient gagé place et \$43.65 pour ceux qui avaient misé "show". C'est ainsi que le type qui avait risqué \$500 avait récolté la jolie somme de \$31,062.50.

"Je m'en souviens comme si c'était hier", de confier M. Duffus lors d'une interview. "Je n'avais pas accordé la moindre chance à Maternal Pride. Si je me souviens bien, j'avais choisi comme favori Beau of the West en me basant sur mes calculs faits au cours de l'hiver précédent. Ce cheval était favori à 3 pour 2 et il ne s'est même pas classé parmi les cinq premiers."

M. Duffus vient de publier son 4^e livre d'hiver annuel en prévision du Queen's Plate. Cette année, son choix s'est arrêté sur Flyalong, un cheval appartenant conjointement à Tom Hayes, de Oakville, et à Doug Weldon, de London, comme le favori à 7 pour 2 pour remporter les honneurs de la classique canadienne qui aura lieu à l'hippodrome de Woodbine, le 26 juin.

Rappelé par Boston

Les Bruins de Boston ont rappelé le gardien de buts Jack Norris, des Blades de Los Angeles. Il remplacera Ed Johnston, blessé. Il jouera ce soir, à Toronto.

Retour de Bathgate

TORONTO. — Le capitaine George Armstrong des Maple Leafs et Andy Bathgate feront de nouveau partie de l'alignement samedi soir, et Tim Horton, qu'on avait placé à l'avant, reprendra ses fonctions à la défense.

Armstrong a manqué plusieurs joutes en raison de blessures aux tendons du genou et l'absence de Bathgate était due à une blessure à une main.

Golf, sport des riches

Dunedin, Floride. Les golfeurs professionnels inscrits à la tournée du printemps et de l'été se disputent des bourses pour un montant global de \$1,715,400. Le tournoi le plus riche est l'Omniom Carling, d'une valeur de \$200,000. L'omniom de Cleveland et la classique de Philadelphie offrent des bourses de \$125,000. Six autres tournois sont disputés pour \$100,000.

Interdiction de se battre

BUDAPEST. — Le régime communiste de la Hongrie a ordonné à Laslo Papp, champion européen des poids moyens, d'abandonner

INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INT

La situation au Sud-Vietnam

SAIGON — Pour la première fois depuis le coup d'Etat du 27 janvier, une entrevue a eu lieu hier entre l'ambassadeur des Etats-Unis au Vietnam, M. Maxwell Taylor, et le général Nguyen Khanh. L'entrevue, qui s'est déroulée au siège de l'état-major interarmes, a duré moins d'une heure.

Aucun commentaire n'a été fait ni du côté américain ni du côté vietnamien à l'issue de cette prise de contact officielle entre les deux hommes.

Par ailleurs, le général Nguyen Khanh a commencé ses consultations en vue, notamment, de former le conseil civil et militaire de 20 membres qui doit procéder à la désignation du futur chef d'Etat qui lui-même devra nommer le nouveau chef du gouvernement.

Dans les milieux proches de la présidence, on s'attendait à ce que le général Khanh ait pu faire entendre sa voix en faveur du nouveau gouvernement se serait mis en place dans le courant de la première quinzaine de février.

Cependant dans les milieux américains de Saigon, on paraît s'attendre à de nouvelles manifestations pour la fin de la semaine.

Des bruits divers courent en effet en ville, selon lesquels des manifestations pourraient être fomentées par certains milieux catholiques.

A Washington, d'autre part le département d'Etat n'était pas en mesure vendredi de commenter les entretiens que le général Maxwell Taylor vient d'avoir à Saigon avec le général Nguyen Khanh.

Au cours de sa conférence de presse quotidienne, le porte-parole du département d'Etat a déclaré que le rapport du général Taylor sur ses conversations avec le général Khanh n'était pas encore parvenu à Washington.

Le porte-parole a d'ailleurs ajouté que le département d'Etat n'était pas en mesure d'évaluer avec certitude la situation politique à

Saigon à la suite du coup d'Etat militaire qui a renversé le gouvernement de M. Tran van Huong. Il a toutefois estimé que ces nouveaux bouleversements politiques n'avaient pas, pour le moment, de conséquences néfastes pour la poursuite de l'effort de guerre contre le Vietcong.

Le rôle de l'aviation

L'utilisation stratégique de la puissance aérienne au Sud-Vietnam, est l'objet d'une intéressante étude publiée par M. Kenneth Sans, porte-parole du général Joseph Moore, commandant la 2e Division aérienne, basée au Vietnam.

Dans cette étude, intitulée "L'utilisation croissante de la puissance aérienne au Vietnam", M. Sans déclare "qu'il est difficile de comprendre comment le Vietcong peut maintenir le moral et la volonté de combattre de ses troupes quand ils perdent plus de mille hommes par mois à la suite d'actions aériennes, comme cela a été le cas en novembre et décembre."

Or, souligne le porte-parole, "un des objectifs les plus importants de la puissance aérienne est de détruire la volonté de combattre chez l'ennemi, comme cela s'est produit au

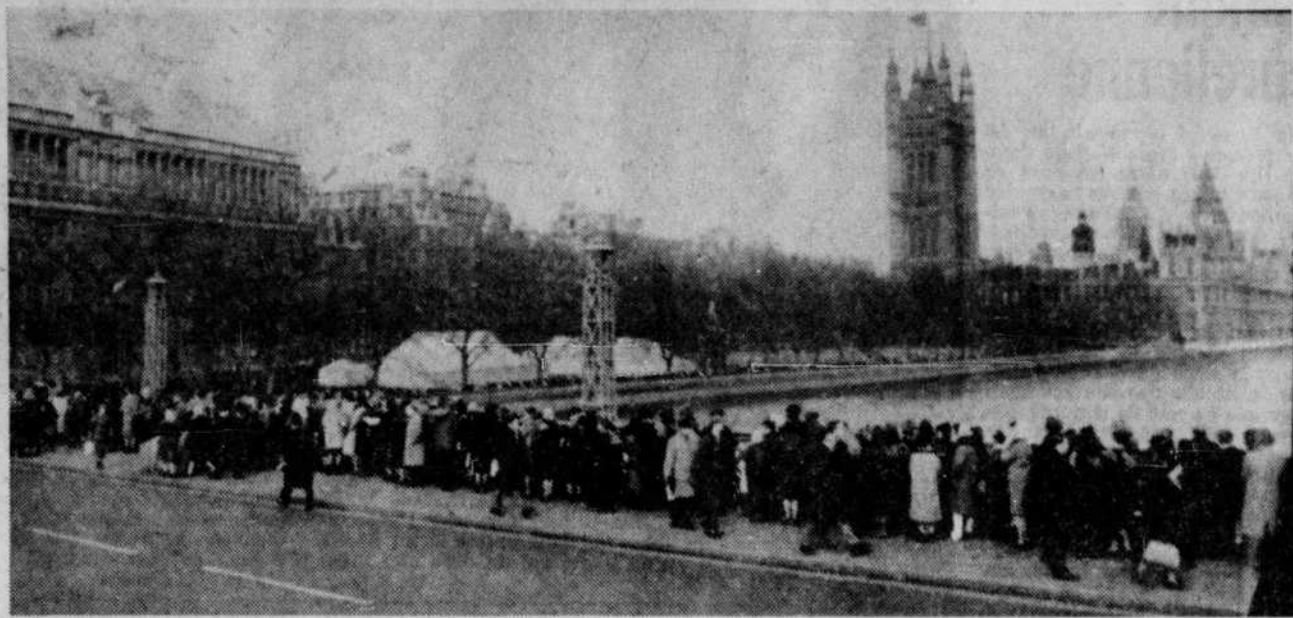
cours de la deuxième guerre mondiale. Pour cela une centaine de chasseurs-bombardiers "Skyraiders" effectuent quotidiennement environ 50 sorties desquels ils lâchent, en moyenne, 65 tonnes de bombes sur les objectifs vietcongs (plus de 60% des pertes vietcongs sont dues à l'aviation)."

Ces "Skyraiders" sont contrôlés par le centre d'opérations aériennes de Tan Son Nhut qui peut immédiatement diriger les chasseurs bombardiers là où les éléments gouvernementaux réclament un soutien aérien. L'intervention rapide de l'aviation est due, selon le porte-parole, à une amélioration du système de contrôle aérien dont le général Moore est justement l'auteur.

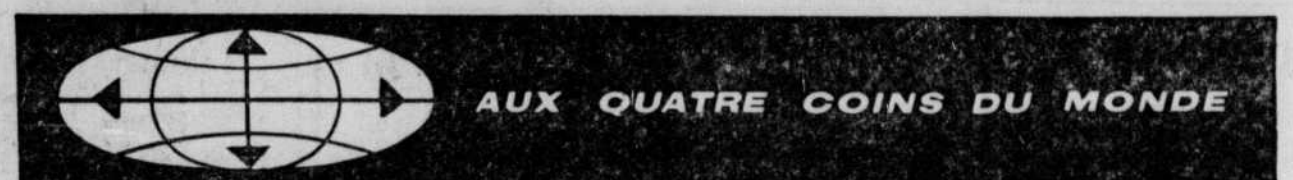
Toujours selon M. Sans, les Vietcongs ont largement développé leur défense anti-aérienne en 1964 afin de diminuer l'efficacité de l'aviation qui menace la réalisation de leurs projets. "Malgré ces mesures, ajoute-t-il, trois "Skyraiders" seulement ont été abattus en novembre et décembre dernier, ce qui représente des pertes relativement légères en comparaison des résultats obtenus par ces appareils pendant la même période."

Dans certains cas, indique encore le porte-parole, l'intervention de l'aviation a permis d'éviter de véritables désastres, comme le 11 décembre dernier, près de Long My, à environ 120 milles au sud-ouest de Saigon où 1.500 Vietcongs se disposaient à attaquer les forces gouvernementales qui se trouvaient dans la région. L'attaque rapide des "Skyraiders" à la bombe explosive et au napalm permit de tuer environ 400 rebelles, selon les rapports des services de renseignements.

"En fait, conclut M. Sans, le soutien massif des forces terrestres par l'aviation est en passe de devenir l'élément essentiel et en certains cas décisif de la lutte contre le Vietcong."



LONDRES — Les derniers Anglais ont maintenant défilé devant le catafalque dressé dans Westminster Hall et, ce matin, la Grande-Bretagne et le monde tout entier rendent les derniers honneurs à Sir Winston Churchill. Innombrables, les Anglais vont se presser le long du parcours du cortège qui, de Westminster Hall, par Trafalgar Square, le Strand et Fleet Street, se dirigera lentement vers St-Paul. Les fantassins, les aviateurs, les marins accompagneront le cercueil placé sur un affût de canon, suivi de tambours et de cavaliers. En trois jours, près d'un demi-million d'Anglais ont défilé devant le catafalque. Par moments la foule recueillie s'allongeait en une file de deux milles de long.



AUX QUATRE COINS DU MONDE

Bagarres politiques au Nigeria

LAGOS — Deux personnes ont été tuées, neuf grièvement blessées à Uburu et Okposi, villes du Nigeria oriental, au cours de bagarres qui ont opposé jeudi des partisans de plusieurs partis politiques. Cinq-vingt maisons ont été incendiées. A la suite de ces incidents, 200 personnes ont été arrêtées.

Outrage aux bonnes mœurs

SYDNEY (Australie) — Impliqué dans une affaire de mœurs, le président (speaker) de l'Assemblée législative australienne, M. Ray Maher, a démissionné de ses hautes fonctions, vendredi à Sydney. Un juge d'instruction vient en effet de l'inculper d'outrage aux bonnes mœurs. Son procès s'ouvrira le mois prochain. L'accusation se fonde sur des déclarations d'une sténographe, Mlle Elizabeth Shepherd, 36 ans.

La grippe asiatique sévit à Moscou

MOSCOU — Environ un demi-million de personnes auraient été touchées par l'épidémie de grippe asiatique qui sévit présentement en Union soviétique.

La maladie qui a frappé Léningrad il y a trois semaines s'est propagée à Tallinn, en Estonie, et dans d'autres villes des régions du nord-ouest de l'URSS.

A Moscou, les employés des restaurants, des magasins et des services publics portaient des masques chirurgicaux afin d'éviter la contagion, sur les recommandations des services de santé. Toutefois, les autorités n'ont pas voulu faire connaître l'étendue de la maladie dans la capitale soviétique.

Par ailleurs, à Genève, l'Organisation mondiale de la Santé a annoncé une régression de l'épidémie dans le nord et l'est de l'URSS.

Mgr Makarios: aucune base étrangère à Chypre

BEYROUTH. — "Nous ne céderons de bases sur le territoire de Chypre ni à l'OTAN, ni à la Turquie, ni à aucune autre puissance," déclare le président Makarios dans une interview accordée au journal libanais "L'Orient", en soulignant qu'aucune solution au problème chypriote ne pourrait être trouvée par l'installation de bases militaires dans l'île.

Après avoir affirmé que la position de Chypre s'était renforcée durant l'année 1964, le président Makarios précise qu'il a décidé de soumettre la question de Chypre aux Nations unies et de repousser toute offre de négociation. "Nous ne sommes pas disposés à négocier avec 'les parties intéressées', comme on les appelle, parce qu'il n'y a pour nous qu'une seule partie intéressée: le peuple de Chypre," ajoute-t-il à ce propos.

Sur le statut qui serait réservé à l'avenir à la population turque de Chypre, Mgr Makarios donne les précisions suivantes: "En tant que citoyens de la république indépendante de Chypre, les Turcs chypriotes auront des droits égaux à ceux des Grecs. En outre, en tant que minorité, ils auront certains privilèges. A l'intérieur de l'Etat unitaire, ils auront un certain degré d'autonomie en ce qui concerne leur éducation, leur religion et leurs relations culturelles. Nous sommes disposés à garantir aussi bien leurs droits que leurs privilèges."

"Mais la vie politique doit reposer sur les institutions démocratiques qui veulent que la majorité gouverne et que la minorité soit protégée," conclut le président Makarios.

Cinq Cambodgiens kidnappés

NATIONS UNIES. — Dans une lettre datée du 26 janvier, le représentant du Cambodge à l'ONU, M. Voeunsi Son, attire l'attention du Conseil de sécurité sur un incident qui s'est produit le 13 janvier à dix heures du matin (locale) quand des unités armées de la police thaïlandaise ont pénétré en territoire cambodgien à Cham Yeam, province de Koh Kong, se sont emparées de cinq habitants et les ont emmenés en Thaïlande.

Nomination à la Maison-Blanche

WASHINGTON — La Maison-Blanche annonce vendredi la nomination de M. Andrew Brimmer, au poste de secrétaire adjoint au commerce chargé des affaires économiques.

Il remplace M. Richard Holton qui a soumis sa démission au président Johnson.

Population et production augmentent en URSS

MOSCOU. — La population de l'URSS a atteint, à la fin de 1964, 229 millions d'habitants et la production globale du pays a accusé une augmentation de 7 p.c. par rapport à 1963, annonce l'agence Tass, qui cite le "Bureau central des statistiques". Les augmentations suivantes ont été enregistrées en 1964, par rapport à l'année précédente: revenu national: 7 p.c.; production industrielle: 7 p.c.; agriculture: 12 p.c.; transport: 9 p.c.; production électrique: 13 p.c.; production de produits chimiques: 15 p.c.; investissements de l'Etat: 8 p.c. pour atteindre 34,8 milliards de roubles. Il n'existe pas de chômage en URSS.

Renouvellement du Bundestag

BONN — La date choisie pour les élections législatives en vue de renouvellement du Bundestag par les groupes parlementaires de la majorité est celle du 26 septembre, apprend-on vendredi dans les milieux du parlement.

Ces groupes demanderont au ministre de l'Intérieur de recommander dans cette date au gouvernement qui se prononcera définitivement mercredi prochain au cours d'un conseil des ministres.

Prescription pour criminels nazis

BONN — Des lettres de 360 personnalités germanophones du monde des sciences, du droit, de l'art du journalisme, demandant la prolongation des délais de prescription pour les criminels nazis, ont été remises, vendredi, par M. Simon Wiesenthal, directeur du centre de documentation juif de Vienne au Dr Erwald Bucher, ministre fédéral allemand de la justice.

Le Bundestag doit discuter, le 10 mars, une motion demandant que les délais de cette prescription soient prolongés de 20 ans.

Aide américaine à l'étranger

WASHINGTON — Le programme d'aide des Etats-Unis à l'étranger vient de rencontrer une nouvelle difficulté devant le congrès. L'influent sénateur William Fulbright, président de la commission des affaires étrangères, a confirmé sa décision d'abandonner son rôle traditionnel de défenseur du budget d'aide. Un adjoint du sénateur Fulbright a précisé que cette décision ne reflétait pas un changement d'attitude sur le principe même de l'aide à l'étranger mais seulement la déception de ne pas avoir obtenu la séparation des budgets d'aide militaire et d'aide économique qu'il réclame depuis plusieurs années.

Obsèques du général Weygand

PARIS. — Les obsèques du général Maxime Weygand qui vient de mourir, n'auront pas lieu en l'église Saint-Louis des Invalides, mais en l'église St-Philippe du Roule. La famille du général avait pourtant envisagé qu'elle se déroulerait aux Invalides, comme en témoignait l'annonce qu'elle avait fait passer dans un journal du soir au début de l'après-midi. Le gouvernement, qui autorise ou non les cérémonies en l'église Saint-Louis des Invalides, laquelle n'est pas une église paroissiale mais dépend du gouvernement, avait refusé cette autorisation pour les obsèques religieuses du général Weygand, l'avis mortuaire a disparu des colonnes de la deuxième édition du journal et la cérémonie sera célébrée dans une église paroissiale de Paris.

McNamara à l'hôpital à son tour

WASHINGTON — Le secrétaire à la défense, M. Robert McNamara souffrant à son tour d'une infection respiratoire est entré vendredi à l'hôpital militaire de Walter Reed à Washington.

Son adjoint, M. Arthur Sylvester, a annoncé que M. McNamara souffrait d'un fort rhume avec fièvre. Son état de santé n'est pas grave, a-t-il ajouté et il sera hospitalisé de deux à quatre jours.

Rencontre 'utile' de Gaulle-Wilson

LONDRES. — Le premier ministre Harold Wilson a qualifié de "très utile" et de "très amical" l'entretien qu'il a eu hier soir avec le général de Gaulle. Il a déclaré à la presse que la question de la date de son prochain voyage à Paris avait été discutée mais pas en détail, a-t-il précisé.

Le général de Gaulle indique-t-on dans les milieux français autorisés de Londres, a souligné au premier ministre britannique qu'il serait heureux de l'accueillir à Paris. Il n'a pas été fixé de date précise mais on laisse entendre que le voyage aura lieu comme prévu au mois de mars.

On précise que ce premier contact des deux hommes d'Etat a eu lieu dans une atmosphère cordiale et on se montre très sensible au fait que M. Wilson ait tenu à rendre visite au président de la république française.

Avant de s'entretenir avec le premier ministre, le général de Gaulle avait été reçu au palais de Buckingham par la Reine Elizabeth. Ces deux rencontres successives, bien que résultant de Buckingham par la reine les, semblent refléter un effort pour resserrer les rapports entre les deux pays, fait-à observer dans les milieux français et britanniques.

La grève des dockers: règlement imminent!

NEW YORK — Le différend au sujet d'un nouveau contrat de travail entre le syndicat des dockers et les armateurs des ports de Galveston (Texas) et de Baltimore (Maryland) devait se régler dans la soirée de vendredi ou samedi mais la solution du différend entre les dockers de Philadelphie et les armateurs n'a pas encore été trouvée, a déclaré vendredi après-midi, M. Anthony Scott, vice-président du syndicat International Longshoremen's Association aux journalistes.

On sait que le syndicat a pour principe de ne pas ordonner la reprise du travail tant qu'un accord n'est pas intervenu dans tous les ports de la côte américaine de l'Atlantique et de celle du golfe du Mexique.

La grève de 60.000 dockers dans ces ports, dont 24.000 à New-York, dure depuis le 11 janvier.

Espionnage pro-israélien

DAMAS — Soixante-trois personnes dont 17 femmes ont été arrêtées comme membres du réseau d'espionnage pro-israélien découvert à Damas et dirigé par un Israélien Elie Cohen venu en Syrie avec un faux passeport argentin, annonce "Al Baas".

Les E.-Unis ont mis au point des armes nucléaires plus puissantes

WASHINGTON. — Les Etats-Unis ont récemment mis au point de nouvelles armes nucléaires plus puissantes et à capacités plus variées que celles dont était jusqu'à la date l'arsenal du pays. Le rapport annuel de la Commission fédérale de l'énergie atomique AEC au Congrès souligne qu'il s'agit à la fois de bombes et de missiles stratégiques.

De plus, ce document fait ressortir qu'en cas d'abrogation par l'URSS du traité de Moscou sur l'arrêt limité des essais nucléaires, les Etats-Unis seraient en mesure de reprendre leurs propres expériences atomiques dans les deux mois suivant cette abrogation.

Le rapport de l'AEC qui cite particulièrement les activités de cet organisme en 1964, donne les précisions suivantes sur les progrès réalisés dans le domaine militaire.

Ils portent surtout sur l'efficacité, la sûreté des armes et les moyens d'empêcher leur utilisation sans autorisation.

"Des efforts considérables ont continué pour produire des bombes et des ogives nucléaires destinées aux forces stratégiques et tactiques, à la guerre anti-sous-marine et à la défense anti-aérienne", poursuit le document de l'AEC.

Les améliorations apportées à l'armement nucléaire américain ont été réalisées, ajoute le document précité, malgré la nécessité de

limiter au sous-sol les essais d'armes "A" et "H".

En 1964, souligne encore la Commission de l'énergie atomique, celle-ci a augmenté le potentiel nucléaire du pays "en produisant de nouvelles ogives pour les systèmes 'Polaris', 'Subroc' — lutte anti-sous-marine — 'Minuteman', de nouveaux projectiles d'artillerie et des munitions de destruction atomique".

A l'île de Johnston, dans le Pacifique central, déclare le rapport de l'AEC au congrès, sont entreposés des stocks d'armes qui permettraient aux forces armées de reprendre des essais nucléaires qui auraient lieu, le cas échéant, à faible altitude et dans l'espace, en particulier.

A l'exception de quelques installations qui "seront prochainement terminées", le polygone d'essais atomiques de Johnston a été remis, depuis le 1er janvier 1965, en état de fonctionnement.

Au polygone métropolitain — celui qui est situé à une centaine de kilomètres au nord de Las Vegas, Nevada — les atomistes seront cette année en mesure d'effectuer, dans le sous-sol, des essais d'armes cinq fois plus puissantes que les plus grosses bombes expérimentées jusqu'ici dans ces tunnels.

ONU: les Afro-Asiatiques veulent faire pression sur les Etats-Unis

NATIONS UNIES — Le groupe afro-asiatique des Nations unies s'est réuni vendredi pour examiner de nouveau la situation provoquée par l'affaire des paiements arriérés aux opérations de paix, à la veille de la reprise des travaux de l'Assemblée générale, lundi prochain.

Une tendance majoritaire s'est dessinée au sein du groupe — qui à lui seul constitue la majorité simple de l'Assemblée — en faveur d'un débat à l'Assemblée pour "faire sauter la dernière condition américaine", à savoir que l'Union soviétique annonce au préalable le montant de la "contribution volontaire substantielle" qu'elle s'est engagée à faire si l'article 19 de la charte (suspension du droit de

vote des pays ayant plus de deux ans d'arriérés, c'est-à-dire l'URSS et la France notamment) était déclarée inapplicable.

Une autre tendance favoriserait un nouveau renvoi de quelques semaines dans l'espoir que le temps permettrait de trouver une formule qui mettrait les Etats-Unis et l'Union soviétique d'accord. La majorité du groupe a fait valoir que bien que les travaux

de l'Assemblée aient déjà été renvoyés du mois de septembre au mois de février, les points de vue des deux grands ne s'étaient pas rapprochés.

On apprend par ailleurs que la majorité des membres du groupe afro-asiatique serait en faveur de la candidature de M. Karoly Csotorday (Hongrie) à la présidence de la commission politique de l'Assemblée, contre celle de M. German Zea (Colombie) qui est soutenu par le groupe d'Amérique latine et les Etats-Unis.

Le plan quinquennal italien est approuvé par le cabinet

ROME. — Le plan quinquennal 1965/1969 de développement économique et social a été approuvé par le conseil des ministres, annonce un communiqué. C'est au terme d'une série de onze réunions — chiffre record dans l'histoire de l'Italie — que le conseil des ministres a approuvé hier le plan quinquennal 1965/1969 de développement économique et social.

Le plan, qui avait été présenté par le ministre socialiste du budget, M. Giovanni Pieraccini, "sera envoyé au Conseil national de l'économie et du travail (CNEL) qui devra donner son avis avant trente jours", précise le communiqué de la présidence du conseil. Puis le gouvernement, après avoir examiné l'avis du CNEL, soumettra le texte du plan au parlement pour l'approbation définitive.

Le communiqué ne donne aucune précision sur la teneur du plan. L'on sait toutefois, d'après des déclarations faites hier par M. Pieraccini, qu'il part d'une hypothèse d'une augmentation du revenu annuel moyen de 5 p.c.

Le coût de financement du plan, a indiqué M. Pieraccini à l'issue du conseil des ministres, s'élève à environ 168.000 milliards de lires (soit environ \$271.000.000.000) 22.000 milliards environ seront consacrés aux investissements, 46.000 milliards environ aux emplois sociaux, soit a-t-il révélé, 27 p.c. des ressources disponibles, contre 24 p.c. lors des cinq dernières années, enfin plus de 100.000 milliards pour les consommations privées.

les 4 Saisons RESTAURANT

MENUS COMPLETS, FRANÇAIS, JAPONAIS, ITALIEN, ESPAGNOL ET ALLEMAND

POUR LE VOYAGEUR AVISÉ

DINERS FACILITÉS
D'HOMMES D'AFFAIRES POUR RÉCEPTIONS

MÔTEL Le Martinique MOTOR INN

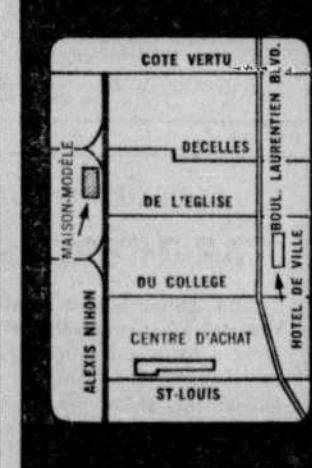
1005 GUY - AU SUD DU BOUL. DORCHESTER

Réervations: 866-4611

Veste stationnement à l'intérieur

Une maison qui a du cachet? Dans une localité bien établie?

Vous trouverez la maison de vos rêves dans l'ouest de St-Laurent De \$28,500 à \$36,000



Bureau de location: 860 Alexis Nihon St-Laurent, Tél: 744-0990

Ouvert tous les jours de 1 h p.m. à 8 h p.m.; les samedi et dimanche, de 10 h a.m. à 6 h p.m. (Après les heures d'ouverture, appeler M. Goodman, 681-6810)

Votre logis est l'expression de votre personnalité et de vos goûts. C'est pourquoi vous ne voulez pas d'une maison identique à toutes les autres de votre rue. Vous voulez une maison qui a du cachet. Une maison de qualité, conçue pour être le cadre heureux de la vie familiale. C'est exactement ce que nous vous offrons, dans l'ouest de St-Laurent. Des maisons spacieuses, agréables, sises au milieu d'un attrayant jardin... au coeur d'une localité établie de longue date... au voisinage des églises, des écoles et des quartiers commerçants. Nous avons construit pour vous de splendides "split-levels" et de charmants pavillons; pourquoi ne venez-vous pas les voir en fin de semaine?



Le Duc... une maison familiale admirablement conçue, avec toute la place voulue pour une vie agréable et des loisirs sans contrainte. Vaste salon, salle à manger, 3 chambres à coucher, de grands placards, 3 salles de bain, cuisine avec cuisinière et four à même le comptoir, dinette.

Voici quelques-uns des avantages que les différents modèles vous offrent:

- Cuisine finie acajou, cuisinière et four à même le comptoir, ventilateur aspirant, hotte, dinette.
- 2 ou 3 salles de bain, carrelées du plancher au plafond; élégantes coiffeuses.
- Foyers ouverts
- Salle de jeu finie, avec plomberie pour le bar.
- Chambre de domestique au sous-sol.

Venez voir ces maisons exceptionnelles à la fin de cette semaine!

City PROPERTIES LTD.

861-7411

Prière oecuménique pour l'unité chrétienne

Le Centre d'oecuménisme de Montréal organisait, au début de la semaine, une veillée de prières à l'intention de l'unité chrétienne. On a du reste pu lire dans notre livraison de mercredi notre compte rendu de cette soirée qui s'est déroulée à l'église Notre-Dame, sous la présidence du cardinal Paul-Émile Léger et des représentants des autres Églises chrétiennes de Montréal. À cette occasion, l'archevêque prononça l'allocution d'ouverture. Ce texte nous a semblé mériter une plus large diffusion et nous le livrons aujourd'hui à nos lecteurs.

Frères chrétiens, la prière que nous allons bientôt faire monter ensemble vers notre Seigneur et Père est toute chargée de nos humiliations et de nos fautes; elle est sous le signe de la repentance, de l'abbattement et de la lourdeur spirituelle des pauvres hommes que nous sommes. Elle est marquée au coin de la honte que nous ressentons, lorsque nous devons nous présenter devant le Maître du ciel et de la terre.

Mais, en même temps, cette prière est toute vibrante de notre désir de feu et de nos aspirations spirituelles. Elle est animée par l'Esprit de Dieu qui priera lui-même par nos lèvres et inspirera à nos âmes les sentiments qui conviennent.

En somme, notre prière est le reflet du paradoxe que nous vivons et que l'apôtre Paul a si bien décrit: "Moi je suis un être de chair, vendu au pouvoir du péché. Vraiment, ce que je



Sous les voûtes de Notre-Dame de Montréal, les chefs des Églises chrétiennes viennent, avec les fidèles de toutes confessions, prier pour l'unité des Chrétiens. (Photos Le Devoir, par Denis Saint-Jean)

fais je ne le comprends pas; car je ne fais pas ce que je veux, mais je fais ce que je hais... Je me plains dans la loi de Dieu au point de vue de l'homme intérieur, mais j'aperçois une autre loi dans mes membres qui lutte contre la loi de ma raison et m'enchaîne à la loi du péché qui est dans mes membres" (Rom., 7, 14-15, 22-23).

Ce paradoxe de ce que nous sommes comme chrétiens et l'ambiguïté qui se dégage de notre attitude dans la prière nous font peut-être mieux saisir le caractère très particulier de l'assemblée chrétienne que nous constituons ce soir. Si nous ne voulons pas nous leurrer, nous dirons que nous formons une réunion de divisés.

Mais alors, la même question jaillit dans tous les esprits: "Pourquoi sommes-nous venus prier ensemble?" — Vous me permettrez, frères chrétiens, de me faire votre simple interprète et d'affirmer tout haut ce que la foi vous fait pressentir dans le silence de votre conscience.

NOUS SOMMES VENUS PRIER

Nous sommes venus prier parce que nous sommes absolument convaincus que l'unité chrétienne à laquelle aspirent tous les disciples du Christ répandus dans le monde n'est pas une fin que l'on pourrait atteindre par des expédients humains. Ce n'est pas sur la base des calculs, des ententes ou des accords diplomatiques que l'on pourra restaurer l'unité du Corps du Christ.

L'unité chrétienne est un don de Dieu qui pourra être obtenu par l'imploration humble et patiente, par la prière assidue et confiante. Rappelons-nous la consigne du Maître: "Si vous demandez quelque chose en mon nom, je le ferai" (Jean, 14, 13). Cette promesse du Christ, si elle vise toutes les demandes possibles, méritera davantage de se réaliser, lorsque l'objet de notre demande sera une réalité aussi spirituelle que l'unité chrétienne.

Nous savons bien, cependant, que la grâce de l'unité chrétienne, comme toute grâce divine d'ailleurs, exige d'être reçue dans une terre qui ait été préparée, aménagée; nous savons que Dieu fait à l'homme l'immense honneur d'exiger sa collaboration dans la réalisation de son plan de salut. C'est pourquoi nous ne menageons pas les efforts humains qui nous rendront plus disponibles à recevoir les dons du Seigneur; nous considérons ces pauvres efforts comme l'expression de notre obéissance au Seigneur et de son action en nous.

Nous sommes convaincus que l'unité chrétienne demeure un don gratuit du Seigneur qui nous l'accordera quand il voudra, par les moyens qu'il voudra. Cependant, nous croyons pouvoir présumer que notre prière humble et fervente constitue l'un de ces moyens attendus et voulus par le Seigneur. C'est la raison pour laquelle nous sommes venus prier.

NOUS SOMMES VENUS PRIER ENSEMBLE

Nous pouvons maintenant nous demander pourquoi nous sommes venus prier ensemble. Pourquoi avons-nous laissé le temple qui nous est familier et nous sommes-nous réunis ce soir dans cette enceinte où nous risquons de coudoyer des inconnus? — Je crois que nous avons voulu manifester que nous demeurons des frères qui voudraient avoir jamais été séparés.

Nous tenons à exprimer, à travers la réalité d'une communauté éphémère comme celle de ce soir, notre ardent désir d'une communauté chrétienne stable et permanente qui nous réunisse tous. Dans la lucidité de notre conscience de chrétiens divisés, nous voulons esquisser l'image d'une unité retrouvée. Nous savons fort bien que l'unité visible des chrétiens n'existe pas encore. Nous croyons cependant qu'il est souhaitable que nous la préfigurions dans un geste d'anticipation comme celui que nous posons maintenant, pourvu que nous demeurions douloureusement conscients de tout ce qu'il implique: notre assemblée témoigne en même temps du fait de la division et du vœu de l'unité.

Poussés par la foi, nous avons fait cette démarche d'une prière commune. Nous croyons, en effet, qu'il est probablement nécessaire, dans le plan du Seigneur, que nous exprimions visiblement cette unité chrétienne que nous espérons voir accomplie invisiblement dans l'Esprit. Nous sommes convaincus que le Christ veut l'unité de son Église et nous concevons mal qu'il ne veuille pas la voir apparaître dans le temps, à travers une communauté visiblement réunie.

C'est pourquoi notre prière commune, fût-elle occasionnelle, s'inscrit comme une étape, parcourue dans la foi, vers ce sommet, vers cet instant providentiel où nous nous retrouverons enfin réunis. Ce moment, nous leissons au Seigneur l'initiative de ses modalités, mais nous ne pouvons nous empêcher d'y rêver!

Chers frères chrétiens, la présence de chacun d'entre vous ici ce soir et la présence de vos chefs spirituels respectifs voudraient constituer un signe évident de la volonté très humble et très sincère qui nous anime tous, face au mystère de notre division. Tous, nous voulons travailler dans la foi à ce qui fait l'objet de notre espérance.

Nous tous, à titre de chrétiens, nous désirons voir enfin ce jour dont parle l'Apôtre, où, "vivant selon la vérité et dans la charité, nous grandirons de toutes manières vers Celui qui est la Tête, le Christ, dont le Corps tout entier reçoit concordé et cohésion par toutes sortes de jointures qui le nourrissent et l'actionnent selon le rôle de chaque partie, opérant ainsi sa croissance et se construisant lui-même, dans la charité" (Eph., 4, 15-16).

Cardinal Paul-Émile LEGER
archevêque de Montréal



11e congrès marial à Saint-Domingue

Sa Sainteté le pape Paul VI a daigné approuver la tenue, à Saint-Domingue, du 11e congrès marial international. On se souviendra que ce congrès marial devait avoir lieu au Canada, au Cap-de-la-Madeleine en 1962, et qu'il a été suspendu en raison du Concile oecuménique. Ce onzième congrès est donc repris en 1965, mais à Saint-Domingue, aux Antilles.

L'Oratoire Saint-Joseph du mont Royal et le sanctuaire national de Notre-Dame-du-Cap organisent un voyage pour ces solennités. On se renseigne à ce sujet en s'adressant au père Lionel Montour, o.m.i., au sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine.

Revenu à Québec, il enseigna la théologie sacramentelle à Laval et s'intéressa vivement au mouvement scout.

Son ascension dans l'aumônerie de l'armée canadienne fut rapide. Au mois de mai 1941, il joignait la division Borden avec le grade de major, et en août, il était nommé aumônier du quartier général de la 1ère armée canadienne avec le grade de lieutenant-colonel. Il fut désigné à la tête du service catholique d'aumôniers de toute l'armée canadienne en 1944.

Il a participé à la guerre en Afrique, en Sicile et en Italie, durant l'année 1943. De retour en Angleterre en 1944, il accomplit la traversée de la Manche en juillet et prit part à l'invasion de la Normandie. Il fut cité à l'ordre du jour pour sa conduite extrêmement courageuse sur le front et fut décoré par le roi chevalier de l'Ordre de l'Empire britannique.

Après sa démobilisation, le 31 décembre 1945, le jeune prêtre fut nommé supérieur du Séminaire de Québec. Un an plus tard, le 26 janvier 1946, le pape le nomma évêque du diocèse de Trois-Rivières. C'est le cardinal Rodrigue Villeneuve qui le sacra évêque. À la mort de ce dernier, le 17 janvier 1947, il était désigné évêque de Québec, le plus ancien siège épiscopal de l'Amérique du Nord.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

DEMANDE D'EMPLOI

Diplômé d'université, bilingue, âgé de 50 ans, plume et parole faciles, apte à former un personnel; très bonne expérience dans la vente d'intangibles, de valeurs et de fonds mutuels recherche un emploi conforme à ses aptitudes

ECRIRE A CASE 1151, LE DEVOIR

VENDEUR

DE POLYCOPIEURS ELECTROSTATIQUES

Salaire exceptionnel et chances d'avancement rapide. Invention exclusive, copieurs de qualité en équipement électrostatique.

Territoire exclusif ouvert dans la cité. Expérience dans la vente directe essentielle.

Initiation à la vente et programme d'assistance technique. Salaire de base et plan de commission hebdomadaire.

Promotion à la gérance dans une organisation grandissante de vente au détail très vite accessible aux hommes qualifiés.

Etre bilingue est impératif.

Interviews confidentielles aux candidats qualifiés.

TEL.: M. A. BERNIER
739-6356

S. C. M. CANADA LIMITED
6805 Décarie

Rédacteur bilingue demandé

Pour l'édition française d'une publication bimensuelle, filiale du CTC, à Ottawa. Connaissance du mouvement syndical préférable mais non essentielle.

S'adresser par écrit, donnant ses références à:

CASE 1152, LE DEVOIR

SURVEILLANT

Par suite d'un avancement, un poste d'avenir est offert à un diplômé d'université ou l'équivalent qui désire faire carrière dans une compagnie prospère.

Le candidat choisi sera de préférence bilingue, âgé de 24 à 30 ans et possèdera une certaine expérience comme surveillant. Il suivra une période de formation avant de remplir ces fonctions.

Une rémunération initiale intéressante et tous bénéfices marginaux font partie de cet emploi.

Veillez adresser vos demandes à:

CASE 1145, LE DEVOIR

PUBLICITE

Poste ouvert à un jeune homme ayant quelques notions de publicité française pour une importante compagnie. Devra également pouvoir traduire de l'anglais au français. Expérience dans la correction de journaux et circulaires.

Travail des plus intéressants. Chances d'avancement. Excellent salaire dès le début en plus de nombreux autres avantages.

Ecrire en donnant curriculum vitae à:



STEINBERG LIMITÉE
110 PLACE CRÉMAZIE OUEST
MONTRÉAL

ECONOMISTES du TRANSPORT

JUSQU'À \$10,700

Commission des transports aériens
et
Ministère du Commerce
OTTAWA

POSTES ACTUELLEMENT LIBRES

CHEF, SECTION D'ANALYSE, Division de l'économie, Commission des transports aériens.

ECONOMISTE-ANALYSTE, étude des problèmes du transport qui touchent le commerce et les échanges du Canada.

TITRES REQUIS, notamment

- Diplôme universitaire en économie, commerce ou dans un domaine connexe.
- Expérience en analyse économique ou en travaux de recherche. (L'expérience de l'étude des transports avantagera les candidats).

Pour obtenir précisions et formules de demande, prière d'écrire SANS DELAI à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, et de demander le feuillet publicitaire 65-2000-3.

D'autres postes pourront se présenter dans le domaine de l'économie du transport

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

ARCHITECTES - URBANISTES

On demande des architectes-urbanistes possédant des connaissances professionnelles aussi bien en architecture qu'en urbanisme, pour travailler dans le vaste domaine de l'aménagement urbain, ce qui comprend la révision des lotissements et des projets particuliers d'habitation, la rénovation urbaine, des travaux de recherche sur le logement, les normes d'aménagement de l'emplacement et des collectivités ainsi que des travaux d'urbanisme pour d'autres organismes et ministères du gouvernement fédéral.

Situations disponibles au siège social à Ottawa et dans les succursales. Salaire proportionné aux connaissances et à l'expérience.

Il faudrait adresser les demandes d'emploi au:

Surintendant
Département du personnel
Société centrale d'hypothèques et de logement
Siège social
Ottawa 7, Ontario

Assistant-directeur du personnel demandé

HOPITAL ST-CHARLES, JOLIETTE

Âge: entre 22 et 30 ans

Salaire: 12e année

Salaire et conditions de travail à discuter

Faire demande d'emploi par écrit au:

DIRECTEUR DU PERSONNEL, HOPITAL ST-CHARLES
BOULEVARD STE-ANNE, JOLIETTE

PUBLICISTE BILINGUE

Un important fabricant d'équipement industriel requiert les services d'un publiciste connaissant très bien l'anglais, pour diriger son service de publicité en langue anglaise.

Le candidat choisi devra avoir au moins 6 ans d'expérience et être familier avec tous les aspects de l'annonce technique, y compris textes, maquettes, budgets, etc.

Il s'agit d'une situation permanente offrant des possibilités exceptionnelles d'avancement. Salaire initial \$6,000.00 à \$9,000.00 par année, suivant qualifications et expérience, plus les bénéfices marginaux usuels.

Envoyer curriculum vitae complet, comprenant âge, statut marital, éducation, expérience, etc. Discretion assurée.

Case 1139, Le Devoir

COMMISSION SCOLAIRE DE BOUCHERVILLE

OFFRE D'EMPLOI

Nous requérons les services d'une jardinière diplômée avec ou sans expérience.

J.-CLAUDE ROUSSEAU,

directeur général.

Adressez vos demandes à:

666, Le Laboureur, Boucherville.

LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE LACOLLE

DEMANDE

Un professeur spécialisé pour classe maternelle.

Salaire: selon la convention collective en vigueur, \$500.00 de supplément pour spécialisation.

Ecrire à:

RENÉ BOUCHER, SEC.-TRÉS.
C.P. 261, LACOLLE, P.Q.

INFIRMIÈRES

HYGIÈNE PUBLIQUE

Ville Mont-Royal demande deux infirmières pour leur programme de santé dans les écoles. Une doit être bilingue, diplôme en hygiène publique requis. Devra commencer vers le 1er avril.

Adressez demande d'emploi au:

GÉRANT DE LA VILLE,

90 avenue Roosevelt,
VILLE MONT-ROYAL

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche pour la vente

Jeunes vendeurs dynamiques

désirant se créer

une situation stable et d'avenir.

Formation assurée, revenu illimité, promotion rapide, avantages sociaux.

Interviews les jeudi 28, vendredi 29 et lundi 1er février de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.

(Si impossible de se présenter, écrire)

MONSIEUR LEBLANC

5371 ouest, Sherbrooke

Interviews et lettres strictement confidentielles

Décorateur - Ensemblier

bilingue

Demandé comme GERANT DES VENTES d'un studio de décoration intérieure.

- Doit posséder des qualités de chef pour diriger le personnel et augmenter le chiffre d'affaires.
- Compagnie canadienne-française progressive hautement réputée.
- Bénéfices d'assurance-groupe.
- Toutes applications strictement confidentielles.

ECRIRE EN MENTIONNANT LES DÉTAILS COMPLETS À:

CASE 1153, LE DEVOIR



La Compagnie Canadienne de
l'Exposition Universelle de 1967

DEMANDE DES

ANALYSTES DE PROJETS

Chargés, au sein du Bureau d'étude des projets (composé d'ingénieurs principaux et de chefs de groupe) de la mise au point et de l'analyse de schémas de programmation (méthode "CPM").

Les candidats doivent posséder un diplôme d'une école d'ingénieurs ou d'architecture ou bien faire partie d'une association d'ingénieurs ou d'architectes. Ils doivent avoir acquis de l'expérience dans le domaine des prévisions de travaux de construction, de réalisations industrielles, etc., qui impliquent l'emploi de la méthode dite du "Critical Path" ou de méthodes de gestion analogues.

Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à:

Service du Personnel,
Compagnie Canadienne de l'Exposition
Universelle de 1967
Place Ville-Marie,
Montréal 2, Qué.



BP CANADA LTD

demande

AVOCAT

Pour emploi immédiat à son bureau principal, à Montréal, à titre de conseiller juridique. Devra être bilingue, avoir quelque cinq années d'expérience en droit civil. Une certaine expérience en droit corporatif et en matières d'immeuble serait un avantage.

Le titulaire devra être membre du Barreau de la Province de Québec. Sous la direction du chef du contentieux, il sera en relations avec plusieurs membres de la direction de la société.

Excellent salaire de base et nombreux avantages marginaux.

Adresser la réponse en toute confiance à:

Service du personnel et des relations industrielles

BP CANADA LTD

1245 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 25, Qué.